



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

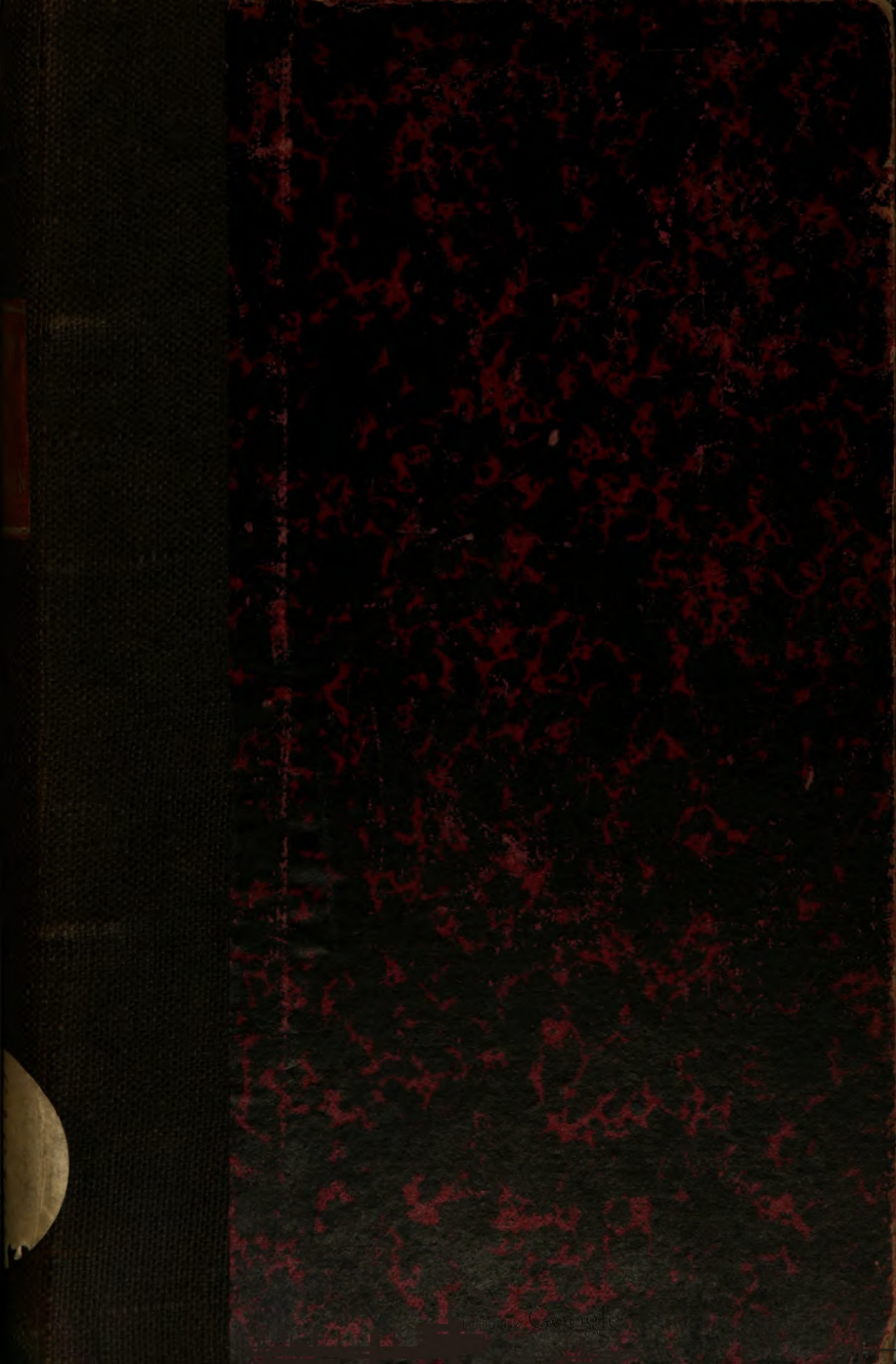
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



3.50



40

481579

6

481579

JACQUEMIN
LE FRANC-MAÇON

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
I. Les francs-maçons	1
Chanson maçonnique	9
II. Premières notions	16
III. Jacquemin devient franc-maçon.	33
La truelle. Chanson.	52
IV. Souper maçonnique.	54
Planche de table.	58
V. Le mystère du chevalier prussien.	69
Le comte de Cagliostro.	90
VI. Digression historique.	115
VII. Sur l'origine des francs-maçons. Quelques notes encore.	129
VIII. Les illuminés.	136
IX. Une société secrète chez les romains	142
X. La cour Vehmique (tribunal secret).	159
XI. Le comédien franc-maçon	170
XII. Jacquemin au Grand-Orient	187

APPENDICES.

I. Les sociétés secrètes dans le passé.	217
II. Maçonnerie pour les femmes	219
L'apprentissage.	220
Funérailles maçonniques.	228
Compagnonnages.	242
Maîtrise	248
Loge de table.	254
III. Initiation au grade de chevalier de l'Asie.	259
IV. Installation à Bruxelles de la loge de travail.	263
V. Sociétés secrètes dites Compagnonnages	267
État actuel de la franc-maçonnerie.	280

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Beaugency. — Imp. F. Renou.

JACQUEMIN 481579

LE FRANC-MAÇON^V

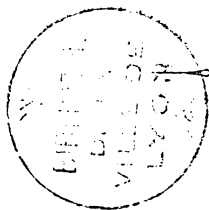
LÉGENDES DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

PAR

JEAN DE SEPTCHÊNES

ANCIEN TIMBALIER DE SA MAJESTÉ LE ROI DE PRUSSE

CINQUIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE



PARIS

C. DILLET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

45, RUE DE SÈVRES, 45

1866

~~~~~

# JACQUEMIN

LE

FRANC-MAÇON

---

I

LES FRANCS-MAÇONS.

De fameux hommes !  
GRINGALET.

Au mois de mars de l'année 1814, pendant que les alliés repoussaient Napoléon de province en province, il y avait à Paris, dans un modeste hôtel garni du quai des Orfèvres, un jeune homme qui se considérait encore comme Français, quoiqu'il fût enfant du Tournaisis. Il se nommait Jacquemin Claes.

Il faisait sa rhétorique à Tournay, lors de l'invasion de son pays. Il avait filé prudemment devant les approches des gens de guerre, et il était venu à Paris, ne

croyant pas que Paris osât jamais se laisser prendre, il se trompait.

Avec une petite somme d'argent que lui avait donnée sa famille, fortifié des bons et sages avis de ses maîtres, il était parti, se proposant d'attendre doucement la paix et de profiter en même temps de son séjour dans la capitale pour s'instruire en toutes sortes de bonnes choses. Il emportait quelques lettres de recommandation qui lui furent inutiles ; car, soit qu'ils fussent réellement absents, soit qu'ils se souciaient peu de s'embarrasser de lui, il ne put jamais trouver chez eux les personnages à qui il était adressé. Il vivait donc solitaire dans sa petite chambre meublée, allant travailler aux bibliothèques, fréquentant les cours du collège de France, se préservant assez heureusement de la contagion morale qui dominait Paris, et se contentant, pour distraction, du mouvement de la grande ville et de la variété des habitués qui venaient dîner dans la salle commune de son hôtel.

Jacquemin Claes avait déjà dix-huit ans. On s'effrayait en ce temps-là de la marche des années. C'est qu'aussi le pauvre garçon était dévolu à la conscription prochaine ; et il faisait comme tous les jeunes gens, comme toutes les mères, comme toutes les familles, alors, des vœux ardents, mais bien secrets, pour la fin de ce cruel état de guerres, dont nous ne voyons plus aujourd'hui que le prisme.

L'Empire tomba le 31 mars ; et, le lendemain, la Restauration, poisson d'avril peu agréable à quelques

gens en place, fut accueillie il faut l'avouer assez froidement. Jacquemin Claes respira plus librement. Il continua de vivre sans fracas dans son petit hôtel, qui était en même temps restaurant et cabaret. Il y venait des gens de toutes sortes. Il vit là l'ouvrier de Paris, l'émigré, le grognard, le soldat congédié, le bourgeois de la garde nationale, l'étudiant, tous pêle-mêle avec les Russes, les Prussiens, les Anglais, les Cosaques et les uniformes blancs de l'Autriche.

Il y vit aussi beaucoup d'hommes de police, que le voisinage de la rue de Jérusalem amenait là pour dîner. En recueillant quelques bribes des entretiens de ces hommes chargés de la sûreté publique, il se forma beaucoup dans l'appréciation des dangers que l'on doit éviter à Paris. Il était curieux et faisait des questions, sans que sa curiosité fût importune ni déplacée : sa naïveté et sa jeunesse intéressaient à lui ; et il tombait presque toujours sur cette classe de Parisiens parleurs qui aiment, comme ils disent, à dégrossir un provincial. Mais, sous le rapport des principes, Jacquemin se déforma un peu : il ne remarquait pas assez qu'il était généralement en mauvaise société. Les propos inconsidérés, les plaisanteries inconvenantes, les chansons hasardées ne le choquaient pas autant qu'il aurait dû l'être. Il se refroidissait dans l'accomplissement de ses devoirs de chrétien, dont il avait toujours chéri auparavant l'observation indispensable. Pourtant il ne se perdait pas encore, parce qu'en lui le fond n'était pas gâté.

Il venait surtout dans le petit hôtel beaucoup de gens qui se saluaient d'un air goguenard, avec des signes géométriques et des gestes singuliers. Après qu'il eut plusieurs fois observé cette bizarrerie, il demanda à madame Gersant, son hôtesse, ce que pouvaient être ces messieurs qui se disaient bonjour en s'envoyant des triangles.

— Oh ! répondit-elle simplement, ce sont des maçons ; — des imbéciles, comme dit la chanson.

Jacquemin, comprenant le mot au positif, s'étonna de voir des ouvriers du bâtiment se parler en signes, et venir au cabaret en si bonne tenue.

— Ce sont à coup sûr les chefs entrepreneurs, dit-il en lui-même ; ou bien c'est que les maçons parisiens s'habillent en quittant leur ouvrage, car tous ceux que j'ai vus au Louvre <sup>1</sup> sont vêtus de toile et affreusement souillés de plâtre.

Dans son pays, on ne supprimait pas encore aux maçons leur fière épithète ; on disait à pleine bouche les *francs-maçons* ; et les bonnes gens voyaient, dans les hommes affiliés à cette ordre mystérieux, des êtres sinistres en plein commerce avec le diable. Ses professeurs, qui étaient naïfs, lui avaient bien dit que les francs-maçons n'étaient ni si malins, ni si habiles qu'on le croyait dans les villages, et que leurs prestiges n'étaient que des farces plus ou moins ridicules. Toutefois le secret dont ils s'entouraient faisait soupçonner des

<sup>1</sup> Alors les maçons ne travaillaient que là.

complots et attachait à leur nom une prévention nuisante qui jusque-là lui avait fait redouter le contact des francs-maçons.

Dans une petite explication qu'il sollicita le lendemain, il apprit que les maçons, dont son hôtel paraissait être une des étapes, étaient non pas des ouvriers du bâtiment, mais de vrais francs-maçons. Il ressentit à cette nouvelle un certain frisson qui le troubla, moins cependant qu'il eût fait avant son séjour à Paris. Il se hasarda à demander si les francs-maçons n'étaient donc pas de mauvais drôles ?

— Des imbéciles, répondit encore l'hôtesse.

— De mauvais drôles ! reprit l'hôte en éclatant de rire, mais j'en suis, mon jeune monsieur ; mais mon voisin le marchand de tabac, le libraire à gauche, le sellier de la rue Sainte-Anne, les deux orfèvres que vous voyez devant leur porte, tout le monde en est. Si les femmes sont un peu contre nous, c'est à cause du serment, qui nous oblige à garder des secrets qu'elles voudraient savoir.

Alors la maçonnerie était fort répandue, à Paris surtout, mais dans les grades insignifiants. Napoléon, arrivant au pouvoir à la suite d'une révolution qui avait fait germer toutes les idées factieuses, avait bien prévu qu'il pourrait avoir contre lui les sociétés secrètes, s'il ne s'en emparait pas ; et il s'était empressé de réorganiser la franc-maçonnerie, sous la haute direction de l'Orient de Paris. Il y avait établi pour grand maître un de ses frères, puis à son défaut le prince Cambacérès,

archichancelier de l'Empire. Tous ses officiers, tous ses préfets, tous ses agents, tous ses fonctionnaires devaient se faire affilier aux loges, qui devenaient ainsi un auxiliaire de sa police. Mais des trente-deux degrés qui composent la hiérarchie obscure des francs-maçons, il était difficile aux bourgeois de s'élever plus haut que le troisième, qui confère la maîtrise. Ceux des habitants de Paris chez qui la religion n'était plus qu'un souvenir n'étaient pas satisfaits de porter l'honorable uniforme de la garde nationale, s'ils ne pouvaient encore de temps en temps se décorer du tablier brodé, et passer en soutoir le cordon bleu de maître, qui leur donnait l'agrément de jouer au dignitaire. Ils y tenaient ; ils tenaient également aux dîners et aux petites fêtes de l'ordre ; et, pour donner quelque satisfaction aux femmes de Paris, qui sont très-opposées aux plaisirs dont elles se voient exclues, ils avaient multiplié les loges d'adoption, où les femmes étaient admises, à des conditions spéciales. Mais on avait soin de ne s'occuper en loge ni de la politique, ni des affaires de l'État, ni des événements publics, ni de l'Empereur, ni des ministres, ni des gens en place, ni de rien qui fût sérieux, à l'exception toutefois de ce qu'il y a de plus grave, la religion qu'on attaquait par des quolibets à toute occasion. A cela près, on pouvait faire des parades en secrets, pourvu que la police sût fidèlement de qui la loge était composée, et de quoi elle s'amusait. C'était juste et prudent.

M. Gersant vanta à Jacquemin, pour l'allécher,

les vertus des francs-maçons, leur fraternité, leur égalité <sup>1</sup>, leur union, leur fidélité à tout engagement <sup>2</sup>.

— Tous les ans, continua-t-il, notre loge est admise au Grand-Orient de Paris ; et l'an passé, par exemple, moi qui vous parle, j'ai reçu l'accolade fraternelle du grand-maître, qui est Son Altesse Sérénissime monseigneur le prince Cambacérès, archichancelier de l'Empire. C'est qu'en loge nous ne sommes plus que frères, ni plus ni moins.

— Mais c'est très-avantageux, répondit Jacquemin séduit ; et si vous aviez besoin de recourir à Son Altesse Sérénissime monseigneur le prince Cambacérès...

— C'est clair. Cependant il n'en faut pas abuser. Ainsi moi, après qu'il m'eut embrassé en m'appelant son frère, je me hasardai à lui demander par écrit, dans les formes maçonniques, une petite faveur qui dépendait de lui ; il ne me répondit point. Et, comme je m'en étonnais, M. Lassource, un de mes amis que vous voyez souvent à cette table du fond, me fit observer que j'avais été trop hardi ; que si je m'étais présenté chez Son Altesse, elle m'eût certainement fait jeter à la porte, malgré l'accolade, attendu qu'on n'est frère qu'en loge. Ce sont des choses qu'il est bon de savoir.

Peu de jours après cet entretien, Jacquemin Claes,

<sup>1</sup> Qui a pourtant trente-deux degrés plus ou moins aristocratiques.

<sup>2</sup> A tout engagement contracté en loge.

remontant à sa chambre, fut arrêté dans l'escalier par de grands éclats de joie, qui partaient d'une salle du premier étage. Il entendait l'hôte parler de truelle, de poudre, de barils, d'étoiles allumées ; une autre voix proposait une santé au grand architecte de l'univers. Puis on discutait sur une planche mal faite, et on interpelait les frères surveillants. Tout ce qui se disait s'exprimait dans un argot où Jacquemin ne comprit autre chose sinon que c'était un dîner de francs-maçons.

Les allégresses bruyantes ont pour la jeunesse quelque chose d'engageant ; le pauvre garçon eût voulu être de ce tumulte, qui lui paraissait de la gaité. Il s'assit tout méditatif dans sa petite chambre, envahi par un certain désir de se faire recevoir maçon, combattant ses précédentes antipathies par la persuasion où il entra que les francs-maçons n'étaient que de bons réjouis, inoffensifs et calomniés.

Dans sa perplexité, il redescendit, et trouvant seule la bonne hôtesse, il entama une conversation, qu'il ramena assez adroitement et assez vite sur la maçonnerie. Il lui demanda bientôt pourquoi l'autre jour elle avait traité les francs-maçons d'imbéciles, *comme dit la chanson*.

— Oh ! c'est que vous ne connaissez pas, répondit-elle, la grande chanson des maçons. Eh bien ! je vais vous la dire. Ce qu'elle fit aussitôt, selon l'usage des Parisiennes, qui ne se font pas prier pour chanter :

## CHANSON MAÇONNIQUE

AIR : *Rions, chantons, aimons, buvons !* DE SÉGUR.

A ma truelle de fer-blanc,  
Sachez ma dignité suprême.  
Je suis obtus, et cependant  
J'ai le triangle pour emblème.....  
Lorsque j'étais petit garçon,  
On me traitait comme un vrai Gille.  
A présent que je suis maçon,      { (Bis.)  
Ai-je encore l'air d'un imbécile ?

J'aime à produire de l'effet ;  
J'aime à me décorer, — pour cause :  
J'ai le genou gros et mal fait,  
Le tablier couvre la chose.  
Mon dos à droite est un peu rond,  
Le cordon là se montre utile.  
A présent que je suis maçon,      { (Bis.)  
Ai-je encor l'air d'un imbécile ?

Quand j'ai mon équerre en sautoir,  
Et que ma ceinture me sangle,  
Chacun prend plaisir à me voir  
Avec ma règle et mon triangle.  
Vous qui m'appeliez cornichon,  
Dans mes simples habits de ville,  
A présent que je suis maçon,      { (Bis.)  
Ai-je encor l'air d'un imbécile ?

Fringant comme un chapeau chinois,  
Lorsque je me pavane en loge,  
Je suis fier jusqu'au bout des doigts,

Étant très-sensible à l'éloge.  
 Qu'on me traite de polisson,  
 Ma réponse devient facile :  
 A présent que je suis maçon,  
 Ai-je encor l'air d'un imbécile ? } (Bis.)

Ma femme dit que le compas,  
 Le point-parfait et la truelle  
 Sont (je le répète tout bas)  
 D'une stupidité cruelle.  
 Le tablier n'est qu'un torchon,  
 Si je veux en croire sa bile.  
 Cependant je suis franc-maçon :  
 Ai-je donc l'air d'un imbécile ? } (Bis.)

A table, au sein de mes amis,  
 On m'a souvent blâmé de prendre  
 Des tons qui ne sont pas permis.  
 J'étais un porc, à les entendre.  
 Je suis peut-être un peu glouton ;  
 Mais quoiqu'à l'ivresse facile,  
 A présent que je suis maçon,  
 Ai-je encor l'air d'un imbécile ? } (Bis.)

A ceux qui marchent de travers  
 Je puis me donner en exemple ;  
 Sur mon tablier aux bords verts  
 J'ai les deux colonnes du Temple.  
 Je vais, ferme sur mon arçon,  
 Appuyé de leur double pile.  
 A présent que je suis maçon,  
 Ai-je encor l'air d'un imbécile ? } (Bis.)

On me croyait un sot. Parbleu !  
 Ce n'est plus qu'une calomnie,  
 Puisqu'au bout de mon cordon bleu  
 Brille l'étoile du génie.

C'est pour les sots une leçon.  
 J'aurai du moins ouvert la file.  
 A présent que je suis maçon,  
 Ai-je encore l'air d'un imbécile ? } (Bis.)

Ainsi parlait un homme vain  
 De son équerre et de sa règle.  
 — Frère, lui dit un écrivain  
 Qui passait pour un vieil espiegle,  
 Ton tablier et ton cordon  
 Ne t'ont pas rendu plus habile ;  
 Et ceux qui t'ont fait franc-maçon } (Bis.)  
 T'ont fait doublement imbécile<sup>1</sup>.

Cette chanson, quoique l'hôtesse eût supprimé le dernier couple, n'était pas faite pour fixer les esprits flottants du Tournaisien. Mais, tout en la chantant, il paraît que l'hôtesse avait fait ses réflexions; car elle s'empressa d'ajouter que l'auteur était un homme qu'on n'avait par voulu recevoir à la loge.

— Je me permets d'en rire, dit-elle encore, mais pourtant c'est bon à connaître pour un jeune homme ;

<sup>1</sup> On a fait aussi sur les francs-maçons une chanson dont je ne connais que le premier couplet, que voici :

Francs-maçons, d'où venez-vous ?  
 Nous venons de l'Angleterre.  
 Moitié renards, moitié loups,  
 Notre règle est un mystère.  
 Un milord nous imagina  
 Plus d'un vaurien nous enlumina.  
 Nous avons pour chefs le diable et Voltaire.  
 Mais en bons garçons nous nous avançons.  
 C'est nous qui faisons  
 Et qui refaisons  
 Le gâchis partout. Nous sommes maçons

c'est curieux, à ce qu'on dit; et dans les choses de la vie cela peut se trouver très-utile.

La bonne dame s'était rappelée que chaque admission amenait un repas, et que les festins de la loge de son mari se faisaient chez elle.

Jacquemin s'alla coucher, bercé par les chants des frères, qui poussèrent leur orgie jusqu'au delà de minuit.

Le lendemain matin, il s'ouvrit à son hôte sur les pensées qui l'agitaient. M. Gersant l'accueillit avec empressement, comme un digne cabaretier qu'il était. On arrivait au milieu de juin ; l'époque des fêtes maçonnique approchait.

— Mon jeune monsieur, dit-il, vous pouvez certainement connaître la lumière, si vous remplissez quatre points, dont le premier est l'âge.

— Et quel âge faut-il avoir ? demanda Jacquemin.

— Vingt-et-un ans.

Alors, je dois attendre; je n'en ai pas encore dix-neuf.

— Nous passerons là dessus, répliqua l'hôte, je vous présenterai comme louveteau.

— Qu'est-ce que c'est qu'un louveteau ?

— Ah ! ah ! c'est comme qui dirait un petit loup, un fils de maçon (le cabaretier estropiait le mot vrai *Loufton*, qu'on applique aux fils de maçon, et qui veut dire en effet, dans une vieille langue du Nord, quelque chose comme *enfant de la balle*). Un louveteau, poursuivit-il a le privilège, entre autres passe-droits, d'être reçu à dix-

huit aus, et même a quatorze dans certaines loges. Votre père, mon jeune monsieur, est-il maçon ?

— Ah ! grand Dieu ! il s'en garderait bien. C'est un honnête fermier d'auprès de Tournay. Les francs-maçons pour lui ne sont que des excommuniés et des sorciers.

— Ah ! ah ! ah ! s'écria l'hôte ; nous somme de trop bons diables nous-mêmes, pour avoir rien à faire avec les mauvais. Les francs-maçons, mon jenne monsieur, sont des frères. Si vous êtes franc-maçon, et qu'en voyage vous vous trouviez sans argent, vous allez en loge, vous vous faites tuiler (reconnaître, au moyen de signes), vous dites le mot de passe; et vous avez là des frères qui vous garnissent le gousset. Si vous avez une querelle, — entre maçon le duel est interdit, — aussitôt que vous signalez le fait, votre adversaire est obligé de mettre bas les armes.

— Mais c'est superbe, dit Jacquemin, entraîné ; et volontiers je me ferais maçon, si c'était possible.

— Ainsi nous dirons que vous êtes louveteau, mon jeune monsieur; et personne n'en doutera.

La seconde condition exigée dans les aspirants est de la conduite, de la fidélité aux engagements. Cela ne nous embarrassera pas ; je serai votre parrain et je répondrai de vous.

En troisième lieu, il faut du courage; les épreuves d'admission ne sont pas des jeux. Mais pourtant si on vous reçoit comme louveteau, vous ne subirez que les épreuves morales : c'est toujours plus facile.

Enfin , la dernière condition, qui certainement n'est pas la moins importante, c'est le chapitre de l'argent. On ne peut pas être reçu par d'honnêtes gens, que l'on dérange de leurs affaires, sans les régaler un peu. Il faut d'ailleurs que vous soyez initié aux usages des festins maçonniques; et il est juste que vous en payiez les frais.

Jacquemin Claes, à cette partie du discours, était devenu plus sérieux. Il avait de l'ordre. Il sentit que le festin, avec des gaillards comme son hôte, ferait une brèche à sa petite réserve.

— Je suis mal en fonds pour le moment, dit-il. Je dois attendre que mes parents m'aient fait un envoi, et remettre ma réception à un autre temps.

Mais le marchand de vin était un ardent faiseur de prosélytes. Il ne se déconcerta que modérément. Après s'être échauffé sur la pensée d'amener un nouveau frère à la loge des *Amis réunis*, qui était assez mal composée, et sur l'espoir de présenter dans Jacquemin, qui avait fait ses études, un orateur, spécialité dont ont manquait alors, il lui sembla dur de ne pas avoir les petits agréments qu'il s'était promis.

— Écoutez, dit-il en se frappant le front, où il venait d'apercevoir une idée, je connais un petit juif, qui demande aussi à voir la lumière. S'il peut payer un dîner convenable, je vous ferai recevoir le même jour; et comme louveteau, vous serez exempt de frais.

Au moment où M. Gersant achevait ces mots , le juif lui-même entra.

— C'est vous, Gédéon ! dit l'hôte : connaissez-vous l'acacia ?

— Lequel ? demanda stupidement le juif.

— Ah ! l'innocent ! ah ! le profane, s'écria le marchand de vin en riant aux éclats. Allons, nous vous donnerons un âge, selon vos dispositions : trois ans, cinq ans, sept ans....

— Oh ! cette bêtise !

— Mon fils, car vous n'êtes pas encore mon frère, dit très-gravement l'hôte, ce n'est point une bêtise ; on a sept ans et plus ; et si vous ricanéz, nous ne vous donnerons que trois ans et quelque chose !

Alors encore l'entretien fut rompu par l'arrivée d'un maçon qui entra tout bouleversé. C'était le voisin Cavard, sellier en chambre, qui avait un duel. L'hôte, comprenant qu'on venait l'appeler pour être témoin, emmena vivement son voisin à l'écart, afin que les néophytes qu'il travaillait ne comprissent pas que, malgré leurs serments, les frères se battaient au briquet comme des conscrits. Le sellier en chambre avait cherché querelle à Delon, le boucher. Il accusait Delon d'avoir fait la cour à sa femme, nonobstant la fidélité promise en loge à tout espèce d'engagement ; et de scandaleuses récriminations avaient lieu de part et d'autre, en dépit des mœurs maçonniques.

On se battit le lendemain matin ; car celui qui eût refusé le duel eût été accusé de se retrancher par lâcheté derrière son titre de maçon.

Mais, à la première égratignure, qui déchira le pan-

talon de nankin du boucher, M. Gersant, ayant intérêt à fournir un déjeuner d'amis, fit un signe qui arrêta le combat; les duellistes, ramenés par leurs témoins, se réconcilièrent à table..

---

## II

## PREMIÈRES NOTIONS

— Est-ce clair?

— Comme un four.

LAGENDYCK.

Deux jours après le duel du frère Delon et du frère Cavard, le frère Gersant vint-s'asseoir auprès de Jacquemin; le jeune homme achevait de dîner. Tous les habitués étaient partis; il ne restait que M. Lassource dans son coin.

— Mon jeune monsieur, dit l'hôte, avant d'entrer dans l'ordre, il est bon d'en savoir l'historique; et voici notre ami, qui est savant et qui veut bien vous en faire le récit.

M. Lassource était un gros homme à la figure ouverte, qui aimait à se communiquer, mais qui ne se remuait pourtant qu'après avoir été annoncé d'une manière convenable. Il avait salué à l'épithète de savant; il se leva dès que le frère Gersant eut fini de parler et vint

s'asseoir de l'autre côté de Jacquemin, attiré sans doute par les manières de l'hôte, qui tenait d'une main trois petits verres, et de l'autre un flacon d'une certaine liqueur qu'il appelait du cent-sept-ans. Il faisait cette liqueur avec les restes de toutes les bouteilles de cognac, d'anisette, de cassis, de curaçao, de kirch et de rhum ou de rack, que l'on vidait chez lui ; personne ne disputait au cent-sept-ans un nom que personne ne comprenait.

Il versa trois petits verres. Jacquemin ayant salué le savant, celui-ci toussa élégamment et dit :

— Mon jeune ami, comme l'a exprimé le chef, il est utile et péremptoire de connaître la chose. Il y a des gens qui deviennent francs-maçons et ne se doutent de rien. Ce n'est pas cela. Vous me paraissez doué d'une éducation de collège. Vous avez fait certainement vos humanités. Je veux donc vous développer agréablement tout ce qui nous concerne ; et je procède avec vous dans le bon genre. Prenez ce poème, mon jeune ami, vous le lirez ; vous verrez jusqu'où nous remontons. Demain j'aurai l'honneur de vous exposer le reste ; car vous n'aurez ici que les premières origines.

Il donna à Jacquemin un vieux petit volume in-12, et il ajouta :

— Du reste, c'est de la naïve poésie. Vous en serez charmé.

Là dessus, il se jeta dans la littérature, cita trois strophes de l'ode à la Fortune, beugla une tirade de *Méropé*, hurla quatre passages d'*Heraclius*, mugit un

morceau d'Ossian traduit par Baour, s'appuya de Marmontel, de Laharpe, d'Armand Gouffé, de J.-J. Rousseau, de Désaugiers, de Panard, de Rollin, et de Lacépède, et se retira, après avoir parlé une heure tout seul, émerveillant M. Gersant, étourdissant Jacquemin.

— Un homme très-prodigieux, dit l'hôte, après qu'il fut parti.

— Que fait-il ? demanda Jacquemin.

— Tout à fait prodigieux.

— A-t-il un emploi ?

— Un homme phénomène.

— Occupe-t-il une place ?

— Il est à la préfecture.

— De police ?

— De police, répondit le franc-maçon avec une affirmation hésitative. Mais, soyez tranquille, soyez calme, continua-t-il en se raffermissant : il est employé dans les bureaux non politiques.

— Et il est de votre loge ?

— Certainement qu'il est de ma loge, un homme instruit, un homme qui parle comme vous voyez, sans compter qu'il fait des chansons très-spirituelles...

Jacquemin, avant de se coucher, lut le poème, qui lui sembla long et lourd, et dont nous sommes obligés de donner ici une rapide analyse. Ce poème était intitulé : *Noblesse des francs-maçons, ou Institution de leur société avant le déluge universel, et son rétablissement après le déluge* ; sans nom d'auteur. Ce frontispice, singulier pour un poème, est le portique d'un volume

in-12 que l'on rencontre encore ; il porte des sommaires aussi utiles qu'ingénieux , dispersés en manchettes sur les marges, et il a été imprimé à Francfort-sur-le-Mein, chez Jean-Auguste Raspe, en 1756.

Ce poème donc commence tout à fait comme un vrai poème :

Des discrets francs-maçons je chante la noblesse...

L'action s'ouvre en Arménie. Avant de mourir, Noé, qui voit ses nombreux enfants prêts à se disperser, veut leur donner un lien en rétablissant l'ordre des francs-maçons <sup>1</sup>.

Un jour le patriarche à la fois les rassemble.  
Après le sacrifice ils mangent tous ensemble.  
Avant que de mourir, quelle joie!...

Au milieu du festin il leur tient ce discours :  
— Pourriez-vous, chers enfants, mettre en oubli les jours  
Où d'un Dieu protecteur la bonté souveraine  
Daigna vous arracher aux dents de la baleine...  
Vous sauva du déluge et de l'abîme d'eau  
Par qui le monde impur prit un être nouveau ?

Il ajoute à ces vers mélodieux qu'il faut se *séparer* ;

<sup>1</sup> On remarquera l'usage que les francs-maçons font de l'Histoire-Sainte pour expliquer leur origine. Il est curieux de voir que les savants de l'ordre ne dédaignent pas, pour satisfaire des prétentions orgueilleuses, de recourir à ces mêmes livres sacrés que leurs amis les philosophes ont attaqués avec tant d'acharnement. Du reste, ce poème repose sur des fictions ridicules, bien qu'il ait été composé dans le but de glorifier la maçonnerie symbolique.

à quoi Sem répond qu'on va *s'y préparer*, et alors

A l'opulent mais triste et tranquille festin  
La nuit bien avancée et Noé mettent fin.

Mais tout le monde est convoqué pour un sacrifice qui doit avoir lieu le lendemain au point du jour. Noé tombe en extase au moment de rétablir la franc-maçonnerie ; l'avenir des frères lui apparaît ; il fait choix de ceux qu'il veut initier ; il leur annonce qu'il va perpétuer un ordre dont il est le seul reste. Cet ordre, leur dit-il, fut fondé par Tubalcain, le même qui avait entrepris, dans ses soucis nouveau,

De perfectionner tous les arts libéraux ;  
S'adonnant à la forge, aux plus dures exercices,  
Sur une ardente enclume il trouvait des délices...

Tubalcain s'était vu secondé par trois hommes antédiluviens. Jabel, qui méditait, dessinait, dressait des tentes, et faisait le commerce des fourrures ; Jubal, père de la musique.

Des instruments à vent, dans son nouveau travail,  
L'ingénieux Jubal invente le détail.

Il imagina même l'orgue, du premier coup. Le troisième personnage est un anonyme, qui dota l'humanité de la poterie, ou, si vous l'aimez mieux, de l'art de faire des pots :

Et de cet art nouveau les fruits universels  
Décendent jusqu'à nous et sur tous les mortels.

Après que Noé a raconté que Tubalcain et ses trois

amis établirent, pour se reconnaître, les signes et les mots de passe, il ajoute que l'ordre des maçons s'est perpétué un certain temps ; mais que, tombé en oubli, il n'avait plus que lui pour adepte, au moment du déluge ; qu'il l'a sauvé dans l'arche, et qu'il le reconstitue. Il en explique les règlements :

De nos lois la plus sainte et la plus nécessaire  
Sera de les céler à l'aveugle vulgaire,

dit-il, et il ne donne pas d'autres prescriptions. C'est peu de chose. Tous les assistants brûlent de connaître les grandeurs qu'il leur promet :

Sur le fameux détail des mystères sacrés  
Tous veulent sur-le-champ être plus éclairés.  
Le grand-maître, attendri, récite un formulaire  
Terrible, et de tout temps ignoré du vulgaire.  
La vertueuse troupe, en élevant les mains,  
Le répète ; et dès lors au reste des humains  
Elle est supérieure. Elle en est séparée ;  
Elle n'est désormais qu'une troupe sacrée.  
Elle entre au temple où luit la sublime clarté.  
Des profanes sentiers ce temple est écarté.  
Que d'objets variés la main qui le leur ouvre  
Aux frères éblouis subitement découvre !

Le poète ne décrit rien de ces objets variés, qui auraient eu de l'intérêt pour l'histoire de l'art ancien ; et, comme il est embarrassé du costume, il fait descendre des cieux l'ange des maçons, apportant un coffre où Noé trouve des tabliers, des grands-cordons, des étoiles, des compas, des truelles, des équerres :

Sur un bureau prochain il fait en peu de temps  
 Des merveilleux bijoux trois monceaux éclatants,  
 Puis il tient un discours à ceux qui sont au temple ;  
 Il met son tablier ; chacun suit son exemple ;  
 Et des riches colliers qui sont sur le bureau,  
 Pour en vêtir Noé, l'ange prend le plus beau.

Le poète tient à son bureau ; mais il ne dit pas si  
 c'était un bureau d'acajou à cylindre ou un bureau de  
 palissandre à incrustations. Il se sauve du bureau par  
 une apostrophe au cordon :

Noble cordon ! heureux qui s'en voit revêtu !  
 C'est un signe certain d'une haute vertu !  
 Cordon qui produira mille fois plus de gloire  
 Que tout autre cordon renommé dans l'histoire !

Et pour lors Noé installe Sem en qualité de grand-  
 maître des francs-maçons en Asie ; il nomme Cham  
 grand-maître pour l'Afrique ; il proclame Japhet grand-  
 maître en Europe ; le tout rehaussé de longs discours  
 en vers, aussi pompeux que ceux qu'on a lus. Seule-  
 ment, avant de parler à Japhet, il y met un peu plus de  
 façons.

Ici le patriarche, ayant repris haleine,  
 D'un prophétique écart, qu'il réprime avec peine,  
 S'abandonne au transport. Il bégaye ; il se tait ;  
 L'attention redouble aux mouvements qu'il fait.

Aussi il prédit à frère Japhet toutes sortes de succès  
 maçonniques, et il donne aux initiés l'accolade obli-  
 gée.

En quittant ce séjour, ajoute le grand-maître,  
Mille troupes chéries à votre ombre vont paître.  
N'oubliez donc jamais cette infallible loi  
Qu'un roi bon franc-maçon n'en est que meilleur roi.

Voilà qui est d'un à-propos très-ingénieux et parfait pour les rois. Enfin Noé recommande aux frères le langage des signes, qui leur sera nécessaire, dit-il, à la confusion des langues (il prévoit la tour de Babel); il annonce Lycurgue, qui sera un franc-maçon distingué, et fera de sa république une vaste loge; il prophétise le grand éclat de l'ordre sous le règne de Salomon; il salue de loin le frère Charlemagne; les maçons anglais du dix-huitième siècle; François I<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne et protecteur de la maçonnerie; Frédéric II, grand-maître de Prusse et de Brandebourg, et tous les maçons futurs, suédois, danois, polonais, russes, français, belges, hollandais, etc. Il nomme Frère Jésus, son petit-fils, archiviste et secrétaire général de l'ordre; après quoi le poème finit, comme tout ce qui se fait dans la maçonnerie symbolique, par un nouveau repas qui dure toute la nuit.

En rendant ce volume, le lendemain, à M. Lassource, Jacquemin témoigna qu'il en avait tiré peu de lumières précises.

— Je le sais, dit le frère: j'avoue même que, dans quelques détails, c'est un peu hasardé. Mais le fonds est historique, et la forme est littéraire. J'ai voulu vous le faire lire, mon jeune ami, pour vous prouver, comme j'avais l'honneur de vous le dire hier, que nous ne

sommes pas des blancs-becs et que nous datons d'assez loin.

— Je crois bien : avant le déluge !

— A présent, je pourrai vous conter le reste.

Vous saurez donc que ceux même qui nous contestent l'honorable antiquité dont nous parlons reconnaissent au moins, pour fondateur de la maçonnerie symbolique, Hiram ou Adon-Hiram, que l'historien Josèphe appelle Adoram, architecte du temple de Salomon. On a raconté son histoire avec quelques variantes. Des savants ont écrit qu'il s'agissait là de Hiram, roi de Tyr, qui fit alliance avec Salomon et lui fut d'un grand secours pour la construction du temple de Jérusalem. Mais nous avons nos archives ; le vénérable Hiram était un artiste éminemment distingué, fils d'un Tyrien et d'une femme de la tribu de Nephtali. Il est nommé dans le quatrième livre des Rois.

Solomon le fit venir pour diriger les travaux du Temple. Il voulut montrer incontinent son habileté ; il construisit devant le portique deux merveilleuses colonnes de cuivre, qui avaient chacune vingt-sept pieds de haut et six pieds de diamètre ; il donna à l'une le nom de *Jakin*, à l'autre le nom de *Booz*. On payait les apprentis autour de la première, et les compagnons autour de la seconde.

Adon-Hiram avait sous ses ordres un nombre immense d'ouvriers ; soixante-dix mille apprentis, quatre-vingt mille compagnons et trois mille trois cents maîtres.

Ayant la direction de tout le personnel et ne pouvant

connaître chaque individu par son nom, Hiram, pour ne pas être exposé à payer l'apprenti comme le compagnon et le compagnon comme le maître, convint avec les maîtres de mots secrets, de signes et d'attouchements qui devaient servir à les distinguer de leurs subalternes. Il donna pareillement aux compagnons des signes de reconnaissance qui n'étaient pas sus des apprentis, et aux apprentis des mots et des signes qui les discernaient des profanes, étrangers au bâtiment.

Tout cela se fit dans un ordre si admirable, mon jeune ami, que Salomon en fut charmé et qu'il voulut être affilié lui même à la confrérie des travailleurs. Dans un poème intitulé: *Essai sur la franc-maçonnerie*, en trois chants, didié à Son Altesse Sérénissime monseigneur le prince Cambacérès, archi-chancelier du ci-devant Empire, le frère Pillon du Chemin, a tiré bon parti de cette glorieuse circonstance. Le frère Pillon du Chemin est membre de la loge du *Centre des amis*. Il s'écrie :

Vous peindrai-je, au milieu de ce peuple de frères,  
Le vénérable Hiram donnant à Salomon  
L'auguste caractère et l'habit de maçon ?  
Et ce fils de David, le plus grand des monarques,  
Fier d'en porter sur lui les honorables marques ;  
Et de sa vanité déchirant le bandeau,  
Eclairant ses sujets placés sous le niveau ?

C'est très-maçonique et fort délicat. Le poème a été imprimé à Paris en 1807. Mais le frère Pillon du Chemin ne nous donne aucunement, ni dans son

texte, ni dans ses notes, les détails dramatiques de l'histoire d'Hiram, que je dois vous achever.

Trois compagnons, peu satisfaits de leur paie, formèrent le dessein d'exiger d'Hiram le mot de passe des maîtres. Il cherchèrent l'occasion de le rencontrer seul, résolus à obtenir de gré ou de force ce qu'ils voulaient.

Vous me direz : C'étaient de mauvais frères. — Il y en a partout.

Un soir ils attendirent l'honnête Hiram dans le Temple ; ils se cachèrent, l'un à la porte du nord, l'autre à la porte du midi, le troisième à la porte de l'orient. Hiram étant entré seul par la porte de l'occident, après qu'il eut fait sa ronde, voulut sortir par la porte du midi. Le compagnon qui l'entendait lui demanda le mot de maître , en levant sur lui le marteau qu'il tenait à la main. Hiram lui dit que le mot de maître ne s'obtenait pas de cette manière. Aussitôt le compagnon lui porta sur la tête un coup de marteau.

Ce coup n'ayant pas été assez violent pour le renverser, le grand-maître s'enfuit vers la porte du nord, où il trouva le second compagnon , qui lui en fit autant. Quoique fort blessé, il tenta de sortir alors par la porte de l'orient ; le troisième compagnon, après lui avoir adressé la même demande que les deux premiers, acheva de l'assommer.

Les trois meurtriers, s'étant rapprochés, cachèrent le corps sanglant ; et quand la nuit fut devenue sombre, ils le transportèrent sur une montagne voisine, où ils l'enterrèrent. Afin de reconnaître l'endroit, ils plan-

tèrent une branche d'acacia sur la fosse. D'où est venue la question maçonnique : Connaissez-vous l'acacia ?

— A quoi le petit juif n'a pas su répondre.

— Ni vous non plus, sans doute ; car il n'y a qu'une seule formule de réponse, qui n'est donnée qu'aux maîtres, et qui est *L'acacia m'est connu*.

Mais je vous livre le secret des loges. Il est vrai que vous allez être des nôtres. Reprenons.

Salomon, ayant été sept jours sans voir Adon-Hiram, ordonna à neuf maîtres de le chercher.

Les neuf maîtres obéirent. A la suite de longues et vaines perquisitions, trois d'entre eux, qui se trouvaient un peu fatigués, s'étant assis près de l'endroit où le grand artiste avait été enterré, l'un des trois arracha machinalement la branche d'acacia. Il reconnut que la terre en ce lieu-là avait été remuée depuis peu : il fouilla avec sa truelle et découvrit le corps d'Hiram. Il appela aussitôt les autres maîtres, qui examinèrent les plaies et soupçonnèrent les compagnons d'avoir commis le crime. Dans la pensée que peut-être ils avaient tiré du défunt le mot de maître, qui était *Jehovah*, ils le changèrent sur-le-champ en un autre, lequel signifiait *le corps est corrompu*, il allèrent rendre compte à Salomon de l'aventure.

Ce prince, touché douloureusement, fit transporter le corps dans le Temple, où les honneurs funèbres lui furent rendus avec la plus grande pompe. Tous les maîtres, à cette triste cérémonie, portaient des tabliers et des gants de peau blanche, pour exprimer qu'aucun

d'eux n'avait souillé ses mains dans le sang du chef. Et quand vous serez admis, comme je l'espère, mon jeune ami, à l'honorable dignité de maître, vous verrez que le souvenir de la mort d'Hiram est toujours présent à l'ordre; les maîtres en loge ne marchent qu'en zigzag pour signifier leurs recherches; ils font le geste de l'horreur à cause du meurtre; ils ont la tête couverte pour marquer le deuil.

Ici M. Lassource s'arrêta, probablement ne sachant guère autre chose, et bornant son cours d'histoire à la légende d'Hiram, laquelle n'est bonne qu'à expliquer aux apprentis, aux compagnons et aux maîtres, l'origine merveilleuse de ces trois premiers grades de la maçonnerie.

Les adeptes, qui prétendent que la maçonnerie s'est conservée sans interruption jusqu'à nous, y rattachent tous les mystères et toutes les initiations de l'antiquité païenne, ainsi que toutes les associations secrètes du moyen âge et des temps modernes : les templiers ; les philosophes hermétiques; les universités secrètes où se formaient les Agrippa, les Nostradamus et tous ceux que l'opinion publique appelait devins ou magiciens; les réunions infâmes de ceux qui dans le Midi se faisaient passer pour loups-garous ; les affiliations qui jouaient le sabbat dans les campagnes ; ce qui explique la raison que le peuple avait de traiter les francs-maçons de sorciers, comme il fait encore. Mais le nom de maçonnerie symbolique et de francs-maçons resta concentré en Angleterre jusqu'en 1724 : ce fut alors qu'il se

répandit au dehors, et voici comment les maçons anglais expliquent l'origine de l'ordre<sup>1</sup> :

Lorsque Carausius, ce vaillant enfant de la Belgique qui battit tant de fois les Romains sur terre et sur mer, au troisième siècle, eut conquis la Grande-Bretagne et s'y fut fait proclamer empereur, voulant, comme quelques-uns des autres successeurs d'Auguste, doter ses nouveaux États de beaux édifices, il se déclara le protecteur des arts utiles, à la tête desquels il mit l'art de construire. Il donna à son ami Albanus la direction particulière des ouvriers maçons, leur accorda des franchises spéciales, des signes de reconnaissances, et leur permit de s'assembler en son nom. Ces hommes recevaient deux schellings par semaine, et chaque jour trois sous pour leur dîner. On les appelait les francs-maçons, parce qu'ils étaient affranchis de tout service.

Ces prétendus règlements furent établis en l'année 287. Dans les troubles qui suivirent la mort de Carausius, arrivée en 293, la société maçonnique s'obscurcit un peu. Athelstan, petit-fils d'Alfred-le-Grand, la rétablit en 924, mit son frère Edwin à la tête des maçons, leur accorda des franchises, une juridiction et le droit d'avoir des assemblées. La première grande loge s'ouvrit à Yorck en 926.

Robert Bruce, roi d'Écosse, en 1314, Édouard III, roi d'Angleterre, en 1327, donnèrent de meilleures formes

<sup>1</sup> *The constitutions of the ancient and honourable fraternity of free and assepted masons.* Edition de 1767.

aux règlements des francs-maçons. Le roi Henri VI se fit admettre dans la maçonnerie. Mais alors il y avait partout des francs-maçons, comme il y avait des francs-archers, des francs-taupins, des francs-bourgeois. On encourageait par des franchises et des privilèges les arts utiles; et c'est à ces mesures que nous devons les cathédrales et les nombreux édifices des treizième, quatorzième et quinzième siècles. Ces francs-maçons, positifs et non symboliques, étaient des hommes religieux, qui commençaient leurs travaux et les terminaient chaque jour par la prière en commun, qui campaient autour de l'église qu'ils construisaient et passaient joyeusement leurs soirées à chanter de pieux cantiques.

Plusieurs princes, sur le continent aussi, se firent un honneur de protéger les maçons et de s'affilier à leurs confréries. Jacques I<sup>er</sup>, couronné en 1424, fut grand-maître des loges ou assemblées des constructeurs de l'Écosse. Les maçons de Saint-Pierre de Rome, sous Léon X, avaient des franchises pareillement et des privilèges qui leur donnaient aussi le nom de francs-maçons. Inigo-Jones, élève de Palladio, regardé par les Anglais comme leur Vitruve, fut grand-maître des francs-maçons d'Angleterre. Christophe Wren, grand surveillant, à la mort d'Inigo-Jones, est celui qui fit rétablir toutes les églises de Londres, après le terrible incendie de 1666, et spécialement la grande église de Saint-Paul, qui, après Saint-Pierre de Rome, passe pour la plus vaste église du monde. Il y avait tenu en 1663

une loge ou assemblée générale; et il fut grand-maître en 1685.

Après lui, l'association s'écarta de son point de vue, qui était l'art. Lord Montague, qui n'était rien dans le bâtiment, ayant été élu grand-maître en 1721, à la manière des grands seigneurs anglais qui envahissent toute dignité quelconque; résolut, avec quelques amis, de construire, non plus des édifices matériels, mais des systèmes philosophiques. C'était un ennemi du Catholicisme; et il ne se trompait pas en se promettant un levier puissant dans les sociétés secrètes. Il fit imprimer en 1723, dans l'esprit de son projet, les constitutions de l'ordre, et s'occupa d'étendre l'affiliation au dehors, comme un vaste réseau.

En 1725, lord Derwent-Waters établit une loge à Paris; d'autres se formèrent rapidement ailleurs. Des bruits étranges accueillirent ces réunions mystérieuses, que l'on vit se propager rapidement et ténébreusement en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Pologne, en Russie, en Turquie même. Il devint bientôt évident que leur but principal était d'arrêter le Catholicisme et que leur esprit n'était autre chose que le protestantisme parvenu à l'état d'indifférence et ligué avec le déisme. Le pape Clément XII, en 1735, condamna la maçonnerie symbolique, ce qui décida les francs-maçons allemands à prendre le nom de *mopses*. Ce mot signifie dogue; et sous cet emblème ils se piquaient de vigilance et de fidélité. D'autres donnèrent à leur association le nom imposant d'*Ordre de la liberté*, dont il pré-

tendirent que Moïse était le fondateur ; ils portaient à la boutonnière une petite plaque de métal figurant les tables de la loi. Mais ce n'était pas le nom seulement , c'était la chose que le Saint-Siège interdisait.

En 1737, le Châtelet de Paris jugea comme le Souverain-Pontife et lança des ordonnances qui défendaient la maçonnerie symboliques.

Louis XV se montra irrité contre ceux des seigneurs de sa cour qui entrèrent dans un ordre mystérieux dont on ne pouvait appuyer les intentions d'aucun bon motif. Le duc d'Antin n'en accepta pas moins le titre de grand-maître en France ; il fut remplacé en 1743, par le prince de Clermont, et ensuite par d'autres, assez singulièrement.

En 1793, la maçonnerie ne fut pas supprimée en France, avec le carnaval, comme on l'a dit ; mais elle ne refit du bruit que six ou sept ans plus tard.

Jacquemin Claes ignorait toutes ces choses et beaucoup d'autres encore. On lui disait qu'une loge est le temple de l'amitié, à la porte duquel veille le silence. Il se disposait à y entrer, comme nous allons voir.

## III

## JACQUEMIN DEVIENT FRANC-MAÇON.

Je m'attendais à mieux.

LESSING.

C'est quelque chose d'extraordinaire que l'approche du jour où l'on doit être reçu en loge; c'est ridicule, quand la loge est sans portée, comme la loge des *Amis Réunis*; c'est triste quand cette loge est, comme il arrive assez souvent, un foyer de sombres projets.

Pour fixer le jour de la réception de Jacquemin, il fallait stipuler avec le juif Gédéon, qui, fidèle à sa nature, marchandait son admission comme toute autre chose. On lui demanda pour le dîner; deux cents francs; il en offrit vingt-cinq; et, comme il était le plus tenace dans les efforts que l'on fit pour se rapprocher, la chose finalement fut arrêtée à soixante francs; pour laquelle somme le frère Gersant promit un souper digne de l'ordre, avec une nappe blanche.

On avait annoncé au juif douze convives. On eut soin de ne convoquer que les sept frères de rigueur; car il faut au moins sept membres pour composer une loge;

et, comme il n'est pas permis d'être à table en nombre pair, on compta fort bien que les sept membres, le juif et le louveteau, feraient neuf.

Les sept frères maçons qui devaient former la loge étaient l'hôte M. Gersant, à qui sa taille et sa physiologie prononcée, quoiqu'il fût bonhomme, donnaient dans toutes les cérémonies d'admission le rôle de frère terrible; M. Lassource, que ses habitudes littéraires plaçaient au siège de vénérable ou président; M. Savoie, le marchand d'éponges, et M. Cavard, le sellier en chambre, que l'on ne manquait pas de nommer frères surveillants, parce qu'ils n'avaient pas d'autre indemnité; M. Félix, le peintre en bâtiments, qui était chargé de la décoration de la loge; M. Delon, le boucher, et M. Hulin, le fruitier, ou, pour parler plus à la parisienne, le mari de la fruitière. Ils fournissaient dans les repas ce qui était de leur ressort.

La double réception fut fixée à la soirée du 15 juin. Il n'y avait plus que trois jours; on s'occupa des préparatifs; et, tous les soirs, l'un ou l'autre des frères travaillait à l'éducation de Jacquemin, que l'hôte avait présenté comme louveteau. Quant à Gédéon, qui payait, il devait subir les épreuves,

— Mon jeune ami, dit M. Lassource au Tournaisien, nous vivons au milieu d'allégories sublimes, et voici l'explication que le vénérable Hiram en donna lui-même aux frères initiés à ses grands mystères.

Le *compas* et l'*équerre* avertissent le maçon que toutes ses actions doivent être réglées; le *niveau*, qu'il doit

régner entre tous les frères une parfaite égalité, cimentée par la *truelle*.

Les *colonnes d'airain*, dont l'une signifie : *il donnera la fermeté*, et l'autre : *en lui se trouve la force*, annoncent que le grand architecte de l'univers est le principe de la force et de la persévérance maçonniques. Josèphe, au premier livre de ses *Antiquités Judaïques*, parle de deux colonnes fameuses, l'une de briques et l'autre de pierres, sur lesquelles les enfants de Seth avaient gravé les sciences humaines en caractères hiéroglyphiques, afin qu'elles ne périssent point au déluge, qui avait été prédit par Adam. Il ajoute que ces deux nobles constructions, que n'endommagèrent pas les eaux, subsistèrent longtemps après Noé ; il est probable, mon jeune ami, qu'Hiram, en élevant ces deux colonnes d'airain, voulut conserver ainsi le souvenir du monument antédiluvien, dont les mystères et les hiéroglyphes lui étaient parfaitement connus.

La *perpendiculaire*, dont l'usage est souvent rappelé, indique que tout vient d'en haut. Le *pavé mosaïque*, qui se voit dans les loges rigoureuses, est l'emblème de l'union qui règne, comme on sait, entre tous les maçons. Le *dais d'or et d'azur*, qui surmonte le siège du vénérable, signifie par l'or la richesse et par l'azur la sagesse.

L'*étoile flamboyante*, continua-t-il, est l'emblème du génie qui élève aux grandes choses.

— C'est aussi, ajouta le sellier, la signification du grand architecte de l'univers.

— Et le *delta*, poursuivit l'hôte, voilà qui est sublime ; ça signifie tout.

On vous parlera encore de la *pierre angulaire*, symbole que vous connaîtrez plus tard.

Ce pathos, que l'orateur empruntait sans rien dire au frère Pillon du Chemin, ne paraissait pas à Jacquemin très-orthodoxe. Mais on ne lui laissa pas le temps d'entrer trop avant dans ses réflexions. Ces leçons se donnaient autour d'une table chargée de petits verres. Le boucher avait pris un morceau de papier ; et, avec une vraie plume d'auberge, il avait écrit une demi-page où l'on ne voyait que des signes, comme il suit :

Au G. : O. : de P. : , le G. : A. : de l'U. : a mis le N. : sur les F. : de l'O. : , sur les M. : de la L. : comme sur le V. : et sur tous les F. : M. : . La F. : M. : , dans son T. : , sous l'E. : F. : qui est l'œil de J. : , unit tout avec la T. : . Ainsi vivons d'E. : , et que le C. : nous règle, à la G. : du G. : A. : de l'U. : .

— Lisez cela, jeune homme, dit-il en poussant ce papier sous les yeux de Jacquemin. Voilà une langue qui devient la vôtre ; et quand désormais vous écrirez à des frères, c'est ainsi que vous devez marquer vos mots, à moins de continuer à passer pour un profane.

Jacquemin avait déjà parcouru quelques livres de maçonnerie ; cependant le même signe étant employé pour diverses expressions, il ne se retrouvait pas bien

— Voilà, reprit fièrement le boucher en lisant : — « Au grand Orient de Paris, le grand architecte de l'univers a mis le niveau sur les frères de l'ordre, sur les

maîtres de la loge comme sur le vénérable et sur tous les francs-maçons. La franc-maçonnerie, dans son temple, sous l'étoile flamboyante qui est l'œil de Jéhovah, unit tout avec la truelle. Ainsi, vivons d'équerre, et que le compas nous règle, à la gloire du grand architecte de l'univers. »

On ignore si Jacquemin eut la pensée que ce devait être encore là un sublime morceau pillé à quelque gros bonnet de l'ordre. Mais le boucher l'avait appelé d'un mot qui le frappa ; car c'était un mot du patois de son pays <sup>1</sup>.

— Vous m'avez appelé fieu, dit-il à Delon.

— Fieu, certainement, reprit celui-ci, c'est que je suis de Lille, et de la rue des Chats-Bossus encore. Ainsi nous sommes voisins ; et c'est pour cela que je vous protége ; et vous serez maître.

Jacquemin parut très-flatté. Il y avait cependant en lui quelque chose qu'il ne pouvait pas bien déterminer et qui semblait lui dire qu'il s'embarquait dans une sottie affaire. Mais la curiosité l'emportait. On l'entretenait de tout ce qui pouvait l'exciter. On lui parlait des trente-deux grades de la maçonnerie, chevaliers, templiers, frères du poignard, roses-croix ; on lui disait que ces titres n'étaient qu'honorifiques, et qu'il n'y avait de grades réels que les trois premiers qui devaient lui être conférés tout d'un coup. Ceux qui lui parlaient ne savaient jamais rien des projets qui grondaient fréquem-

<sup>1</sup> Fieu, pour enfant, fils, jeune homme.

ment dans les hautes loges ; ils lui dirent le peu qu'ils connaissaient des loges du rit écossais, des loges d'adoption, des loges d'élite, où l'on faisait un choix épuré des frères mêmes ; et, dans ces causeries, le jour de la réception arriva.

Le 15 juin, à cinq heures du soir, tous les membres convoqués arrivèrent à l'hôtel du Quai-des-Orfèvres ; Jacquemin avait mis son habit noir et sa culotte courte, qui alors était de grande mode. Gédéon était éclatant, chamarré de chaînes d'or et de bijoux à la manière des juifs. On n'attendait pour partir que M. Lassource, qui fit dire tout inopinément qu'il était indisposé et qu'on devait travailler sans lui.

La femme du savant n'aimait pas non plus que son mari allât en loge ; cela lui semblait ténébreux ; et elle ne manquait pas de lui jouer des tours lorsqu'elle le voyait tirer de la commode son tablier de maçon et le mettre à l'air dans le projet de s'en parer le soir. Ce jour-là, elle avait glissé de la rhubarbe dans une omelette aux fines herbes que M. Lassource avait mangée pour son déjeuner. Il en était devenu si relâché et si fade, qu'il devait garder la chambre.

Les frères se fussent trouvés dans un grand embarras, si l'hôte n'eût songé aussitôt au voisin Guenaud, le marchand de tabac, chez qui il courut, et qui fut prêt en cinq minutes, dès qu'il apprit qu'il y avait un souper.

On partit donc courageusement pour la rue Saint-Merry.

Comme la troupe maçonnique enfilait cette rue avec

une grande vigueur de jarrets, le hasard, qui est souvent original et quelquefois plaisant, voulut qu'un gamin de Paris croisât les frères en chantant une joyeuse chanson, dont ils attrapèrent ce couplet :

Cadet Rousselle a un cochon,  
Cadet Rousselle a un cochon,  
Que l'on a reçu franc-maçon,  
Que l'on a reçu franc-maçon,  
Il fait caca sur la truëlle.  
Que direz-vous de Cadet Rousselle ?  
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment,  
Cadet Rousselle est bon enfant.

— Polisson ! cria, de ses solides poumons, M. Cavard en s'arrêtant. Mais le gamin avait passé ; et il poursuivait :

Cadet Rousselle a un cheval,  
Cadet Rousselle a un cheval,  
Qu'est officier municipal.  
Qu'est officier municipal.  
Et qui ne va plus à la selle...

Un fiacre qui arrivait avec fracas empêcha d'entendre le reste.

— Ne voyez-vous pas, dit M. Gersant, pour calmer le sellier, que c'est une chanson du temps de la terreur ?

— Il est fâcheux, ajouta le peintre en bâtiments, que M. Lassource ne soit pas des nôtres. C'est celui-là qui à table sait de belles chansons !

Cependant on était arrivé au n° 22, où se trouvait la

loge des *Amis réunis*. On entra. Jacquemin était un peu honteux. Après qu'on eut monté trois étages, on s'arrêta devant une porte sur laquelle le frère Félix avait peint ces mots en lettres rouges :

LAUGÉ DES FRANCS-MAÇONS.

LES AMIS RÉUNIS.

Félix s'approcha de Jacquemin, qu'il savait être un jeune homme ayant fait ses études; et lui montrant l'inscription :

— Je suis en discussion, lui dit-il, avec le frère Las-source, à propos de mon orthographe. Il prétend qu'il faut, au premier mot, une apostrophe après l'L.

Ces paroles furent pour le Tournaisien un coup de foudre. Il était clair que le savant se moquait de la maçonnerie.

La porte cependant s'était ouverte.

— Vous causerez à table, interrompit le marchand d'éponges en poussant Jacquemin dans l'antichambre de la loge.

Il y avait, à droite et à gauche de cet antichambre, des cabinets, et au fond une porte qui ouvrait dans le temple, ou du moins dans la pièce qu'on nommait ainsi. Les frères Savoie et Cavard, en qualité de frères surveillants, s'emparèrent des deux néophytes et les conduisirent aux cabinets de réflexion. Jacquemin, sous la garde du frère Savoie, entra dans le cabinet de droite, qui était barbouillé ou tendu de noir jusqu'au plafond.

Une seule chandelle brûlait sur une petite table. Devant cette chandelle on avait préparé une feuille de papier, une plume et de l'encre, et sur cette feuille, en guise de serre-papier, une tête de mort.

Le marchand d'éponges dépouilla Jacquemin de ses bijoux, de son argent, de tout ce qu'il avait sur lui de métallique; puis il lui dit :

— Ce que je fais là est pour marquer l'abnégation que tout franc-maçon doit faire des richesses et des vanités de ce monde. A présent vous allez rester seul un moment, pour faire vos méditations avant les engagements qu'il s'agit de contracter. Vous allez voir la lumière; considérez que c'est une vie nouvelle pour vous. En sortant des ténèbres où végètent les profanes, nos statuts veulent que vous fassiez votre testament. On entend par là l'expression de vos sentiments les plus intimes.

Tout ce discours du frère était une formule apprise; la même chose fut dite avec les mêmes accompagnements à Gédéon le juif, dans le cabinet de gauche.

Jacquemin, laissé seul, ne se trouva pas à son aise. — Qu'est-ce que tout cela ? dit-il; c'est stupide ou c'est mal. J'aurais dû rechercher quelque bon conseil; et, puisque je ne connais ici personne, j'aurais dû écrire à mes maîtres, ou à des personnes vraiment éclairées.

Cependant il était là, devant la tête de mort, qui n'est jamais chose réjouissante. La peur, l'embarras, la fausse honte, la curiosité, le ballottaient. N'osant pas ôter la tête de mort, il tira doucement le papier, écrivit à la hâte

quelques lignes, puis frappa trois coups, ainsi qu'on le lui avait prescrit.

Le frère surveillant rentra aussitôt :

— Vous êtes déjà prêt, dit-il : à la bonne heure ; j'aime cela.

Il mit à Jacquemin un bandeau sur les yeux, le prit par la main, et le conduisit, avec le papier qu'il appelait son testament, à la porte du temple, où il frappa trois fois trois coups.

— Qui frappe là ? demanda une voix de l'intérieur.

— Un frère.

— Que demandez-vous ?

— Je demande à présenter au temple un candidat, fils de maçon.

Dans cette circonstance solennelle, le mensonge, quoiqu'il fût convenu, fit battre le cœur de Jacquemin, qui pourtant se bornait à le tolérer.

— Quel est le nom du louveteau ? reprit la voix.

— Jacquemin Claes, jusqu'à ce qu'il lui soit permis de s'appeler le frère Jacquemin.

— Que désire-t-il ?

— Voir la lumière.

— A-t-il fait son testament ?

— Je l'apporte.

— Qu'il soit introduit ; il a ici un parrain.

Tout cela n'était pas très-régulier de forme. Néanmoins la porte s'ouvrit et Jacquemin entra, mais sans rien voir ; car il avait sur les yeux une serviette épaisse.

Après qu'il eut fait trois pas dans la loge, il sentit

que la main du frère surveillant le lâchait et qu'il était abandonné à lui-même. La feuille de papier qu'on appelait son testament fut remise au frère Félix, qui la lut à haute voix. Elle contenait ce qui suit :

« Je suis sous la garde de Dieu. Que sa main me dirige : si je m'égare, qu'elle me fasse rentrer dans la voie. »

Cette lecture fut suivie d'un moment de silence, que le frère Gersant rompit en disant :

— C'est fort bien ; ce n'est pas le style maçonnique ; aussi le candidat n'est-il pas encore initié. Je suis son répondant, corps pour corps ; et je demande que comme l'ouveteau il soit exempté des épreuves matérielles et physiques.

— C'est accordé, répondit le vénérable. Qu'il subisse donc la question morale. Commencez, frère Félix.

— Jeune candidat, dit le peintre en bâtiments, se tournant d'un air digne vers Jacquemin, qui avait toujours les yeux bandés, que feriez-vous si vous étiez au haut d'une échelle et qu'on menaçât de vous en précipiter, à moins de renier la franc-maçonnerie ?

— Je me dépêcherais de descendre, répondit Jacquemin, et je me moquerais de la menace.

— C'est finement répondu, s'écria le parrain. A vous, frère Guenaud.

— Que feriez-vous, jeune candidat, dit celui-ci, si l'on voulait vous faire dîner gras un vendredi, à moins de révéler les secrets de l'ordre, qui vont vous être confiés ?

— Je ne dînerais pas du tout, répondit Jacquemin.

— Voilà qui vous la coupe, dit le parrain; vous faites des questions insidieuses à ce jeune homme, que vous effarouchez. A vous, vénérable, la troisième question.

— Je ne ferai pas une simple question, dit le boucher. Le candidat est chrétien catholique. C'est une religion intolérante. Je propose donc que le jeune homme abjure devant nous, s'il veut être admis; ou bien qu'on le rejette dans les ténèbres.

— Si ce qu'on dit là est sérieux, répondit Jacquemin, on aurait dû m'en prévenir...

— Supérieurement parlé, interrompit le parrain; nous avons du caractère.

Puis se tournant vers l'auteur de la proposition, il lui dit à voix basse :

— Vous n'êtes qu'une bête.

S'adressant ensuite à Jacquemin, il ajouta :

— Vous avez glorieusement subi les épreuves. Sortez des ténèbres.

En disant ces mots, le frère Gersant enleva le bandeau qui couvrait les yeux du néophyte; et Jacquemin vit la lumière.

Il se trouvait au milieu d'une grande pièce longue, barbouillée d'une couleur qui pouvait avoir la prétention d'être bleue. Le plafond se trouvait peint en manière d'azur, avec des étoiles, une lune et un soleil en découpures de papier doré. Dans le haut de la salle étaient deux colonnes, et entre les deux colonnes le

siège du vénérable, surmonté d'un dais en papier azur et en papier doré ; au-dessus du dais l'étoile flamboyante en clinquant ; au milieu de l'étoile, qui avait trois pieds de diamètre, un delta, et au milieu du delta un G, première lettre du nom de Dieu (*God*) en anglais.

Au-dessous du vénérable, des sièges étaient adossés aux murs, à droite et à gauche. Les frères, décorés de leurs tabliers et de leurs cordons, étaient tous assis, ayant aux mains des gants qu'ils croyaient blancs. Tous tenaient l'épée nue à la main gauche ; il y avait devant chaque siège un petit bureau, sur lequel reposaient la truelle et le maillet. Ils se servaient de ce dernier instrument en frappant trois coups, pour approuver, pour applaudir, ou pour demander la parole.

A quelques pas, devant le vénérable, s'élevait un petit autel triangulaire, sur lequel on avait mis quelques fleurs dans un vase de verre bleu.

Tout ce que nous venons de décrire occupait la partie gauche du temple, qui avait un aspect assez misérable. La partie droite avait l'air d'un magasin, étant remplie et obstruée d'objets singuliers en usage dans les épreuves.

— Voilà ce que c'est qu'une loge, dit en lui-même Jacquemin, singulièrement préoccupé. Ils appellent cela un temple !

Il avait cru que c'était plus curieux. Il se consola en se promettant quelque agrément à voir les épreuves du juif.

Cependant tous les frères s'étaient assis au moment où son parrain lui avait ôté le bandeau; ils voulaient le frapper par un imposant spectacle; ils quittèrent bientôt leurs sièges, aussi bien que le vénérable, et firent cercle autour de lui, pour l'initier.

Ce fut son hôte, le frère terrible, qui avait déposé son formidable ministère pour être son parrain, qui fut chargé aussi de lui ouvrir le trésor des secrets. Il lui apprit d'abord la marche en loges des apprentis et des compagnons, qui consiste à n'avancer que du pied gauche sur la gauche, et trappant pareillement le talon du flanc du pied droit, et puis, repartant de ce pied droit, en traînant le pied gauche et le frappant à chaque pas, par le travers, contre le talon de l'autre; puis la marche des maîtres, car on lui conférait à la fois les trois grades. Son parrain marcha en maître devant lui, avançant le pied droit sur la droite et frappant le talon du flanc du pied gauche, avançant ensuite le pied droit, et toujours de même en zigzags à angle parfait.

A l'enseignement de la marche succéda l'enseignement des attouchements. Il lui apprit que reconnaître un maçon par l'attouchement, cela s'appelle le tuiler. Il lui fit l'attouchement de l'apprenti, qui se pratique en se prenant mutuellement par la main droite, plaçant le pouce sur l'os de la racine du doigt du milieu de la main que l'on serre, et poussant cet os trois fois, les deux premières rapidement, la troisième avec un peu plus de lenteur.

Il exécuta les autres attouchements, qui varient peu, indiqua les signes triangulaires et le signal du niveau que l'on fait devant sa figure pour saluer; il dit les mots sacrés, depuis le Jakin et le Tubalcain des apprentis jusqu'au Sisboleth des maîtres, et il ajouta que les mots de passe variaient selon les saisons, donnés qu'ils sont par le Grand-Orient.

On lui dit beaucoup d'autres choses; que, par exemple, en langage maçonnique un apprenti avait trois ans et plus, un compagnon cinq ans et plus, un maître sept ans et plus; et qu'il fallait, dans les questions relatives à ce point, répondre conformément à la règle, qui ne varie pas avec les années, un maître n'ayant jamais que son âge de maître et un apprenti que son âge d'apprenti. On lui fit noter qu'à la demande : *Connaissez-vous la lumière?* qui se fait à tous les frères, et à la demande : *Connaissez-vous l'acacia?* qui ne s'adresse qu'aux maîtres, on devait répondre textuellement et invariablement : *La lumière m'est connue; L'acacia m'est connu.* Les maçons pas plus que les Normands n'aiment le oui ni le non bien nets. On lui expliqua que le rôle du frère terrible était de faire peur aux candidats et de les maltraiter pour éprouver leur courage. On lui dit encore que ce qu'on appelait *loges d'adoption* étaient des tenues de fêtes où les femmes étaient admises au temple, avec le tablier et le cordon en sautoir, et le titre de sœurs, mais pour des bals ou des gueuletons seulement; et que dans ces occasions il y avait des mots de passe de circonstance et des signes de convention par-

ticuliers, qui ne compromettaient rien des secrets fondamentaux.

Ce cours, dont les détails, si nous les allongions, pourraient sembler fastidieux, dura un quart d'heure.

Cependant Gédéon avait déjà frappé trois fois. Le frère surveillant qui l'avait mis au cabinet des réflexions alla le prendre enfin. Tout le monde rentra dans le silence.

On heurta trois fois trois coups à la porte, comme on avait fait pour Jacquemin ; seulement, au lieu de répondre que celui qui sollicitait l'admission était un fils de maçon, on répondit que c'était un profane. Le frère Gersant reprit son personnage de frère terrible et demanda si le postulant s'était préparé à supporter courageusement les épreuves. Sur la réponse affirmative du frère surveillant, qui consentait à être parrain, on introduisit Gédéon, pâle, défait, les yeux bandés selon l'usage.

Son testament, qui occupait tout une page, eût pu se résumer en ce peu de mots, qu'il léguait la direction de sa conduite aux frères. On en fut assez content.

Pendant qu'on le lisait, Jacquemin continuait son examen de la loge. Il vit alors que le temple était éclairé par un lustre en bois, chargé de sept chandelles allumées. Il remarquait partout la consécration du nombre impair, et surtout des nombres trois, sept et neuf.

Il jeta aussi les yeux sur ses nouveaux frères. Le

marchand de tabac avait un tablier tout gâté, et un cordon privé de son étoile. Il lui en fit l'observation.

— Vous savez ce qu'on dit, répliqua ingénument le frère Guenaud, que les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés. C'est que je vends des attributs ; et j'espère bien que vous me donnerez votre pratique. Un de nos dignes frères, qui va demain à la loge du Pélican, est venu changer son tablier et son cordon contre des neufs. Ce que c'est que d'avoir des enfants ! son petit garçon avait pendu un polichinelle au bout du cordon, à la place de l'étoile, qu'il a égarée, et sa fille avait collé des mâts de cocagne, des soldats et des canards sur le tablier. Je les ai mis pour aujourd'hui, ne voulant pas en compromettre de neufs.

En riant de tout cela, le frère Guenaud alluma un cigare.

Le frère Félix vint lui faire observer que ce n'était pas permis et qu'il gâtait le temple.

— Ce n'est pas le Pérou que ton temple, répondit le frère en éteignant son cigare.

Il marmotta pour se consoler, qu'il fumerait en sortant, et qu'il revaudrait l'affront au peintre.

On commençait alors les épreuves ; elles attirèrent l'attention de Jacquemin.

On fit monter le juif sur une échelle qui, à chaque échelon qu'il montait, descendait dans un trou de la valeur d'un échelon. Après qu'il eut fait vingt-cinq échelons, ce qui devait lui laisser croire qu'il était à une certaine

hauteur, on lui commanda de se précipiter. Apparemment qu'il avait confiance, ou qu'il était prévenu ; car il sauta sans hésiter. Toutefois il parut surpris, ayant pris un certain élan, de tomber seulement de la hauteur d'un tabouret.

On lui présenta alors une planche hérissée de clous, en lui ordonnant de se laisser choir dessus. Lorsqu'il l'eut bien tâlée, il se lança ; mais on avait substitué un matelas à la planche.

On lui dit ensuite que, pour arriver au temple, il fallait faire un périlleux voyage souterrain. On le fit tourner quatre fois autour d'une longue table, sur laquelle des frères, armés d'épées de théâtre, faisaient un cliquetis épouvantable ; le frère terrible hurla à ses oreilles, simulant les cris des bêtes féroces avec une effroyable vigueur ; on corna dans des instruments sinistres ; on agita de grandes crécelles ; c'était un vacarme infernal. On brûla autour du visage de Gédéon des étoupes imprégnées d'esprit-de-vin ; le petit juif suait à grosses gouttes. Mais il allait son chemin.

A la fin, on lui dit qu'il était au bout du souterrain et qu'il fallait descendre dans un précipice. Le juif, pensant probablement que, quoique en loge, il était sous la protection des cinq codes, se laissa faire. On l'attacha sur une grande roue, que l'on fit tourner avec vitesse.

Quand on arrêta la roue, il était temps. Le candidat se soutenait à peine. On lui ôta son bandeau et on le fit asseoir, en lui déclarant qu'il était reçu. Le courage

qu'il avait montré le dispensait des épreuves morales, qui d'ailleurs pour les frères présents étaient plus embarrassantes que les épreuves physiques.

La joie le remit bien vite.

Aussitôt qu'on le vit ramené, on lui demanda de faire le serment, circonstance que, dans la préoccupation des frères, on avait oubliée pour Jacquemin. Celui-ci s'en réjouit vivement, lorsqu'il en entendit la formule. Gédéon prit cette formule qu'on lui présentait et la prononça, la main droite posée sur l'autel triangulaire :

« Je jure sur les statuts généraux de l'ordre et sur le » glaive, symbole de l'honneur, de garder inviolable- » ment tous les secrets qui me seront confiés. Je » promets d'aimer mes frères et de les secourir selon » mes facultés. Je consens, si je deviens parjure, à » avoir la gorge coupée, le cœur et les entrailles ar- » rachés, le corps brûlé et réduit en cendres, mes cen- » dres jetées au vent, et ma mémoire en exécration à » tous les francs-maçons. Que le grand architecte de » l'univers me soit en aide ! »

Le bandeau n'eût dû tomber de ses yeux qu'après ce serment, dont nous donnons le texte officiel ; mais on avait craint qu'il ne se trouvât mal.

On lui dit alors qu'il devait se féliciter de n'avoir pas subi les plus violentes épreuves ; on promit de lui en conter de curieuses à table ; on lui apprit tout ce qu'on avait appris à Jacquemin. Après cela, on ferma la loge ; et la bande, enrichie de deux nouveaux frères, s'en alla souper.

Dans le chemin, ils se trouvèrent, par un jeu du hasard, escortés d'une bande d'ouvriers ivres, dont l'un chantait à gorge déployée la chanson suivante. Tous les efforts des frères ne purent obliger cet insolent au silence.

### LA TRUELLE

AIR du MÉNAGE DE GARÇON : *Je loge au quatrième étage.*

Je suis un avocat sans cause,  
Quoiqu'à l'affût comme un requin  
Sur mon compte le bourgeois glose ;  
On m'ose traiter de coquin.  
La médisance est bien cruelle ;  
Mais quelque jour on se taira.  
Je suis maçon ; j'ai ma truelle ;  
Le reste ira comme il pourra.

On me fait des reproches graves.  
A moi qui suis fort et puissant,  
De n'être point parmi nos braves  
Et d'avoir pris un remplaçant ;  
Mais le courage en moi chancelle...  
Jamais il ne s'affermira.  
Je suis maçon ; j'ai ma truelle ;  
Le reste ira comme il pourra.

J'ai fait souvent pleurer ma mère,  
Tout petit je battais mes sœurs,  
J'ai cent fois chagriné mon père,  
J'ai désolé mes professeurs.  
A l'étude j'étais rebelle,  
mais âpre aux jeux, *et cætera*.  
Je suis maçon ; j'ai ma truelle ;  
Le reste ira comme il pourr

Je vivais mal avec ma femme ;  
J'ai planté là mes deux enfants ;  
Mes voisins m'appellent infâme,  
Avec d'autres mots étouffants.  
Au diable leur triste crécelle !  
Nargue de tout ce qu'on dira !  
Je suis maçon ; j'ai ma truelle ;  
Le reste ira comme il pourra.

Pour moi la chicane est une ombre  
Qui m'a toujours accompagné.  
Aussi j'eus des procès sans nombre ;  
Mais je n'en ai jamais gagné.  
Je n'ai plus rien dans l'escarcelle ;  
Et, quand mon crédit s'éteindra,  
Je suis maçon ; j'ai ma truelle ;  
Le reste ira comme il pourra.

Mon crédit se meurt assez vite :  
Mes plus beaux jours sont terminés.  
On dirait que chacun m'évite ;  
On me ferme la porte au nez.  
Je vais à ma loge fidèle :  
Là du moins on me recevra.  
Je suis maçon ; j'ai ma truelle ;  
Le reste ira comme il pourra.

J'ai fait des tours de passe-passe ;  
Dans plus d'un j'eus un vrai bonheur,  
Et pour un trait qui les surpasse  
On dit que j'ai perdu l'honneur.  
Mais de cette autre bagatelle  
Le souvenir s'amortira.  
Je suis maçon ; j'ai ma truelle ;  
Le reste ira comme il pourra

Maçon, sans que rien te déroute,  
Va, moque-toi des préjugés.

Mais que la mort t'attrape en route,  
 Tes comptes sont mal arrangés.  
 Satan te tient par la ficelle ;  
 Si tu dis, quand il te prendra :  
 « Je suis maçon j'ai ma truelle ; »  
 Le reste ira comme il pourra.

---

## IV

## SOUPER MAÇONNIQUE

Vos êtes trop sur la branche.

DÉSAUGIERS.

En arrivant à l'hôtel du quai des Orfèvres, désagréablement préoccupés des couplets dont on venait de leur emplir les oreilles, les frères montèrent, sans s'arrêter, à la salle du premier étage, où le festin se dressait. La table fut garnie en un clin d'œil. Les étoiles, qu'on appelle dans le langage humain des chandelles, étaient au nombre de neuf, rangées trois par trois et en triangles, selon le devoir. Le vénérable, conservant sa dignité toute la soirée, prit le siège du milieu et cria :

— Frères, à l'ouvrage !

Ce qui veut dire : — Messieurs à table !

Tout le monde le comprit. Les frères anciens tracèrent en l'air devant leur nez des triangles plus ou moins

corrects ; Jacquemin fit le signe de la croix et dit son bénédicité.

— Le frère louveteau fait des triangles quadrangulaires, dit le juif en se penchant vers l'hôte.

— Faites vos triangles comme vous l'entendez, répondit le frère Gersant ; vous n'êtes pas frère surveillant.

— Cette planche est mal travaillée, dit le frère Savoie, en changeant la disposition de quelques plats.

Il critiquait la manière dont la table était servie.

— A vous la truelle, vénérable, interrompit le frère Hulin, qui dévorait des yeux un morceau de veau aux petits pois.

Le vénérable prit la truelle, c'est-à-dire la grande cuiller, et servit le potage.

A ce mot de truelle ainsi appliqué, Jacquemin pensa malgré lui au cochon de Cadet Rousselle ; ce qui fit qu'il ne mangea que la moitié de sa soupe.

Avant d'attaquer les plats de viande, le vénérable ordonna que l'on chargeât les barils ; ce que vous autres, bons et honnêtes lecteurs, vous appelleriez emplir les verres. Il se leva ensuite en proposant un toast aux deux frères initiés.

Ce toast obligé fut accueilli par des triangles horizontaux que tracèrent les barils dans l'espace avant de se choquer. Après cela, chacun joua des dents.

Dès que la conversation se ranima, elle ne roula, comme de juste, que sur l'admission qui était la cause du repas. On refélicita les nouveaux frères ; on leur fit

revaloir l'agrément qu'ils auraient désormais dans leurs voyages de pouvoir se dire, en mettant le pied dans une ville :

— J'ai ici des frères.

— Il ne faut plus aux jeunes initiés, pour être en règle, que deux petites dépenses, dit le marchand de tabac; la première est l'acquisition du tablier, du cordon bleu et des autres attributs; pour cela je me recommande. Aux frères de notre loge, je fais des remises qu'ils n'auront pas ailleurs.

— Nous nous entendrons, dit le juif.

— J'achèterai certainement chez vous, dit Jacquemin.

Il ajouta tout bas : — Quand j'achèterai; — car sa conscience éprouvait quelque trouble.

— La seconde dépense aura lieu, reprit Hulin, quand les frères se présenteront au Grand-Orient pour avoir leur diplôme.

— Mais, demanda Gédéon surpris, est-ce qu'on a besoin d'un diplôme écrit? On ne m'avait pas dit cela. Les mots et les signes qui viennent de nous être appris ne suffisent-ils pas?

— Ils suffisent pour la loge, dit le vénérable. Il est indispensable que vous les sachiez pour prouver au Grand-Orient, à qui nous vous présenterons, que vous êtes initiés. Mais sans un diplôme du Grand-Orient, avec lequel on vous donnera en même temps les mots de passe, vous ne pouvez entrer ni pénétrer dans aucune loge étrangère.

— Et quel est, demanda Gédéon, le montant de cette dépense ?

— Le diplôme est très-flatteur, répondit Félix, je vous ferai voir le mien ; c'est un parchemin avec gravures allégoriques.

— Et cela coûte ?

— Les colonnes et tous les attributs y éclatent.

— Mais le prix ?

— Oh ! le prix varie, dit l'hôte, de cent à trois cents francs.

— Bon ! répliqua le juif : on peut s'arranger.

— Mais on ne peut pas avoir cela d'occasion, ajouta malicieusement le frère Cavard ; c'est personnel.

— Quant à vous, mon jeune frère, interrompit le vénérable, en changeant la conversation et s'adressant à Jacquemin Claes, à la première assemblée, nous vous ferons orateur de la loge.

— Je suis trop timide, répondit Jacquemin.

— Bah ! vous nous connaissez tous ; vous parlerez de devoirs et de morale, de fidélité et de bienfaisance. Vous y mettrez de la sensibilité ; cela fait toujours bien. Vous pourrez écrire vos discours. Est-ce que pour la solennité de ce jour vous n'avez pas fait une petite chanson ?

— Une chanson, répliqua le Tournaisien ; mais je ne sais pas faire de chansons.

— Eh bien ! si c'est cela que vous voulez, dit le peintre en bâtiments, je vais, moi, vous chanter la chanson du savant, vu qu'il n'est pas là pour la chanter lui-

même. Et le frère chanta à plein gosier, après qu'on eut fermé les fenêtres, à cause de l'air patriotique, que la Restauration n'aimait guère :

### PLANCHE DE TABLE

SUR L'AIR DE *la Marseillaise*.

Allons, enfants de la truelle,  
Voici le moment du dîner.  
Si la faim nous semble cruelle,  
Nos dents vont pouvoir s'en donner. (*Bis.*)  
Voyez-vous la tourte imprévue...

Mais on n'avait pas remarqué jusqu'alors que le frère Guenaud, qui buvait sans relâche, s'était enivré en silence, et qu'un très-grand scandale se préparait. Ce frère se mit à faire sa partie dans la chanson.

— Je n'ai pas vu la tourte, dit-il en interrompant le chanteur.

On lui cria unanimement le chut solennel. Le frère Félix poursuivit :

Les poulets à la Marengo...

— Les poulets à la quoi?... demanda pareillement Guenaud, pendant que Félix, imperturbable, achevait, son couplet :

Ils viennent, flanqués du gigot,  
Nous ravir le nez et la vue.

— Oh ! la frime ! il était fier le gigot pour te ravir le

nez, dit encore l'ivrogne, dont le murmure fut couvert par le refrain :

A table! chers amis! en dignes francs-maçons,

Buvons, mangeons!

Et qu'un vin pur anime nos chansons !

Quel est ce grand plat d'écrevisses,

De crêtes et de champignons ?...

— Où ça des écrevisses ? où ça des champignons ? interrompit derechef le frère Guenaud, à qui son voisin mit la main sur la bouche pour ne pas déranger le chanteur, qui allait toujours :

Pour qui la choucroûte aux saucisses

Et la friture de goujons ? (*Bis.*)

— Oh ! la friture ! les tas de menteurs, grommela le frère ivre, en dépit des efforts de son voisin. C'est le vénérable qui l'aura pêchée, la friture.

Mais le peintre en bâtiments continuait sans s'ébranler :

Maçons, pour nous ? Et le champagne,

Le clos-vougeot, le chambertin...

— C'est ça ! hurla Guenaud en frappant la table ; donnez-en, versez-en ; chargez les barils !

Et ici, pendant que le frère Savoie gourmandait rudement l'interrupteur, le frère Félix se vit obligé de reprendre :

Maçons, pour nous ! Et le champagne,

Le clos-vougeot, le chambertin,

Viennent rehausser le festin !  
Cédons au transport qui nous gagne.  
A table ! chers amis ! en dignes francs maçons,  
Buvons, mangeons !  
Et qu'un vin pur anime nos chansons !

Maçons, en gourmets pleins d'adresse,  
Sachons diriger nos travaux.  
Luttons un peu contre l'ivresse ;  
Mangeons sans presser les morceaux. (*Bis.*)

— Il n'y a plus rien, vieux blagueur !... grogna le marchand de tabac, sans empêcher la chanson de marcher :

Mais dehors les bouteilles vides !  
Mais loin de nous le plat désert !  
Et sur l'agréable dessert  
Tombons en colonnes avides.

— Oui, tu tomberas sur ton prussien, avec tes colonnes, dit encore le frère Guenaud.

Heureusement, le chorus couvrit cette nouvelle incongruité :

A table ! chers amis ! en dignes francs-maçons,  
Buvons, mangeons !  
Et qu'un vin pur anime nos chansons !

Fi donc de ces bourgeois austères,  
Craignant toujours de s'oublier !  
Ah ? s'ils connaissaient nos mystères,  
Ils prendraient tous le tablier. (*Bis.*)

— Pour des festins pareils, il y a presse, intercala l'obstiné contradicteur.

— Cet homme a le vin mauvais, dit le vénérable.

— Chut ! crièrent les autres frères en répétant le *bis* :

Ils prendraient tous le tablier.  
Aux maçons la vive allégresse,  
Le bouquet de ce jus divin,  
Et les ragoûts et le bon vin !  
Aux maçons la table et l'ivresse !

— Je crois qu'il nous insulte, ce loriot-là, dit le frère Guenaud.

Après quoi il se mêla au chœur d'une voix creuse :

A boire ! chers amis en dignes francs-maçons,  
Buvons, mangeons !  
Et qu'un vin pur anime nos chansons !

Amour sacré de la cuisine,  
Conduis, soutiens nos appétits.

— En voilà une bonne ! en voilà une salée ! On te dit qu'il n'y a plus rien, glapit le malencontreux frère ivre.

Le peintre en bâtiments suivit son chemin avec onction :

Que les rôtis aient bonne mine !  
Que tout soit digne des rôtis ! (*Bis.*)  
Fais que ce banquet délectable  
Jusqu'au bout soit un vrai festin !  
Que le soleil, demain matin,  
Nous retrouve encor tous à table.

— Quand il n'y a plus rien dessus, on peut bien être dessous, marmotta le frère Guenaud ; il coula sous la

table en effet, et se mit à ronfler comme une cloche au bruit du refrain :

A table ! chers amis ! en dignes francs-maçons,  
Buvons, mangeons !  
Et qu'un vin pur anime nos chansons !

— Le frère Guenaud est sujet à ces inconvenances, dit l'hôte à Jacquemin. Aussi nous ne l'avions pas engagé. Il n'est venu que grâce à l'indisposition du frère Lassource. Mais n'en concevez pas mauvaise opinion de nos assemblées. Si nous n'étions pas comme ce soir en petit comité, en famille, pour ainsi dire, on l'eût mis dehors. Excepté lui, tous les autres frères ont bon genre et se respectent.

Malheureusement, pendant que le frère Gersant faisait ainsi l'apologie de sa loge, le vin, qu'il n'avait pas ménagé (on n'avait bu que du vin ordinaire), lui préparait de cruels démentis. Le boucher et le mari de la fruitière se tenaient calmes. Mais les frères Savoie et Cavard, à qui la chanson avait fait venir l'eau à la bouche en évoquant toutes sortes de bonnes choses dont ils avaient été privés, commencèrent à se plaindre de la mesquinerie du dîner.

— C'est lui qui ordonne la chose, dit le frère Cavard, en désignant l'hôte, et c'est lui qui empoche l'argent ; voilà l'injustice.

— Le mal vient de là, ajouta le frère Savoie, que c'est lui qui empoche les pièces de cent sous, et que tous les dîners se font chez lui.

— Voulez-vous, dit le boucher en venant à l'aide du frère Gersant, qu'on les fasse chez le sellier ?

— Ou chez le marchand d'éponges ? ajouta le frère Hulin.

— Vous me faites de la peine, dit l'hôte, avec componction dès qu'il se vit appuyé ; vous êtes des ingrats : je suis seul de la loge restaurant-traiteur, faut-il porter notre argent à des profanes ? Faut-il vous exposer chez des gens qui vous verront, quand vous vous oubliez, comme le marchand de tabac, sous la table ? Qu'est-ce qu'on dira de l'ordre ?

— L'ordre ne va déjà pas si bien, reprit Cavard ; vous n'avez pas besoin de nous regarder avec votre mine de frère terrible ; on ne fait pas d'épreuves ici. Mais si on se jette dans le chapitre des reproches, je ne trouve pas qu'on administre comme il faut. Notre loge est sale et décorée sans goût.

— Sans goût ! releva le peintre. Donnez de l'argent, et vous en aurez du goût. Tiens ! on me passe cinq francs par réception pour l'entretien de la loge, et on veut du luxe ! Vous êtes trop sur votre gueule. Tout l'argent qui rentre, vous ne savez que le manger.

— Tu n'en laisses pas ta part aux chiens, toi, riposta le frère Delon, en colère.

— Cela n'empêche pas, cria Savoie, que le souper que nous avons fait ne vaut pas ce qu'il coûte. J'ai encore faim.

L'hôte poussa un pain de quatre livres devant le plaignant, mit la main sur son cœur pour se contenir, agita

la tête pour secouer sa douleur; puis il frappa trois fois, la table du manche de son couteau.

— Je demande la parole, dit-il.

— Vous l'avez, répondit le vénérable; et il promena sur les convives un regard qui imposait silence.

— Frères, reprit l'hôte, expliquons-nous. Comptez les bouteilles. On en a bu quarante. J'en ai fait monter quarante-cinq. C'est cinq bouteilles par travailleur; du vin à douze; je ne le fais pas. Cinq bouteilles à douze font trois francs. De cinq francs que nous allouons par tête dans nos dîners de corps, ôtez trois; restent deux, deux francs, mes frères, pour le potage, la viande, les légumes, le poisson, le rôti, les ragoûts, le beurre, le sel, le poivre, la moutarde, le pain, les chandelles et le dessert; jugez.

Tous les frères, à ce discours, furent attendris. Des excuses furent faites; la paix se remontra; l'hôte, pour la cimenter, alla prendre une bouteille de cent-sept-ans; et à minuit, Jacquemin, qui n'avait travaillé qu'avec une extrême modération dans l'exploitation des bouteilles, put s'aller coucher, seul entre tous de sang-froid, et méditant sur tout ce qu'il venait de voir et d'entendre.

Les scènes qui avaient été jouées devant lui, et dans lesquelles il avait eu son personnage, se représentèrent dans ses rêves agités, comme une fantasmagorie absurde. Il s'éveilla le lendemain très-fatigué; il descendit bientôt pour déjeuner.

L'hôte lui fit de nouvelles excuses d'un air tout penaud.

— J'aurai soin, ajouta-t-il, que la prochaine loge soit mieux composée ; et j'espère que nous aurons le plaisir de travailler de nouveau à la Saint-Jean. Je me suis rappelé un singulier oubli qu'on a fait hier ; cela ne s'est peut-être jamais vu ; et je désire que personne ne l'ait remarqué. Dans la précipitation qui nous dominait, on n'a pas pensé à vous demander le serment. Vous n'êtes ainsi frère qu'à demi ; car vous n'êtes pas lié à nous. C'est comme un mariage dont une des parties n'aurait pas donné son consentement. Heureusement que nous sommes gens de revue. Nous réparerons cela à la tenue prochaine.

Plus heureusement pour Jacquemin, il fut dispensé de répondre, par l'arrivée d'une lettre que la servante du marchand de tabac apportait.

— Qu'est-ce que peut avoir cet animal-là pour m'écrire ? dit le marchand de vin en tournant la lettre entre ses doigts. Il se décida à l'ouvrir.

Mais, comme le frère Guenaud écrivait fort mal et que le frère Gersant ne lisait pas très-bien, Jacquemin fut prié de lire cette missive, dont voici le contenu :

Paris, le 16 juin 1814.

« Monsieur Gersant,

« Ayant été insulté hier, avec ma figure tachée de vin, que le frère Cavard ou autre avait marché sur ma cravate et sur la poitrine de ma chemise, et même que des petits pois au lard étaient collés au dos de mon ha-

bit, ma femme a dit que cela n'avait pas de bon sens ni de sens commun, et que ça ne pouvait pas continuer, et que nous n'étions tous que des bêtes, des serins, des vrais jocrisses. Attendu que les petites loges comme nous passent pour des pas-grand'choses, et les grandes, des conspirateurs, vu que tous les amis du tyran s'en mettent; que Sa Majesté Louis-le-Désiré ne veut plus de francs-maçons, qui sont les agents de l'ogre de Corse et ceux qui trament pour réintégrer l'usurpateur et la république. Avec ça que la police a l'œil dessus; et que nous ne faisons que des bêtises, dont un enfant rougirait de les faire, comme dit ma femme. Si bien que je ne tiens plus l'article... »

— Tant mieux, interrompit l'hôte. Il ne vous vendait que du rebut, qu'il achetait aux ventes du mont-de-piété.

« Et je donne ma retraite et démission de la loge, abdiquant mon titre et dignité de franc-maçon. Et, si on veut me tuer et me couper en morceaux pour les jeter au vent, comme franc-maçon réfractaire, j'ai l'autorité qui me protège. Et je me moque de vous. Et quant à la franc-maçonnerie et tout le bataclan, je fais comme le cochon de Cadet Rousselle.

« Étant en cette qualité, Monsieur, votre voisin très-obligé.

« U. GUENAUD. »

Après la lecture de cette lettre, l'hôte la prit avec consternation, la regarda, la retourna, s'assura de son

mieux que tout ce qu'il venait d'entendre y était bien ; puis il marmotta en soupirant :

— J'avais toujours bien dit qu'il n'y avait pas de fonds à faire sur cet homme-là. Mais il se taira et ne nous trahira pas. Il sait ce qui lui en reviendrait.

Le frère Gersant sortit avec la lettre, que sans doute il allait communiquer aux autres frères ; et Jacquemin retomba dans une perplexité pire que toutes celles qu'il avait éprouvées avant son admission. Il en fut tiré agréablement, deux heures après, par une lettre de son père, qui lui envoyait un peu d'argent et l'engageait à revenir, attendu que la paix était faite entre les alliés, et que le pays était tranquille. Jacquemin saisit l'occasion sans hésiter ; il paya son compte, fit sa malle, et monta le jour même, à quatre heures, dans la diligence de Lille, avant le retour de son hôte.

Il prit à Lille la voiture de Tournay, et arriva, sans accident, chez son père ; déjà remis et calmé par la certitude que, là enfin, il verrait véritablement la lumière.

Après les premiers embrassements et les mille questions qui accompagnent le retour d'un enfant dans sa famille, à la suite de quatre ou cinq mois d'absence, Jacquemin conta à son père comment il était devenu franc-maçon. Aux détails qu'il donna, son père trouva que les gens des villes qui s'occupent sérieusement de stupidités si grandes devaient cacher là-dessous quelque but secret ; et il conseilla à son fils d'aller consulter son curé, qui était un savant homme.

Quand le bon curé eut tout appris, il tint ce langage à Jacquemin Claes :

— La franc-maçonnerie s'est élevée au dernier siècle, dans des projets anti-chrétiens; et, dès qu'on eut vu sa marche, les papes Clément XII et Benoît XIV la condamnèrent <sup>1</sup>.

Indépendamment de l'infaillibilité du Saint-Siège, qui est un dogme pour nous, n'admettez-vous pas que le Pape et ses cardinaux ont aussi, humainement parlant, quelque importance; et que les avis qui viennent de là valent bien les jugements isolés de notre intelligence?

Nous devons donc nous soumettre à l'autorité; et, dans le cas dont il s'agit, nous pouvons même marcher droit en ne nous soumettant qu'à la raison. Quand bien même la franc-maçonnerie ne serait pas instituée dans le but secret de démolir ce qui vient de Dieu, pour édifier à sa place ce qui vient de l'orgueil humain (et vous savez qui est le père de l'orgueil!), n'est-il pas vrai que l'ordre maçonnique, dans la grossièreté où vous l'avez connu, est au moins une occasion de péché? Car il ouvre la porte aux mascarades, à la vanité, aux excès de

<sup>1</sup> Les francs-maçons ont été condamnés par Clément XII, bulle *In eminenti*, le 23 avril 1738; — par Benoît XIV, bulle *Providas*, le 18 mars 1751. — Les carbonari ont été condamnés par Pie VII, bulle *Ecclesiam à Jesu Christo*, 13 septembre 1821; — les francs-maçons et tous ordres secrets condamnés par le pape Léon XII, bulle du 13 mars 1825; et à la fin de l'année 1865 ils se sont vus condamnés de nouveau par le saint pape Pie IX, qui vient, en cette année 1866, de les condamner encore dans une Encyclique.

la table, à l'ivrognerie, aux querelles, à l'oubli de Dieu : on ne saurait être à la fois franc-maçon et catholique. C'est à vous de choisir.

— Je resterai catholique, répondit Jacquemin Claes, et que Dieu me soit en aide !

— Venez donc demain dîner avec moi, reprit le curé. J'achèverai, j'espère, de vous éclairer.

Le lendemain, à une table qui n'était pas maçonnique, mais que plusieurs amis du bon curé entouraient dans une douce gaité, Jacquemin écoutait de curieux récits. Le curé commença :

---

## V

### LE MYSTÈRE DU CHEVALIER PRUSSIEN.

— Ces hommes savent ce qu'ils font.

— Je ne m'en serais pas douté.

THÉAULON.

— Je veux, mon enfant, dit le bon curé, vous conter une piquante aventure de maçonnerie. Elle vous instruira. Le principal personnage est celui qu'on appelle le grand Frédéric.

Le jeudi, 13 mars 1753, le roi de Prusse Frédéric II soupait en petit comité à Potsdam, avec Voltaire, qui

commençait à se voir en disgrâce et qui demandait à s'en aller; avec Maupertuis, qui se réjouissait de la déconfiture de Voltaire; avec d'Argens, qui, un peu revenu de ses extravagances philosophiques, préférait plus que jamais une paisible retraite en France aux honneurs épineux du favoritisme prussien. C'était l'époque où Paris s'occupait, avec le feu que toute nouveauté excite dans cette capitale, de la mystérieuse innovation qu'on revêtait du nom de franc-maçonnerie.

Depuis plusieurs années déjà, Paris avait des loges; mais le mystère en protégeait si bien les travaux, que, pour les Parisiens intrigués, ce fut longtemps une préoccupation.

A l'exemple du grand Frédéric, que distinguait un appétit formidable, tous les illustres convives que nous avons nommés avaient mangé copieusement et bu en amateurs. La conversation n'avait perdu aucune chance de prodiguer ses épigrammes sur tout ce qui avait un nom, sur tout ce qui était respectable. Elle tomba enfin sur un sujet d'un autre genre, sur la franc-maçonnerie symbolique.

— Épuisons un peu cette matière flamboyante, dit Frédéric en employant assez gauchement le peu qu'il savait de l'argot des loges. Les francs-maçons se propagent. Il s'en est glissé jusque dans mes États. Ces sociétés secrètes nous joueront quelque tour. Vous, messieurs les philosophes, approuvez-vous donc des cérémonies qui se font dans l'ombre, quand vous répandez si généreusement la lumière ?

— La franc-maçonnerie, dit Voltaire, n'est qu'un amas de stupidités rêvées, il y a trente ans, par un Anglais ivrogne, et propagées par des fous. Que voulez-vous que fassent des gens qui se vantent de remonter à Hiram, le constructeur du temple de Salomon, qui se sont fait un langage avec le vocabulaire des Limousins, qui pleurent un homme mort depuis trois mille ans, et qui n'iraient pas en loge faire leurs singeries, s'il n'y avait au bout un dîner? Si vous redoutez ces platitudes, faites-les jouer sur le théâtre. C'est le sujet d'une comédie.

— Cependant, interrompit Maupertuis, vous vous êtes fait recevoir maçon à la rue des Boucheries<sup>1</sup>.

— Vous aussi, répliqua Voltaire très-vivement. On dit même que vous cherchez en loge les moyens de percer votre puits qui descendra aux antipodes.

— Allons, messieurs, dit d'Argens, en remarquant la pâleur subite de Maupertuis et se hâtant d'intervenir, ne querellons point. Moi aussi je suis maçon, et j'avoue qu'en apparence c'est très-enfant; mais j'y ai été entraîné avec d'autres, comme mouton de Panurge.

— Ces enfantillages joués par des hommes me paraissent suspects, poursuivit Frédéric. Si j'avais été à la place de ce gros bœuf de comte de Clermont, qu'on a fait grand-maître en France, j'en saurais plus que lui. Il

<sup>1</sup> C'est dans la rue des Boucheries-Saint-Honoré, aujourd'hui rue Jennisson, que s'ouvrit à Paris la première loge maçonnique.

paraît qu'ils sont excommuniés. C'est une preuve, messieurs, que la chose n'est pas si innocente. Eh bien ! ils se font remonter au temple de Salomon ; je veux créer dans mon royaume un ordre qui ait des titres plus anciens.

Tout le monde garda un moment le silence devant cette idée subite du roi.

— Au delà du temple de Salomon ! s'écria ensuite d'Argens, je ne vois rien en fait de maçonnerie, sinon les pyramides.

— J'ai mieux que cela, répondit Frédéric. Je prétends que les maçons prussiens n'aient rien à envier ; ils auront pour base la tour de Babel.

— Bien trouvé, dit Maupertuis. Mais c'est une entreprise de rebellion que cette tour.

— N'importe, répliqua Voltaire, le roi arrangera cela comme vous arrangez vos étoiles, qui ont la forme d'une meule de moulin.

— Soyons d'accord, interrompit encore d'Argens ; nous aiderons Sa Majesté. Les choses maçonniques me plaisent à moi, comme le disait M. de Voltaire, à cause des festins.

— Si c'est là le croc en jambes que Sa Majesté veut donner aux loges de Paris, reprit Maupertuis, il est drôle.

— On ne combat les sottises qu'en les dépassant, répondit le roi. Pour vous, mon cher d'Argens, je vous ferai faire une collation qui aura du moins le mérite de la singularité. Voici mes fondations, messieurs, conti-

nua Frédéric; nos frères s'appelleront Noachites ou enfants de Noé; ils s'appelleront même patriarches; ils s'appelleront encore plus généralement chevaliers prussiens. Depuis trois cents ans, rien ne m'empêche de l'établir, mes ancêtres sont les protecteurs de ce grade...

— Est-ce que c'est vrai? demanda naïvement d'Argens.

— Vous ne voyez pas, répliqua Maupertuis, que Sa Majesté s'amuse, comme M. de Voltaire quand il écrit l'histoire.

— C'est toujours aussi vrai, dit Frédéric, que ce qu'on vous avance dans les loges adoniramites. Les chevaliers prussiens étaient célèbres déjà dans la mythologie sous le nom de Titans; ils voulurent escalader le ciel. Nous qui connaissons le grand architecte de l'univers, nous laissons les Titans dans les fables; nous ne remontons, comme je l'ai dit, qu'à la tour de Babel. Nous célébrerons notre grande tenue dans la nuit de la pleine lune de mars, anniversaire de la confusion des langues et de la dispersion des ouvriers rebelles. Et comme c'est là un châtiment de l'orgueil, ce qui est toujours de bon exemple, les chevaliers prussiens ne s'assembleront que dans un lieu retiré; ils n'auront en loge d'autre lumière que la lune.

— Ce sera fort commode en campagne, dit d'Argens.

— Et fort économique, ajouta le roi de Prusse.

— Si le Roi, dit alors Voltaire, permet à ses officiers de connaître la lumière — de la lune, — ils le feront effectivement à peu de frais.

— Ainsi, messieurs, reprit Frédéric, nous devons arranger cela entre nous. Comme il est bon de savoir toujours ce qui se fera en loge, le grand-maître général de l'ordre sera à perpétuité le roi de Prusse.

— A perpétuité veut dire, interrompit Maupertuis, tant que durera le grade des chevaliers prussiens.

— Si c'est fort stupide, dit d'Argens, il en sera d'eux comme des sorciers, qui durent toujours.

Le Roi reprit : — Le grand-maître général de l'ordre s'appellera en loge grand-commandeur ; le premier surveillant, grand-inspecteur : le second surveillant, grand-introducteur ; le secrétaire, grand-chancelier ; le trésorier, grand-trésorier.

— Vous leur donnez bien de la grandeur, dit d'Argens en riant.

— Ce sont des grandeurs qui ne coûtent rien à Sa Majesté, riposta Voltaire.

— L'orateur, poursuit Frédéric, s'appellera chevalier d'éloquence. C'est un titre que nous vous eussions conféré avec joie, M. de Voltaire ; mais vous êtes résolu à nous quitter.

— Sire, répondit le philosophe, donnez cette dignité à Maupertuis. Au clair de la lune, il sera plus pathétique qu'à l'académie.

Ainsi donc, reprit encore le roi, nous descendons de Phaleg, architecte de la tour de Babel, qui s'éleva plusieurs siècles avant le temple de Salomon. Nous établissons cette origine, avec les statuts du grade, qui seront

déposés dans nos archives royales; et il sera expressément défendu aux chevaliers prussiens de recevoir aucun candidat qui ne pourrait pas prouver qu'il est au moins maître, et qu'il a rempli des fonctions d'officier dignitaire dans une loge complète et régulière. De la sorte, sans que nous allions à personne, les maçons qui se trouvent déjà dans nos États seront obligés de venir à nous. Si c'est votre bon plaisir, messieurs, nous allons ce soir même établir ce que vous appelez le rituel, fixer les cérémonies, arrêter les signes et les mots de reconnaissance, déterminer le costume et les insignes. Demain nous nommerons les dignitaires, avec de simples frères en nombre suffisant pour composer une loge. Nous ferons préparer le temple; et lundi prochain, 19 mars, jour de la pleine lune, nous tiendrons loge, avec un aplomb suffisant pour nous montrer constitués. Nous ferons la veille une répétition générale.

— Mais, observa d'Argens; rien ne sera prêt; nous n'avons que trois jours.

— Comme nous ne pouvons pas reculer la pleine lune de mars, dit le Roi, il faudra bien que nous soyons prêts. Je me charge du temple. Les costumes seront des vestes d'ouvriers. De vrais maçons n'ont pas de robes. Les maçons de Paris sont des farceurs.

— Et quel sera le degré du grade, demanda Maupertuis.

— Le vingt-et-unième, répondit le Roi.

— Mais, c'est superbe, s'écria d'Argens; ils n'ont en-

core que onze degrés à Paris ; et on n'en compte que huit dans le rit écossais <sup>1</sup>.

— Les grades intermédiaires se feront, dit le Roi ; travaillons.

Les quatre philosophes, occupés par l'activité de leur chef, se couchèrent fort tard. Le lendemain et les jours suivants, leur unique affaire fut de suivre le bizarre projet du Roi ; et, le lundi 19 mars, assuré par une répétition très-étudiée que tout irait bien, le Roi s'en alla, au lever de l'astre de la nuit, suivi de quatorze courtisans inaugurés maçons du grade de chevalier prussien, à l'orangerie du palais, dont il avait pris une partie exposée en plien au claire de la lune, pour en faire son temple.

<sup>1</sup> Pour donner une idée de tous ces degrés qui viennent après les titres d'apprenti, compagnon et maître, nous citerons ici les qualités honorifiques d'un maçon à qui on vient de décerner récemment le titre insigne de sublime prince royal. Il est — maître des loges symboliques, — maître secret, — maître parfait, — maître anglais, — maître irlandais, — maître en Israël, — maître élu des neuf, — illustre des quinze, — sublime chevalier élu, — grand maître architecte, — templier et précepteur d'Asie, — sublime Écossais ou grand pontife, — noachite ou chevalier prussien, royal-hache ou prince du Liban, — chef du tabernacle, — prince du tabernacle, — chevalier de l'orient ou de l'épée, — prince de Jérusalem, — souverain prince rose-croix, — chevalier du pélican, — chevalier du serpent d'airain, — prince de Mercy, — souverain commandeur du temple, — chevalier du soleil, — chevalier Kadosch, — grand inquisiteur souverain, — patriarche des croisades, — prince souverain du royal secret, — grand Écossais de saint André d'Écosse, etc., etc., etc. — Et ces gens-là se moquent des titres !

Nous rapporterons les détails de cette tenue, où le marquis d'Argens devait jouer le rôle de récipiendaire.

Les quinze maçons entrèrent dans une salle où ils déposèrent leurs habits et leurs armes ou insignes, pour endosser des vestes d'ouvriers qu'on avait faites à la hâte. Tous ceignirent l'épée antique et se passèrent au cou le cordon ou ruban en soie noire unie, auquel pendait le bijou ; ce bijou est un triangle équilatéral, dont la bande inférieure est traversée par une flèche, la pointe en bas. Il est en or lorsqu'on le porte au bout du cordon, et en argent lorsqu'il se met à la boutonnière de la veste.

Ayant lié leurs tabliers de peau jaune, mis leurs gants jaunes, et tenant d'une main l'inévitable truelle, de l'autre le maillet, les frères entrèrent dans le temple, que la lune éclairait par trois grandes fenêtres, et qui était régulièrement composé de deux divisions. Le firmament venait d'être badigeonné en bleu, au plafond de la première pièce, destinée au travaux. Il y avait dans un coin une grotte facile, et sur l'un des côté de la grotte un cercueil vide.

Le Roi, en qualité de grand-commandeur, se plaça à l'opposé de la lune, qui éclairait en plein son visage. Les frères s'approchèrent de lui, pour être à portée d'entendre ses ordres, n'ayant point de places fixes, afin de témoigner qu'ils étaient tous égaux. Le grand-commandeur ayant frappé trois coups, et le grand-inspecteur ayant répondu par un coup de maillet ap-

pliqué au pommeau de son épée, car les chevaliers prussiens n'avaient ni table ni bureau, le grand-commandeur dit :

— A l'ordre, mes frères.

Aussitôt tous les maçons furent debout, élevant les bras, — les doigts étendus vers la lune.

Alors le grand-commandeur, procédant à l'instruction qui doit se faire à chaque tenue, lorsqu'il n'y a pas de planche déterminée <sup>1</sup>, s'adressa à l'un des frères. C'était, sous sa veste, un grave général prussien. Il lui demanda :

— Qui êtes-vous ?

Le frère répondit, selon la formule :

— Dites-moi qui vous êtes, et je vous dirai qui je suis.

— Connaissez-vous les enfants de Noé ? reprit le grand-commandeur.

— J'en connais trois.

— Qui sont-ils ?

— S. dit le général.

— C. poursuit le roi.

— J. continua l'autre.

— Que signifient ces lettres ?

— Ce sont les initiales du mot sacré (Sem, Cham, Japhet).

— Donnez-moi l'attouchement.

— Le voici.

<sup>1</sup> Une planche, en maçonnerie, est un programme, une délibération, et tout autre écrit.

Et comme le grand-commandeur présentait les deux premiers doigts de la main droite étendus, l'autre les prit avec le pouce et les deux doigts suivants, les pressa trois fois en disant : — Sem, Cam, — à quoi le roi répliqua : Japhet, puis il reprit :

— Faites-moi le signe.

— J'y satisfais, répondit le frère. Il éleva les mains ouvertes, les pouces formant l'équerre avec l'index : mit les pouces contreses oreilles, et fit trois génuflexions du genou gauche.

— C'est le signe général, dit Frédéric. Faites le signe d'entrée ou signe de passe.

Le chevalier frappa trois coups égaux avec son maillet sur le manche de sa truelle; puis il avança les trois premiers doigts allongés de la main droite en disant, Noé, Le grand-commandeur empoigna ces trois doigts en répondant : Noé, Noé. Et il continua.

— Dites-moi le mot de passe.

— Phaleg.

— Connaissez-vous le grand architecte de la tour de Babel ?

— Phaleg est son nom.

— Qui vous a appris son histoire ?

— Le chevalier d'éloquence des chevaliers noachites.

— En quelle loge ?

— Dans une loge que la lune éclairait.

— N'aviez-vous pas d'autre lumière ?

— Non.

- Cet édifice de la tour de Babel était-il louable ?
- Non ; la perfection en était impossible.
- Pourquoi ?
- Parce que l'orgueil en était le fondement.
- Est-ce pour imiter les enfants de Noé que vous en gardez la mémoire ?
- Non, c'est pour avoir leurs fautes devant les yeux.
- Où repose le corps de Phaleg ?
- Dans un tombeau.
- A-t-il été réprouvé ?
- Non ; la pierre d'agate dit que Dieu a eu pitié de lui parce qu'il est devenu humble.
- Comment avez-vous été reçu ?
- Par trois génuflexions, après avoir baisé le pommeau de l'épée du grand-commandeur.
- Pourquoi vous a-t-il fait faire des génuflexions ?
- Pour me rappeler que je dois être humble.
- Pourquoi les chevaliers prussiens portent-ils un triangle ?
- En mémoire du temple de Phaleg.
- Pourquoi la flèche renversée ?
- En mémoire de ce qui arriva à la tour de Babel.
- Les ouvriers travaillent-ils jour et nuit ?
- Oui, le jour à la clarté du soleil, la nuit à la faveur des rayons de la lune.

Pendant cette dernière question, le grand-introducteur était sorti. Aussitôt que le frère interrogé eut terminé sa réponse, le grand-introducteur frappa trois coups lents à la porte.

Le grand-inspecteur répondit par un seul coup violent, en disant :

— Qui êtes-vous ?

— Un chevalier qui demande l'entrée, répondit la voix du dehors.

Le grand-inspecteur ouvrit la porte, reçut les attouchements, signes et mots de passe du grand-introducteur, le fit entrer seul, quoiqu'il eût un compagnon avec lui, et referma la porte.

— Grand-commandeur, dit alors en s'adressant au Roi le frère grand-introducteur, un candidat maître-maçon demande la faveur de participer à nos travaux.

— En répondez-vous ? dit Frédéric.

— Comme de moi-même.

— Introduisez-le ; et qu'il entre en maître, après avoir donné les signes et mots de passe de son grade.

On fit avancer le marquis d'Argens, dans ses habits de ville, sans épée, portant le tablier de maçon du troisième degré et les gants blancs.

— Chevaliers, dit le grand-commandeur, celui qui vous est présenté est un maître maçon, descendant d'Adoniram, qui demande à être reçu chevalier prussien. Y consentez-vous ?

Tous les chevaliers ensemble tirèrent leurs épées, en dirigèrent la pointe vers le récipiendaire et lui demandèrent s'il persistait dans ses serments ?

Après qu'il eut répondu : — J'y persiste, — tout le monde rengaina ; et le Roi dit au marquis d'Argens :

— Mon frère, le désir de parvenir à escalader le ciel nous en fait chercher les moyens. Promettez-vous de nous seconder et de travailler avec nous ?

— Je le promets.

— Frère grand-introducteur, mettez-le à l'ouvrage et dirigez-le.

Aussitôt on donna au candidat une truelle ; et tous les frères, Voltaire et Maupertuis comme les autres, se mirent avec lui à faire semblant de maçonner ; manœuvre fictive que ces philosophes, hommes d'âge à qui le public supposait de la raison, exécutaient avec une gravité inexplicable.

Ils maçonnaient ainsi dans la vague, sans trop de fatigue, depuis trois minutes, quand dans la seconde pièce on entendit un bruit qui imitait le fracas du tonnerre.

Toutes les truelles tombèrent à la fois des mains des chevaliers ; ils se remirent à l'ordre, faisant des cornes à la lune.

— Frère grand-introducteur, cria le Roi, prenez cet orgueilleux (il désignait le marquis d'Argens) dont l'ostentation nourrit un projet qui ne tend à rien moins qu'à défier le grand architecte de l'univers. Conduisez-le au nord ; qu'il y pleure sa faute ; qu'il traverse, pour y parvenir, les déserts les plus affreux.

Le grand-introducteur fit donc faire à d'Argens le tour de la loge, ce qui passa pour les plus affreux déserts ; il le conduisit au nord, c'est-à-dire à la grotte factice, le fit asseoir dans le cercueil, lui servit une

cruche d'eau, dont il lui fit boire un coup, et une assiette de carottes crues qu'il lui fit manger.

— C'est là sans doute, dit d'Argens, le friand festin que Sa Majesté m'avait promis. La surprise est frugale.

Pendant que le marquis d'Argens croquait son assiette de carottes, s'exécutant assez mal, tous les frères passèrent dans le second appartement.

— Frère grand-inspecteur, dit alors le Roi, qu'est devenu Phaleg?

Le frère répondit :

— Il est dans les déserts, cherchant par sa pénitence à apaiser la colère du Ciel.

— Patriarches, mes frères, reprit le grand-commandeur, allons à sa recherche. Espérons que le grand architecte de l'univers lui aura accordé son pardon.

Sur ces paroles, le grand-commandeur, suivi de tous les chevaliers, fit le tour de la seconde pièce, qui n'avait aucune décoration, revint dans la première, en fit le tour également, sans avoir l'air de rien remarquer à cette promenade silencieuse.

Dans un second tour, qui se fit avec le même sérieux, le grand-commandeur parut apercevoir la grotte. Il y entra. Il fit des gestes d'étonnement en découvrant le cercueil. Il le montra aux frères avec des signes d'intelligence; et tous se mirent à l'ordre.

En baissant les yeux, le grand-commandeur aperçut à terre un bijou de chevalier prussien : il le ramassa, tandis que le grand-inspecteur en ramassait un autre.

Frédéric chercha dès-lors plus soigneusement ; il vit dans le cercueil le candidat, qui, après avoir mangé ses carottes, s'était étendu tout de son long.

Il le fit lever, en lui disant :

— Mon frère, mettez votre confiance dans la bonté du grand architecte de l'univers. Fiez-vous à lui ; il vous conduira par des voies sûres au but où vous aspirez.

Le grand-commandeur et tous les frères retournèrent ensuite dans la seconde pièce, dont ils fermèrent la porte.

Le grand-introducteur était resté seul avec le candidat ; il le prit par la main, et alla frapper trois coups, auxquels trois coups pareils répondirent.

— Voyez qui frappe, dit le grand-commandeur.

— C'est, répondit le frère introducteur, un enfant de Noé, parfait-maçon, qui, après avoir fait pénitence, demande la faveur d'être admis parmi les patriarches noachites.

— Donnez-lui l'entrée, dit le grand-commandeur. Consent-il à se dépouiller, dès ce moment et pour toujours, de toute ostentation et de tout orgueil ?

— Je le promets, répondit d'Argens, introduit.

— Que demandez-vous ? reprit Frédéric.

— La faveur d'être admis parmi vous.

— Y consentez-vous, mes frères ?

Tous les patriarches tirèrent de nouveau leurs épées. et les abaissèrent vers le candidat en signe de consentement.

— Faites approcher le candidat de l'autel, dit le Roi.

Le frère introducteur fit faire au candidat trois genuflexions du genou gauche, et le conduisit à l'autel triangulaire.

— Mon frère, dit le grand-commandeur, commencez par un acte d'humilité.

Il lui présenta le pommeau de son épée, que d'Argens baisa trois fois. Puis, s'étant mis à genoux, les mains étendues sur l'autel, il prêta le serment en ces termes :

« Moi, Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, je promets et jure, *sous les peines portées dans mes précédentes obligations*, de ne jamais révéler les secrets des noachites ou chevaliers prussiens, à aucun frère d'un grade inférieur, ni à aucun profane, et de me soumettre aux statuts et règlement du grade, appelant sur moi la vengeance si j'y manque : ce dont me préserve le grand architecte de l'univers ! »

Dès que ce serment fut achevé, le grand-commandeur fit passer la truelle sur la tête du récipiendaire et lui dit :

— En vertu des pouvoirs dont je suis revêtu, et au nom du sublime conseil des chevaliers prussiens, je vous reçois chevalier noachite.

Sur quoi, il lui donna le baiser de paix, lui communiqua, avec dignité et précision, les signes, attouchements et mots de passe, et reprit :

— Promettez-vous derechef, foi de maître-maçon, de garder les secrets que je vous ai confiés ?

— Je le promets.

— Vous soumettez-vous aux trois obligations que je vais énoncer : 1° de ne jamais révéler à aucun des enfants d'Adam les mystères de notre ordre, excepté à ceux que vous reconnaîtrez pour maçons ; 2° d'être officieux et compatissant pour tous les chevaliers de notre grade ; 3° de ne souffrir jamais, *même au péril de votre vie*, qu'aucun homme porte le bijou de chevalier prussien, à moins qu'il ne vous prouve qu'il est tel ?

— Je le jure, et je m'engage, sous serment, à ces conditions.

Alors le grand-inspecteur et le grand-introducteur ôtèrent à d'Argens son habit, et lui mirent la veste, qui avec sa haute taille lui donnait un air très-singulier. On le fit asseoir, et le chevalier d'éloquence, qui était en effet Maupertuis, fit le discours historique.

« Les enfants de Noé dit-il, nonobstant l'arc-en-ciel, qui était le signe de réconciliation que le Seigneur avait donné aux hommes pour les assurer qu'il ne se vengerait plus d'eux par un déluge universel, résolurent toutefois de construire une tour élevée qui pût les mettre à l'abri d'un désastre nouveau. Ils choisirent pour cela une plaine nommée Sennaar, dans l'Asie. Dix ans après qu'ils eurent assis les fondements de cet édifice, et comme ils étaient déjà à une grande hauteur, le Seigneur, dit l'Écriture, jeta les yeux sur la terre et vit l'orgueil des hommes. Pour les punir, il mit la confusion dans leurs langues ; c'est pourquoi on appela cette tour Babel, qui veut dire confusion.

« Quelque temps après, Nemrod, qui a été le premier à établir des distinctions parmi les hommes, fonda dans le même lieu une ville, laquelle pour cela fut appelée Babylone, c'est-à-dire enceinte de confusion.

« Ce fut dans la nuit de la pleine lune de mars que le Seigneur opéra la merveille de la confusion des langues.

« Et c'est en mémoire de ce triste événement que les noachites font tous les ans leur grande assemblée dans la pleine lune de mars, et leurs assemblées d'instruction tous les mois, le soir de la pleine lune, attendu qu'ils ne peuvent avoir d'autre lumière en loge.

« Les ouvriers de la tour de Babel, ne s'entendant plus, furent obligés de se séparer. Chacun prit son parti; — il le fallait bien. Phaleg, qui avait donné l'idée et le plan du bâtiment, et qui en avait dirigé les travaux, était le plus coupable. Il se condamna à une pénitence rigoureuse. Il se retira jusqu'au nord de l'Allemagne, dans des déserts, où il ne trouva pour toute nourriture que des racines ou des fruits sauvages. »

— Voilà pourquoi, pensa d'Argens, on fait manger au récipiendaire des carottes. Mais on pourrait encore le traiter plus mal.

« Phaleg vint, reprit le chevalier d'éloquence, dans cette partie de la Germanie qu'on nomme aujourd'hui la Prusse. Il construisit quelques cabanes pour se mettre, lui et les siens, à l'abri des injures du temps; il éleva aussi un sanctuaire en forme de triangle, et il s'y

enferma personnellement, sollicitant le pardon de son péché.

« Or en l'an 553, en faisant des fouilles non loin d'ici, on déterra un édifice triangulaire, dans lequel se trouvait une table de marbre blanc. Toute cette histoire était écrite sur cette table en caractères hébraïques. A côté se voyait un tombeau de pierre de grès, et une agathe chargée de l'inscription suivante :

« Ici reposent les cendres du grand architecte de la tour de Babel. Le Seigneur eut pitié de lui, parce qu'il était devenu humble. »

— Du moins on ne dira pas, interrompit Frédéric en se penchant d'un air goguenard vers son voisin, que nous enseignons une morale de vanité.

« Tous ces monuments, poursuivit l'orateur, sont conservés chez Sa Majesté le roi de Prusse. L'épithaphe est constante, quoique personne n'en connaisse les caractères. Elle n'exprime pas le nom du grand architecte de la tour de Babel ; mais la table de marbre, pour ceux qui savent la déchiffrer, le mentionne formellement ; et elle nous apprend que Phaleg était fils d'Héber, fils d'Arphaxad, fils de Sem, fils aîné de Noé. »

Le discours historique étant fini, le grand-commandeur fit donner une épée au récipiendaire et lui attacha le bijou de l'ordre en argent, à la troisième boutonnière de sa veste. Puis il ajouta :

— Quittez, mon frère, les ornements de maître ; et portez comme nous l'humble tablier de compagnon.

D'Argens ôta ses gants et son tablier blanc, et prit

les gants et le tablier de peau jaune qu'on lui offrait.

— C'est, en effet, moins salissant, répondit-il, en admirant comme le Roi avait tout prévu.

— Quelle heure est-il, frère grand-inspecteur ? demanda alors Frédéric en frappant un coup.

Le grand-inspecteur répondit :

— Il est l'heure du repentir ; le soleil est levé.

— Puisque le soleil est levé, répliqua le grand-commandeur, frères, le chapitre est fermé.

Il frappa trois coups ; les deux surveillants répétèrent :

— Le chapitre est fermé.

Tous les chevaliers prussiens, se mettant à l'ordre, gémirent trois fois d'une voix lugubre : Phaleg !

Et, comme il était neuf heures du soir, toute la société alla souper, après avoir déposé la veste et les insignes des patriarches.

— Avouez, dit tout bas d'Argens à Voltaire, auprès de qui il cheminait, regagnant le palais, avouez que c'est encore plus bête que tout le reste, et que des enfants rougiraient de faire cela.

— N'importe ! répondit l'autre, les chevaliers prussiens n'en seront pas moins fiers.

— Mais nous nous prêtons à ces plates folies ; et puis nous combattons les cérémonies religieuses, qui sont si augustes et si imposantes.

— Ah ! je vous vois venir, poltron ! s'écria Voltaire en s'arrêtant ; vous nous quitterez, je l'avais prévu ; vous vous convertirez...

— Mais ce ne sera peut-être pas ce qu'en ma vie je ferai de plus mal, répliqua froidement d'Argens.

— Et Maupertuis, ce rêveur, nous tournera aussi casseque. Quand si peu de têtes ont la force de nous suivre jusqu'au bout, il nous faut d'autres appuis. Avec ces stupidités, la maçonnerie au moins nous soutiendra.

— Ah! reprit d'Argens étonné, après un moment de silence ; vous êtes Satan.

— Sous certains rapports, répondit Voltaire en riant, je ne dis pas non...

---

## VI

### LE COMTE DE CAGLIOSTRO

Connu dans l'univers et dans mille autres lieux.  
SCRIBE, *le Philtre*.

— Ce que je vais vous conter, dit alors un des convives, n'est pas d'une portée aussi générale que le mystère du chevalier prussien. Cependant c'est l'histoire exacte de l'une des puissances intellectuelles de la franc-maçonnerie. Je suis donc dans la question.

## I

Tout le monde connaissait à Palerme, en 1760, un orfèvre nommé Marano, descendant des Juifs ou des Maures, qui ont laissé tant de vestiges mauvais dans le midi de l'Europe <sup>1</sup>. On citait son avarice et sa crédulité superstitieuse. Enrichi par l'usure et la mauvaise foi, il faisait assez souvent des brèches à sa fortune pour des tentatives insensées qui devaient, au moyen de l'alchimie ou de la magie, lui donner des millions, et avec ces millions le fameux élixir qui empêche de mourir.

En 1760 pourtant, Marano était devenu moins facile. Il avait cinquante ans ; l'expérience lui arrivait, et il fallait, pour l'attirer dans quelque piège, un peu plus d'habileté. Toutefois, depuis quelque temps, il prêtait une oreille attentive aux relations qu'on lui faisait de merveilles opérées par un jeune Sicilien plein de mystères. Celui-ci ne commerçait pas avec les démons ; il ne recherchait pas la pierre philosophale ; il s'entretenait avec les anges. Il dominait ainsi les esprits des ténèbres, et de grands secrets lui étaient révélés.

On le nommait Joseph Balsamo. Tous les bourgeois de Palerme, où il était né, voyaient en lui le fils très-intelligent de parents obscurs. Mais quelques jeunes

<sup>1</sup> Ainsi, en Italie, en Sicile, en Espagne où les Maures et les Sarrazins ont laissé en quelques lieux des mœurs de bédouins et de brigands.

gens, qui paraissaient mieux instruits, disaient que sa famille apparente était supposée et qu'il était fils d'une grande princesse d'Asie. Ce jeune homme extraordinaire avait dix-sept ans ; il parlait peu ; sa figure et ses regards exerçaient une sorte de fascination. On ne savait rien de sa vie intérieure ; seulement plusieurs l'avaient entendu s'entretenir en hébreu avec les anges. Lui seul, disait-on, les voyait ; mais ceux qui l'épiaient avaient pu tout entendre, à la vérité, sans y comprendre autre chose que les sons de plusieurs voix qui leur avaient semblé mélodieuses.

L'orfèvre, que sans doute on voulait séduire, rêvait de Joseph Balsamo. C'était là enfin l'homme qu'il lui fallait pour réparer d'un seul coup toutes ses pertes.

Il ne manquait aucune occasion de le voir, le considérait avec une vénération profonde, mais n'osait lui adresser la parole.

Bientôt il n'y tint plus : il pria l'un des admirateurs ou des compères de Joseph, qui se vantait d'être dans ses bonnes grâces, de le présenter au jeune ami des esprits célestes. Celui-ci lui amena Balsamo. Malgré ses privilèges surnaturels, le mystérieux jeune homme, toujours logé chez ses pauvres parents, n'avait pas encore une salle où il pût recevoir. Il n'en était pas moins fier et superbe. Il laissa dignement l'orfèvre se mettre à genoux devant lui, le releva ensuite avec une bienveillance très-grave, et lui demanda ce qu'il voulait.

— La nature de vos relations pourrait vous le dire, jeune seigneur, répondit Marano. J'ai été trompé par

divers imposteurs, qui m'ont enlevé une partie des biens gagnés par mon travail persévérant. Il vous serait facile de me faire oublier tous ces dégâts.

— Je le puis, si vous croyez, dit Joseph.

— Si je crois ? répliqua l'orfèvre ; je crois et j'ai confiance...

— Trouvez-vous donc demain à cent pas de la porte de Palerme, — qui s'ouvre au chemin des deux chapelles de Sainte-Rosalie, — à six heures du matin...

Sans ajouter un mot de plus, Joseph Balsamo se retira.

Le lendemain, Marano fut scrupuleusement exact : dix minutes avant l'heure prescrite, il comptait ses pas très-attentivement, et s'arrêtait au centième avec une précision mathématique. Comme six heures sonnaient aux horloges de la ville, le favori des anges était devant lui ; il salua l'orfèvre en silence, et le conduisit, sans dire un mot, à une grotte qui se trouvait écartée, dans une espèce de solitude, à la distance d'environ trois quarts de lieue.

— Ici, lui dit-il en ouvrant enfin la bouche, repose un trésor de grand prix, sous la garde des esprits infernaux. Deux des anges qui viennent à ma voix savent les dompter. Mais je ne puis enlever ce trésor moi-même, ni le toucher, ni m'en servir, sans perdre ma pureté et ma puissance.

— Et moi, qui en cela n'ai rien à risquer ? demanda l'orfèvre...

— Le trésor peut être à vous, si vous faites ce qui sera exigé.

— Oh ! je le ferai, jeune seigneur ; dites seulement.

— Ce n'est pas moi qui puis le prescrire, répondit Balsamo ; mais je prie Uriel de vous éclairer...

En achevant ces mots, le jeune homme se mit à genoux ; il fit prendre à Marano la même posture.

Aussitôt on entendit dans le vague une voix harmonieuse et claire qui disait :

— Le trésor contient soixante onces de perles, soixante onces de rubis, soixante onces de diamants, dans une boîte d'or ciselé, du poids de cent vingt onces. Les démons qui le gardent le remettront aux mains de l'homme que présente notre ami, s'il a cinquante ans.

— Je les ai depuis huit jours, interrompit joyeusement l'orfèvre.

— S'il a des enfants....

— J'en ai deux vivants.

— S'il porte quelques poils gris,...

— J'en possède abondamment dans mes cheveux et dans ma barbe.

— S'il n'a pas coupé ses ongles depuis sept jours....

— Je ne les ai pas coupé depuis quinze.

— S'il s'est lavé les mains et le visage....

— Je les laverai.

— Et s'il dépose à l'entrée de la grotte avant d'y mettre le pied soixante onces d'or pur pour les gardiens.

Un profond silence répondit seul à ces dernières

paroles. L'orfèvre glacé, frappé de stupeur, fermait les yeux en serrant les dents et les lèvres. Balsamo s'était relevé; l'orfèvre écoutait encore à genoux.

— Vous avez entendu? reprit froidement le jeune homme,

— Soixante onces d'or! dit Marano d'une voix étouffée, et il exhala un immense soupir.

L'ami des esprits célestes ne releva pas cette exclamation; il reprit silencieusement le chemin de la ville; l'orfèvre le suivait sans rien dire, mais évidemment en proie à de grandes méditations et à de profonds calculs.

Ils marchèrent ainsi une demi-heure, comme deux muets.

En arrivant à l'endroit de la route où ils s'étaient donné rendez-vous, le jeune homme s'arrêtant dit à l'avare :

— Nous nous séparerons ici et vous saurez que, sur vote tête, vous ne devez jamais dire un mot de ce qui vient de se passer.

En même temps, il fit un mouvement pour s'éloigner.

— Un seul instant, jeune seigneur, s'écria Marano d'un ton suppliant : soixante onces d'or! est-ce donc le dernier mot?

— Je le pense, répliqua Joseph d'un ton indifférent; et il refit le mouvement d'un homme qui s'éloigne.

— Un seul instant encore, reprit l'orfèvre qui avait

supputé toute la valeur du trésor : à quelle heure demain matin ?

— Toujours à six heures, toujours au même lieu.

Et le merveilleux jeune homme quitta dignement Marano ; le vieil avare se contenta d'ajouter en gémissant :

— Je serai prêt.

Il fut aussi exact que le premier jour, ayant rempli toutes les prescriptions indiquées, lavé, peigné, muni de ses soixante onces d'or qu'il serrait convulsivement sur sa poitrine.

Joseph Balsamo le joignit, comme la ville, à l'instant où six heures sonnaient.

Ils se dirigèrent en silence vers la grotte. Les anges furent interrogés de nouveau ; il firent exactement, sur le même ton, avec les mêmes inflexions de voix, les mêmes réponses que le jour précédent.

L'orfèvre tira son or, qui lui tenait au cœur et aux mains, et dont il lui paraissait triste de se dessaisir.

— N'entrez-vous pas avec moi dans cette grotte profonde ? demanda-t-il.

— Non, répondit Balsamo ; je dois rester ici jusqu'au moment où les esprits noirs, dépossédés de leur trésor, viendront se ruer sur vos soixante onces.

— N'y a-t-il aucun danger ?

— Aucun, si le compte est fidèle.

L'orfèvre déposa son précieux fardeau à l'entrée de la grotte ; il fit quelques pas, puis il revint à son or. Le jeune homme était immobile en silence ; il entra,

revint encore, fit plusieurs fois ce même manège, dans une espèce de lutte intérieure. Il ne recevait aucun encouragement de son guide qui paraissait aussi froid que silencieux.

Enfin le pauvre orfèvre alla jusqu'au fond ; et, cette fois, lorsqu'il voulut reculer de rechef, il en fut empêché. Trois êtres noirs qu'il eût pris pour des charbonniers, s'il ne se fût attendu à rencontrer des démons, lui barrèrent le chemin avec des grondements sinistres, et se mirent à le faire durement pirouetter dans la grotte.

Il poussa des cris auxquels personne n'accourut et que les trois gaillards réprimèrent promptement en le rouant de coups. Brisé d'effroi et douleur, Marano tomba ventre à terre. Il lui fut signifié, en langage intelligible et clair, de rester là sans mouvement, s'il ne voulait pas être assommé. Après quoi il se trouva abandonné à lui-même et n'entendit plus aucun bruit.

Pendant un quart d'heure, il n'osa remuer ni les mains ni la tête ; il s'enhardit enfin, se souleva tremblant, rampa, se traîna, et gagna l'issue de la grotte, étonné de ce qui se passait en lui. Les soixante onces d'or, Balsamo, les trois démons supposés, tout avait disparu.

Le pauvre homme, commençant à croire qu'il était la victime d'une nouvelle friponnerie, plus hardie et plus violente que les anciennes, revint péniblement à Palerme, et alla déposer sa plainte.

Mais on ne retrouva plus Joseph Balsamo, qui évidemment avait quitté le pays.

## II

Le 19 septembre 1780, dans une guinguette extérieure de Strasbourg, au milieu d'un groupe de modestes buveurs qui regardaient aux fenêtres la foule immense agitée par l'attente de quelque événement extraordinaire, on remarquait une vieille figure très-brune, très-chauve et très-ridée qui accusait ses soixante-dix ans et son origine méridionale. C'était l'orfèvre Marano.

Des pertes successives et des dettes qu'il n'avait pas jugé convenable de payer l'avaient contraint à quitter Palerme. Après avoir tenté la fortune à Londres et à Paris, il était venu s'établir à Strasbourg, où il était toujours orfèvre. Il voulait voir, comme toute la ville, le personnage prodigieux que l'on attendait.

Cet homme, qui produisait plus de sensation qu'un grand monarque, était le comte de Cagliostro.

Il venait par l'Allemagne de Varsovie, où il avait amassé de grandes richesses en transmuant en or de vils métaux. Car il savait le secret de la pierre philosophale, et possédait tous les inappréciables talents des alchimistes ; du moins telle était sa renommée.

— N'importe ? dit un chapelier, je suis bien aise d'avoir vécu jusqu'ici, puisque je vais contempler de mes yeux le fameux mortel, si c'est un mortel.

— On assure, ajouta un droguiste, qu'il est fils de la princesse de Trébizonde, et qu'il a tout à fait les beaux yeux noirs de sa mère.

— Et qu'il descend en droite ligne de Charles Martel, dit un écrivain public.

— Il date de plus loin, interrompit un cordier, car il a assisté aux noces de Cana.

— C'est donc le juif-errant, dit Marano.

— C'est mieux que cela, cria un huissier. Des gens en qui on peut avoir foi protestent qu'il est né avant le déluge.

— Voilà qui est fort, dit un autre bonhomme : si c'était le diable ?

Ces idées, que nous rapportons fidèlement et qui s'enrichissaient des plus singuliers commentaires, étaient alors en effet généralement répandues dans le peuple, sur l'homme mystérieux que l'on appelait le comte de Cagliostro.

Les uns le regardaient comme un saint, un inspiré, un faiseur de miracles, un être tout à fait extraordinaire et hors de la nature ; on n'expliquait pas les cures nombreuses qui lui étaient attribuées. Les autres ne voyaient en lui qu'un adroit charlatan. On disait qu'un hermétique nommé Altotas, qui avait longtemps voyagé avec lui, qu'il avait perdu à Malte et dont il parlait comme du plus sage des hommes, lui avait appris les arts magiques. On parlait encore d'un joueur de gobelets avec qui Cagliostro avait été très-lié ; ce joueur de gobelets était assisté d'un esprit ; et cet esprit était l'âme d'un

juif cabaliste, qui avait tué son père par nécromancie avant la venue de Notre-Seigneur...

Cagliostro assurait intrépidement que tous les prodiges qu'il opérât se faisaient uniquement par l'effet d'une protection spéciale du Ciel; il ajoutait que l'Être suprême, pour l'encourager, avait daigné lui accorder la vision béatifique; qu'il venait convertir les incrédules et relever le Catholicisme...

Avec une si haute mission, il disait la bonne aventure, donnait l'art de gagner à la loterie, expliquait les rêves, et faisait des séances de fantasmagorie transcendante. Aussi le bon abbé Fiard est-il excusable de n'avoir vu dans Cagliostro qu'un démon du sombre empire. En le jugeant ainsi, l'abbé Fiard se conformait à l'opinion populaire.

— Mais, reprit vivement le cordier, cet homme ne peut pas être le diable, puisqu'il a des entretiens avec les anges.

— Ah! il a aussi des entretiens avec les anges! s'écria Marano, frappé de cette circonstance. Pour lors, je dois absolument le voir. Quel âge a-t-il?

— Est-ce qu'un être pareil peut avoir un âge? dit le droguiste. On dit qu'il paraît porter trente-six ans.

— Oh! oh! marmotta l'orfèvre, si c'était mon coquin! mon coquin en a trente-sept.

Comme le vieux Sicilien ruminait ainsi son triste passé, un grand tumulte de voix vint fixer son attention. L'être surhumain arrivait. Il parut bientôt, entouré d'un nom-

breux cortège de courriers, de laquais et de valets de chambre en livrées magnifiques. Lui-même avait l'air d'un prince. A côté de lui, dans sa voiture découverte, se pavanait Lorenza Féliciani, sa femme, qui le secondait dans tout ce qu'on appelait modérément ses intrigues. Son luxe expliquait ce que disaient les gens sensés, que Cagliostro n'était autre chose qu'un membre voyageur de la maçonnerie templière, constamment opulent par les secours nombreux qu'il recevait des différentes loges de l'ordre.

Quelques-uns donnaient au faste qu'il étalait une source encore moins honorable. Toutefois, il exerçait réellement dans la maçonnerie élevée, directoire politique très-secret, qui a fait plus qu'on ne pense dans les révolutions qui ont remué l'Europe depuis un siècle, mystère dont on ne connaîtra jamais guère les ressorts. C'était lui qui avait institué les rites de ce qu'on appelle la maçonnerie égyptienne. On dit même qu'il avait toujours été un charlatan subalterne, jusqu'au moment où il était parvenu à se faire admettre en Angleterre dans les hauts grades de la franc-maçonnerie, qui le chargeait de missions discrètes. Il avait compris tout le parti qu'il pouvait tirer de la ténébreuse association, et il avait imaginé ce mode particulier, dont il prétendait avoir reçu les éléments dans les pyramides d'Égypte. Le fait est qu'il avait emprunté au manuscrit d'un nommé Georges Coston le plan de sa maçonnerie égyptienne, moitié jonglerie et cabale, moitié science hermétique et fourberie, avec quelque magnétisme dont il

abusait d'autant plus aisément, que l'on ne connaissait pas encore cette puissance.

Son institution avait pour but de conduire les adeptes qu'il recevait à *la perfection*, par la régénération physique et la régénération morale. La première rendait aux vieillards les formes de la jeunesse, et empêchait les hommes faits de vieillir. Il la pratiquait au moyen de son élixir universel, remède qu'il appliquait aussi à tous les maux. La seconde restituait l'innocence perdue et conduisait l'homme à l'état d'ange... Elle s'obtenait non par le repentir et l'humilité, mais par la foi aux promesses du Grand-Cophte (c'est le grade que s'était donné Cagliostro), et, en conséquence de cette foi qui devait être absolue, par des visions et des extases, par l'évocation des esprits, par des communications avec les anges.

Mais le Grand-Cophte pourtant n'avait de puissance que par l'intermédiaire d'un jeune garçon ou d'une jeune fille, qu'il appelait ses pupilles ou ses colombes, et qui devaient être de l'innocence la plus pure. Après que ces enfants avaient reçu ce que le Grand-Cophte nommait la consécration, sortes de passes combinées qu'il appelait aussi l'imposition des mains, et qui produisait une manière de somnambulisme, les pupilles ou colombes prononçaient devant une carafe pleine d'eau les paroles qui évoque les anges. Les anges venaient dans la carafe : quelquefois on les entendait donner leurs réponses ; le plus souvent il fallait que les pupilles lussent ces paroles qui arrivaient aussi dans la carafe,

à fleur d'eau, et qui, non plus que les anges, n'étaient visibles que pour eux. (C'était, nous le répétons, du somnambulisme).

Ce qu'il y a de plus réellement prodigieux dans tout ceci, c'est que les mystères de la maçonnerie égyptienne élevèrent tout à coup Cagliostro au niveau de ce qu'il y avait de plus grand en Europe. En France surtout, à côté de l'esprit philosophique qui niait les saintes merveilles, ces merveilles pétries d'absurdités furent accueillies avec une admiration qui allait jusqu'au fanatisme. Le portrait de celui qu'on osait appeler le divin Cagliostro fut partout, jusque sur les éventails, sur les bagues, sur les tabatières. On coula son buste en bronze; on le sculpta en marbre. Les plus hauts personnages de cette époque lumineuse se firent admettre dans ses loges; tout le monde voulut assister aux séances publiques de ses colombes.

Un grand cri retentit lorsque le comte de Cagliostro passa devant la guinguette. Marano l'avait reconnu, et il avait arrêté les chevaux de sa voiture.

— C'est Joseph Balsamo ! disait-il.

Et, l'apostrophant avec colère, il répétait ces seuls mots :

— Mes soixante onces d'or !

Cagliostro regarda à peine l'orfèvre, ne montra aucune émotion; mais, au sein du profond silence que ce singulier incident avait jeté dans la foule épaisse, on entendit sur-le-champ une voix qui paraissait venir des airs et qui disait :

— Écartez du chemin cet insensé que les esprits infernaux possèdent.

Une partie du peuple tomba à genoux; une autre partie s'empara du pauvre orfèvre, et le brillant cortège poursuivit sa marche triomphale. De tels faits certainement excusent l'abbé Fiard d'avoir vu le diable en cet homme.

Arrivé dans Strasbourg en fête, Cagliostro s'arrêta devant une grande salle, où les cornacs qui le précédaient partout avaient rassemblé un certain nombre de malades. Le fameux empirique y entra et les guérit tous, les uns par le simple attouchement, les autres par des paroles, ceux-ci par le don d'un pourboire en argent, ceux-là par son remède universel. Il est vrai que les arrangeurs de ces cures surprenantes avaient choisi leurs malades, et qu'ils n'avaient pas admis les cas sérieux, auxquels ils avaient promis des secours à domicile.

« Quant au savoir en médecine de Cagliostro (dit l'auteur anonyme de sa notice dans la *Biographie universelle* de Michaud), il paraît constant que ce savoir était très-borné. Comme tous les partisans des doctrines hermétiques et paracelsiques, il faisait grand usage des aromates et de l'or. Nous avons eu l'occasion de goûter son élixir vital, ainsi que celui du fameux comte de Saint-Germain; ils n'avaient point d'autre base. »

Cagliostro sortit de la salle des malades, au milieu des acclamations et des trépignements de la foule; il alla s'installer dans le magnifique hôtel qui était préparé

pour lui; il admit à sa table somptueuse l'élite de la société de Strasbourg, et le soir il voulut bien donner une séance de ses colombes.

On amena dans le salon, éclairé par des procédés où l'optique et la fantasmagorie jouaient un grand rôle, plusieurs petits garçons et plusieurs petites filles de sept à huit ans. Le Grand-Cophte choisit dans chaque sexe la colombe qui lui parut montrer le plus d'intelligence; il livra les deux enfants à sa femme, qui les emmena dans une salle voisine où elles les parfuma, les vêtit de robes blanches, leur fit boire un verre d'élixir et les présenta ensuite préparés à l'initiation.

Cagliostro ne s'était absenté qu'un moment pour rentrer sous le costume du Grand-Cophte. C'était une robe de soie noire, sur laquelle se déroulaient des légendes hiéroglyphiques bordées en rouge. Il avait une coiffure égyptienne, faite de bandelettes plissées qui encadraient sa tête et retombaient des deux côtés sur la poitrine. Ces bandelettes étaient de toile d'or. Un cercle de pierreries les retenait au front. Un cordon vert émeraude, parsemé de scarabées et de caractères de toutes couleurs en métaux ciselés, descendait en sautoir sur sa robe. A une ceinture de soie rouge pendait une large épée de chevalier, avec la poignée en croix. Il avait une figure si formidablement imposante sous cet appareil, que toute l'assemblée fit silence dans une sorte de terreur respectueuse.

On avait placé sur une petite table ronde en ébène la carafe de cristal. Suivant le rite, derrière les deux

enfants, transformés en pupilles ou colombes, on mit un paravent pour les abriter.

Deux valets de chambre, vêtus en esclaves égyptiens, comme ils sont représentés dans les sculptures de Thèbes, fonctionnaient autour de la table. Ils amenèrent les deux enfants devant le Grand-Cophte, qui leur imposa les mains sur la tête, sur les yeux et sur la poitrine, en faisant silencieusement des signes bizarres, qui pouvaient figurer aussi des hiéroglyphes, et que l'ordre appelait des mythes ou symboles.

Après cette première cérémonie (magnétique), un des valets présenta à Cagliostro la petite trueller d'or sur un coussin de velours blanc. Il frappa du manche d'ivoire de sa trueller sur la table d'ébène, et demanda :

— Que fait en ce moment l'homme qui, ce matin aux portes de la ville, a insulté le Grand-Cophte ?

Les colombes regardèrent dans la carafe ; et apparemment qu'elles y virent quelque chose ; car la petite fille s'écria :

— Je l'aperçois qui dort.

On a prétendu que le dessous de la table était préparé de manière à faire passer sous la carafe des figures et des caractères. Ce qui le ferait croire, c'est que, dans les cas qui sortaient du cours ordinaire des réponses banales, les enfants ne voyaient rien. Mais alors la voix des anges invisibles répondait.

Sur l'invitation de Cagliostro, qu'on pourrait formuler toute question, plusieurs dames s'émurent. L'une demanda ce que faisait sa mère, alors à Paris ? La ré-

ponse fut qu'elle était au spectacle entre deux vieillards.

Une autre voulut savoir quel était l'âge de son mari. il n'y eut point de réponse; ce qui fit pousser des cris d'enthousiasme, car cette dame n'avait point de mari; et l'échec de cette tentative de piège fit qu'on n'en tendit pas d'autres.

Une troisième dame déposa un billet fermé. Le petit garçon lut aussitôt dans la carafe ces mots :

— Vous ne l'obtiendrez pas.

On ouvrit le billet, qui demandait si le régiment que la dame sollicitait pour son fils lui serait accordé. Cette justesse éleva encore l'admiration.

Un juge, qui pourtant doutait, envoya secrètement son fils à sa maison pour savoir ce que faisait en ce moment sa femme. Puis, quand le jeune homme fut parti, il fit cette question au Grand-Cophte. La carafe n'apprit rien; mais une voix annonça que la dame jouait aux cartes avec deux voisines.

Cette voix mystérieuse, qui n'était produite par aucun organe visible, jeta la frayeur dans une partie de l'assemblée; et le fils du magistrat était venu confirmer l'exactitude de l'oracle, plusieurs dames troublées se retirèrent.

On raconte que d'autres merveilles signalèrent cette soirée. Mais les détails en sont très-vagues.

Pendant le peu de temps que le comte de Cagliostro resta à Strasbourg, il fut comblé de toutes les marques de la vénération. Lorsqu'il fut parti, on remarqua enfin

que l'orfèvre Marano n'avait pas reparu chez lui ; on le retrouva dans un fossé où il avait été noyé, le jour de l'arrivée de l'illustre voyageur. On considéra sa triste fin comme un *châtiment mérité*.

### III

Cagliostro parcourut de nouveau, dans un grand éclat, la France, l'Angleterre, l'Italie, la Suisse, faisant partout des cures dites merveilleuses, étalant partout sa fastueuse bienfaisance avec une affectation habile ( qui fit dire à une grande dame qu'il avait de l'esprit de plus d'une sorte), opérant partout des prodiges surprenants s'il faut en croire les relations. Car on a raconté qu'il fit paraître devant quelques grands seigneurs de Paris et de Versailles, dans des glaces, sous des cloches de verre et dans des bocaux, des spectres animés et se mouvant, des personnes absentes et différents morts qu'on lui désignait. On a même rapporté, comme chose très-véridique, que, dans des soupers qui firent alors grand bruit à Paris, Cagliostro, nouveau Faust, avait évoqué les plus illustres morts, Socrate, Platon, Charlemagne, Pierre Corneille, et même Voltaire et d'Alembert. Mais depuis que la fantasmagorie est devenue un spectacle public, on a compris ces illusions ; à moins pourtant que Cagliostro ne fût autre chose qu'un opérateur en magie blanche. Car, on a beau le nier, il est incontestable qu'il y en a une noire.

Il est bon toutefois de lire les éloges qu'on faisait alors du grand homme. Bordes, dans ses *Lettres sur la Suisse*, le qualifie d'homme admirable. « Sa figure, dit-il, annonce l'esprit, décèle le génie ; ses yeux de feu lisent au fond des âmes. Il sait presque toutes les langues de l'Europe et de l'Asie : son éloquence étonne et entraîne, même dans celles qu'il parle le moins bien. »

Le marquis de Ségur et Messieurs de Miroménil et de Vergennes, en 1783, recommandaient Cagliostro dans les termes les plus flatteurs.

Cependant, lorsqu'il revint à Paris en 1785, ses rapports avec les anges ne le préservèrent pas d'une aventure désagréable. Il se trouva très-gravement compromis avec le prince de Rohan, dans la malheureuse affaire du collier. La comtesse de la Motte l'accusait d'avoir reçu le collier des mains du prince, et de l'avoir dépecé pour grossir le trésor occulte de sa fortune inouïe. Le Grand-Cophte fut arrêté le 22 août et mis à la Bastille. Il publia un mémoire où, pour justifier ses dépenses, il nomme les banquiers qui, dans tous les pays de l'Europe, lui fournissaient des fonds. Mais il ne fait connaître ni l'origine ni la source de ses richesses.

Ce mémoire, très-adroitement rédigé, était attribué à un magistrat célèbre ; et il augmentait le poids de cette réflexion, que la conscience et les talents de certains avocats sont choses qui se vendent, puisque, moyennant argent, ils défendent toute cause quelconque, juste ou injuste, loyale ou déloyale.

Comme on avait détaché dans le factum quelques-

unes des aventures romanesques de Cagliostro, il fut accueilli par le public avec tout l'empressement qu'inspirait le personnage.

L'arrêt du parlement de Paris du 31 mai 1786 déchargea Cagliostro des accusations intentées contre lui; et il fut mis en liberté, mais avec ordre de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, et le royaume dans trois semaines. Lorsqu'il s'embarqua à Boulogne, il était suivi d'un cortège de quatre à cinq mille personnes qui lui demandaient *sa bénédiction*...

Il passa en Angleterre, où il séjourna deux ans, continuant d'établir ses loges égyptiennes, et propageant son rite particulier, qu'il appelait aussi le rite de Mizraïm.

#### IV

Et le matin du 7 avril 1791, à Rome, au milieu d'une grande affluence de curieux, le tribunal du Saint-Office jugeait un homme important. Cet homme avait un nom européen. Diversement estimé, ange pour les uns, démon pour les autres, bienfaiteur de l'humanité et divin philosophe devant les têtes légères, charlatan saugrenu et redoutable imposteur devant les personnes graves, cet homme était le comte de Cagliostro.

De Londres, il était encore retourné en Suisse; puis il était venu en Savoie, puis à Gênes, à Varsovie, à Trente, d'où il s'était fait chasser; puis à Rome où il avait eu l'audace d'ouvrir des loges et de faire des

réceptions pour sa maçonnerie égyptienne. On l'avait arrêté avec sa femme, le 27 décembre 1789, et transféré au château Saint-Ange. Quoiqu'il fut accusé de franc-maçonnerie, de magie, d'impostures sans nombre, d'apostasie, d'hérésie et même de frénésie, on est si peu avide à Rome de condamnations, qu'on avait mis plus de seize mois à instruire sa cause. Les renseignements recueillis le chargeaient de toute sortes de crimes.

— Mais, disait le jeune Matteo Ferrante à Paolo Rambaldi, son oncle, dans la cour du Saint-Office, au moment où l'on allait lire publiquement l'acte d'accusation, il est étonnant que l'Inquisition, qui est ici un tribunal si doux, poursuive criminellement ce gentilhomme. Qu'a-t-il donc fait ? Tant de rapports s'accordent à le peindre comme un être vénérable dont la conduite est exemplaire ! On la vu guérir les malades, soulager les pauvres, répandre les consolations et prodiguer les bienfaits, dans le seul but de soulager l'humanité.

— Ce que vous dites là, mon enfant, répliqua Paolo, n'est que de l'exagération à propos d'un très-adroit charlatanisme. Ces fanfaronnades de bienfaisance cachaient tous les vices. Que direz-vous si l'on vous établit que l'argent qu'il distribuait ainsi était de l'argent volé ? Il est facile de la sorte d'être charitable. Que direz-vous si l'on vous fait voir qu'il empoisonnait par ses remèdes empiriques ceux qu'en apparence il soulageait un moment ? Que direz-vous enfin

lorsqu'on vous aura montré que cet homme est le plus dangeureux des escrocs ?

Vous vous étonnez de le voir accusé de magie : mais c'est lui-même qui s'est donné pour magicien, dominateur des esprits infernaux.

Il s'est dit en correspondance avec les anges, faisant lui-même les demandes et les réponses ; car il est *ventriloque*.

Il a feint, par fantasmagorie et jeux d'optique, des apparitions qui ont troublé de paisibles consciences.

Il a renié le Catholicisme ; et il s'est levé contre lui, en établissant sa maçonnerie égyptienne. Savez-vous quels mystères impurs et scandaleux se pratiquaient dans ses loges ténébreuses ?

En s'excitant par des potions violentes pour se donner l'air inspiré, il s'est rendu frénétique ; et, pour ce motif seul, il devait être surveillé.

Vous l'appellez le comte de Cagliostro. Mais apprenez que ce nom même est une de ces innombrables impostures. Son nom, à Palerme, où il est né, est Joseph Balsamo. A Venise il s'appelait le marquis de Pellegrini. Il s'est nommé encore Tischio, Belmonte, Arat, Neissa, Fénix ; il a été docteur, colonel, gentilhomme, danseur, sans parler de professions moins honorables. Il a volé avec une grande adresse des sommes énormes ; à peine adolescent, il a escroqué d'un seul coup soixante onces d'or à un orfèvre de Palerme, pauvre idiot que les séides de Cagliostro ont noyé à

Strasbourg. Il serait triste et de mauvais exemple de publier toute la vie de cet homme.

— Mais reprit encore Matteo, dans sa lettre au peuple français, datée de Londres le 20 juin 1786, Cagliostro prédit que la Bastille serait démolie et deviendrait un lieu de promenade. Comment expliquer cela ?

— D'une manière bien naturelle. Cette démolition était déjà dans les projets de Louis XIV ; et en 1786 la Bastille tombait en ruine. Croyez bien que Joseph Balsamo, avec tous ses noms et tous ses titres, n'est qu'un fourbe dangereux et un fripon.

L'oncle et le neveu entrèrent alors dans la salle où se plaidait la cause de cet homme fameux. Les faits de sa vie, en se déroulant, ne présentaient que des vices et des crimes.

Les juges laïques, après avoir tout pesé, condamnèrent Cagliostro à la peine de mort.

Mais à Rome on donne aux condamnés le temps du repentir. Le pape Pie VI commua la peine de Cagliostro en une prison perpétuelle. On mit sa femme dans une maison de pénitence ; on l'enferma, lui, au château Saint-Ange.

On lui laissait une liberté de mouvement assez étendue ; mais on reconnut bientôt qu'il ne fallait pas oublier un des motifs de son mandat d'arrêt, la frénésie : car on le surprit un jour occupé, avec trépignements, à étrangler un bon prêtre, qu'il avait demandé sous prétexte de se confesser, et sous les habits duquel il méditait une évasion. On arriva assez tôt pour empê-

cher la consommation de ce nouveau forfait ; et depuis, l'ami des anges fut surveillé avec un grand soin.

Quand les Français entrèrent à Rome en 1797, quelques officiers se rappelèrent Cagliostro, qu'ils avaient vu à Paris. Ils voulurent le visiter dans sa prison. Il y avait alors deux ans que l'homme prodigieux, ne pouvant plus nuire à personne, s'était étranglé lui-même.....

Le conteur s'arrêta ; et un vieil abbé, qu'on appelait le Savant, reprit aussitôt :

— Mais, avant de passer à d'autres récits sur les sociétés secrètes, il serait bon de rechercher dans quelques détails ce que c'est que la franc-maçonnerie, qui a la prétention de résumer tous les arcanes et toutes les associations obscurs du passé. Je vais vous exposer ce que j'en ai pu recueillir.

## VII

## DIGRESSION HISTORIQUE

Mystère !

Le P. DE RAVIGNAN.

L'histoire de la franc-maçonnerie symbolique, quoiqu'elle ne date que de cent vingt ans, est à peu près impossible à faire. On en aperçoit quelques sommets obscurs comme ces chaînes de montagnes que la mer n'interrompt pas, mais qu'elle recouvre<sup>1</sup>. Il faut, en attendant mieux, se borner à signaler quelques faits, que les Vénérables ont laissé surprendre. L'auteur allemand d'Hermann d'Unna, malgré ses recherches, n'a recueilli pareillement sur les francs-juges que des documents continuellement brisés ; et il n'a pu nous montrer que la superficie de cet ordre mystérieux, qui du moins ne s'est pas élevé contre l'Église.

Nous cherchons seulement à présenter ici quelques notes sur les personnages éminents que les francs-maçons, au dernier siècle, ont reconnus pour leurs chefs.

<sup>1</sup> Edmond Leclerc, notice sur la franc-maçonnerie.

Des princes y furent admis. C'était une habileté propre à donner de la splendeur à la secte.

Mais, en général, — grands-maîtres pour l'honneur (si l'honneur a jamais pu se poser là), — ils étaient menés par des mains invisibles.

L'empereur François I<sup>er</sup> dut à son initiation de grandes fautes et de grands revers; Frédéric II, vous l'avez vu, s'en moqua, comme il se moquait de tout; les autres potentats n'y trouvèrent rien de ce qu'on leur avait promis.

Lord Montague, le fondateur de la maçonnerie symbolique, était un fou qui, pour surcroît, n'avait que folies autour de lui. Sa femme était cette illustre aventurière qui visita le harem du sultan Achmet, publia des lettres prétentieuses, et nous rapporta par hasard l'inoculation. Dominée par l'orgueil, étrangère à toute sensibilité, on ne la vit jamais contente d'elle-même, ni de sa position. M. Fiévée a retracé d'elle ce portrait exact :

« A seize ans, dit-il, elle regrette de n'être pas homme; à trente, elle demande déjà dix années de moins. Mère de famille, elle fait l'éloge du célibat. La toilette des Françaises lui paraît ridicule; et, tant qu'elle a l'espoir de plaire, elle tire ses modes de France. A soixante-huit ans, il y avait déjà onze ans qu'elle n'avait osé se regarder dans un miroir; et lorsqu'on venait lui rendre visite, elle recevait en domino et en masque. »

Cette femme donna à lord Montague un fils, fameux

aussi par la bizarrerie de ses aventures. Perdu à cinq ans, on le retrouva parmi les ramoneurs ; et ce fut afin de perpétuer la joie causée par son retour que ses parents fondèrent une rente, pour que les ramoneurs de Londres eussent tous les ans un bon dîner dans les jardins de l'hôtel Montague. Ce dîner se fait encore le 1<sup>er</sup> mai : chaque convive reçoit, outre le petit repas, un schelling, et la singulière permission d'emporter son couvert, qui n'est pas d'argent.

Rentré chez ses parents, le jeune Édouard Wortley-Montague fut mis à l'école à Westminster. Au bout de quelques années, il s'échappa encore. On le retrouva vendant du poisson sur le port de Blackwal. Il se laissa reconduire à regret dans sa famille, s'enfuit de nouveau (il avait alors dix ans), s'engagea comme mousse, se sauva du navire à Oporto et se mit au service d'un vigneron.

Reconduit derechef, il commit d'autres extravagances qui ne peuvent tenir place dans ces notes, fit tous les métiers, professa toutes les religions, parcourut tous les pays du monde, et mourut sous le turban à Venise, étranglé par un os de perdrix.

Un autre descendant de lady Montague <sup>1</sup> a fait d'autres extravagances et de longs voyages aussi, à la suite desquels, « étant arrivé à Schaffouse en 1790, ce lord eut la malheureuse idée de vouloir descendre la chute

<sup>1</sup> Le prince Puckler-Muskau, dont le récit va suivre, confond celui-ci avec le ramoneur.

du Rhin dans un bateau. On fit tout au monde pour le retenir; mais il n'écoula rien. Il se rendit au bord du fleuve; et, après avoir envoyé en avant, comme essai, un bateau vide qui arriva au bas de la chute sans malencontre, il s'embarqua dans un second avec son ami, M. Barnett, qui ne s'en souciait guère.

« Ils voguèrent d'abord lentement, puis avec une rapidité toujours croissante vers la chute, en présence de plusieurs centaines de spectateurs. Ce que tout le monde avait prévu arriva. Le bateau ayant heurté contre des pointes de rocher, chavira; les deux hommes ne reparurent qu'une seule fois à la surface de l'eau. Le bruit assourdissant des flots étouffa leurs cris, qu'on n'entendait qu'indistinctement par intervalles. Ils disparurent bientôt tout à fait, et l'on ne put retrouver leurs corps.

« Par une coïncidence extraordinaire, le jour même de leur mort, le château héréditaire de la famille Montague, dans le comté de Sussex, fut totalement consumé par les flammes. »

Le père de ce fou, l'époux de lady Montague, seul chez lui, car en même temps que son fils disparaissait, sa femme faisait de petites absences de vingt-deux ans, imagina pour se désennuyer les formules de l'ordre maçonnique, qu'il institua en 1721 et que ses dîners consolidèrent.

Tel est le chef des francs-maçons mystérieux. Il avait succédé au poste de Christophe Wren, grand-maître des francs-maçons réels, de la manière usitée en An-

gleterre, où l'aristocratie envahit tout, où l'on a vu lord Wellington occuper le poste honorable de quelque vieux savant, sous le titre de chancelier de l'université de Cambridge.

A l'ombre de sa dignité, lord Montague, peu disposé à construire des édifices, bâtissait, ainsi qu'on l'a dit, des systèmes. Son plan de philosophie n'était pas très-spiritualiste; il ne se proposait que la glorification du matérialisme, en plaçant toutes les religions à la même table sous le niveau. Sa fraternité se jurait le verre à la main.

Il n'avait d'abord institué que trois degrés, qui sont toujours la base de l'ordre : les aspirants ou apprentis, sur lesquels on prenait des informations; les novices ou compagnons, que l'on soumettait à des épreuves; les convives ou maîtres, qui étaient initiés aux plans et aux secrets. Tout cela se perfectionna ensuite.

Si lord Montague était une tête timbrée, un fou moitié Turc, moitié bœuf et le reste Anglais, comme on a dit, — lord Derwent-Waters, qui vient après-lui, n'était du moins qu'un homme faible; et les malheurs de ses jeunes années excusent une faiblesse que l'ignorance pallie encore.

Son père, dévoué à la cause du prétendant, fut fait prisonnier à Preston, condamné à mort par Georges I<sup>er</sup>, exécuté le 6 mars 1716 sur l'esplanade de la Tour de Londres.

« Le comte de Derwent-Vaters, dit Smollet, était un homme doué des plus belles qualités. Sa funeste des-

tinée tira des larmes de tous les spectateurs, et fut très-préjudiciable au pays où il vivait. Il était catholique, et il faisait subsister par ses bienfaits une foule de malheureux.»

En allant à la mort, il fit monter son fils sur l'échafaud ; il lui dit :

— Sois couvert de mon sang, et apprends à mourir pour ton roi.

Le shérif lui ayant demandé s'il voulait faire un discours, il répondit qu'il n'était pas venu là pour haranguer, mais pour mourir, et qu'il se bornait à protester hautement de son attachement à la religion catholique et à la cause de Jacques III ! Après quoi il tendit sa tête au bourreau.

L'enfant, qui n'avait que quinze ans, fut emporté évanoui de l'échafaud. Il conserva de cette scène un abattement et une timidité qui le firent tomber dans plus d'un piège.

Six ans après, ses amis, sachant qu'il ne songeait dans son cœur qu'à la cause pour laquelle son père lui avait recommandé de mourir, lui persuadèrent qu'il trouverait dans l'ordre mystérieux fondé par lord Montague les moyens de relever les espérances des Stuarts. On le présenta à lord Montague. Un certain intérêt s'attachait à ce jeune homme. C'était un prosélyte important, dans une opinion qu'il était bon de mettre aussi sous le niveau. On le reçut sans effaroucher sa conscience : d'ailleurs rien alors n'interdisait encore la franc-maçonnerie aux catholiques. Le Saint-Siège, qui ne

fait rien légèrement, ne connaissait pas encore le but des maçons.

Dès qu'il se vit initié, Derwent-Waters passa en France, où il savait que les Stuarts avaient des amis. La bizarre institution de lord Montague commençait à faire grand bruit à Paris. Le jeune Anglais n'eut pas de peine à former une loge, qui, dans le principe, se réunit rue des Boucheries-Saint-Honoré, et, — comme de juste, — chez un traiteur.

On ne parla bientôt plus que de cette assemblée secrète, où l'on n'admettait que quelques élus, où l'on employait un langage obscur, où l'on se faisait reconnaître par des signes singuliers, où l'on pratiquait, disait-on, de terribles cérémonies; car l'ordre à sa naissance exigeait un grand déploiement de courage physique, dans les épreuves matérielles que lord Montague et ses amis avaient inventées, et dont la mèche n'était pas découverte encore.

Dans l'opulence du choix, on ne reçut d'abord à Paris que les grands seigneurs.

A la vue de cet ordre, dont tous les membres étaient liés par des serments terribles, dont les secrets ne pouvaient être trahis impunément, dont les affidés s'entendaient au loin par des mots de convention et des signes incompréhensibles aux étrangers : des ambitieux comprirent qu'il y avait dans la franc-maçonnerie un levier puissant. La loge de Paris, sous prétexte de simples festins, s'organisa ténébreusement; bientôt Derwent-Waters lui-même ne fut plus initié à tous les secrets et

reconnut qu'on ne s'occuperait pas là de sa cause. On attira le duc d'Antin, qui se fit recevoir. C'était un personnage éminent, que deux petites anecdotes feront connaître.

On citait le duc d'Antin comme ayant été l'un des plus habiles courtisans de Louis XIV. Le monarque, un soir était allé coucher à Petit-Bourg ; il y critiqua une allée d'arbres qui cachait la vue de la rivière, et fut surpris de ne plus la voir le lendemain matin. Le duc d'Antin l'avait fait disparaître pendant la nuit ; et il dit au Roi, qui témoignait son étonnement : — Les arbres n'y sont plus, parce que Votre Majesté les a condamnés.

Il était intendant des bâliments de la couronne.

Il fit plus à Fontainebleau. Sachant qu'un certain petit bois déplaisait à Louis XIV, il en fit scier tous les arbres et posta derrière des hommes prêts, au premier signal, à tirer les cordes qui devaient les abattre. Le Roi, allant se promener de ce côté-là, suivi de toute sa cour, ne manqua pas de répéter que ce bois ne lui plaisait point.

— Il disparaîtra, dit le duc d'Antin, aussitôt que Votre Majesté l'aura ordonné.

— Vraiment ! répondit Louis XIV, le plus tôt sera le mieux.

Au même instant part un coup de sifflet, et la forêt tombe comme par enchantement.

C'est alors que la duchesse de Bourgogne s'écria, émerveillée : — Ah ! mesdames, si le Roi avait demandé nos têtes, M. d'Antin les eût fait tomber de même.

Le grand courtisan avait conservé auprès de Louis XV l'art particulier, non de dire, mais de faire des choses flatteuses. Eh bien ! chose surprenante ! Louis XV, à qui la franc-maçonnerie donnait de l'ombrage, échoua, contre toute attente, dans la demande qu'il fit au duc d'Antin de ne plus fréquenter la loge.

Il était lié. Sans doute déjà on lui avait inculqué cette règle des initiations égyptiennes, qu'une fois engagé dans les sentiers de l'ordre, il n'est plus permis de se retourner.

Le duc d'Antin avait soixante ans. On le fit grand-maître de France.

On ne voit plus du tout dans les premières lignes lord Derwent-Waters, qui voyageait sans doute, agent désormais exploité. Il fondait un temple dans l'Artois. Des loges s'ouvraient partout avec une activité incroyable. Il y en eut rapidement dans tous les États de l'Europe.

Mais, quoique leurs menées fussent bien secrètes, ils ne purent dissimuler entièrement leur but. Par la bulle *In eminenti*, lancée le 23 avril 1737. Le pape Clément XII condamna la franc-maçonnerie. La bulle *Providas* de Benoît XIV (18 mars 1751) confirma cet anathème. Ces mesures produisirent quelque effet. En France toutefois, les maçons qui conservaient quelques dehors religieux se retranchèrent derrière le gallicanisme, et plusieurs allèrent leur train.

Le duc d'Antin étant mort en 1736, la grande-maîtrise fut donnée à un prince du sang, le comte de Clermont.

Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, n'avait guère que trente ans; c'était une de ces têtes qui ont besoin de mouvement et de nouveautés. Il avait été tonsuré pour les ordres; il obtint des dispenses et entra dans la carrière militaire. Voyant qu'il y produisait peu de bruit, il voulut se faire recevoir membre de l'académie française. Ce fut tout un bouleversement dont il triompha. Devenu académicien, il fut accablé d'épigrammes, parmi lesquelles nous ne citerons que celle-ci:

Trente-neuf unis à zéro,  
Si j'entends bien mon numéro,  
N'ont jamais pu faire quarante;  
D'où je conclus, troupe savante,  
Qu'ayant à vos côtés admis  
Clermont, cette masse pesante,  
Ce digne cousin de Louis,  
La place est encore vacante.

Cette épigramme est du poëte Roy, de qui elle causa la mort : les gens du comte de Clermont *le bâtonnèrent* tellement, qu'il expira peu de jours après...

Le prince pourtant supporta d'autres crudités. Lorsqu'il battait en retraite après la journée de Crevelt, il demanda, en rentrant à Nuytz, s'il avait paru des fuyards. Une bonne femme lui répondit : — Monseigneur, vous êtes le premier.

Voilà l'homme de poids que les maçons de France mirent à leur tête.

Disons pourtant que le comte de Clermont, qui avait aussi de bonnes qualités, qui pleura ses fautes et ses

égarements, qui termina sa vie dans les bonnes œuvres et dans d'immenses aumônes, ne voulut rester qu'un an grand-maître des francs-maçons. Il fut remplacé par le banquier Baure, qui prit la chose sur une autre face et en fit une affaire d'argent.

Ce fut Baure qui imagina tous les grades honorifiques, chevaliers du Soleil, chevaliers Kadosch, chevaliers d'Asie, frères du poignard, templiers, frères du royal secret, Rose-Croix, etc. Il vendit ces dignités aux amateurs, trafiqua de tout et s'enrichit au moyen de la fraternité.

Les gros bonnets de l'ordre l'arrêtèrent dans cette voie ; en 1746 ils lui donnèrent un successeur d'autre ton ; leur choix tomba sur un maître de danse, nommé Lacorne, qui sans doute avait donné des gages à l'ordre.

Celui-ci convertit la loge en salle de bals pour les initiés, fit sauter les frères, et, voulant amener les dames à ses fêtes, inventa les loges d'adoption. La duchesse de Bourbon fut la première grande-maîtresse de ces loges des femmes, où l'on eut de petits signes, de petits mots d'argot, de petits maillets, mais où l'on ne sut de l'ordre que les enfantillages et les petits mystères sans conséquence.

Pendant que ces joyeusetés se faisaient à Paris, le prétendant Charles-Édouard Stuart, se figurant que la loge d'Arras lui avait rendu des services, ou qu'elle pouvait lui en rendre, donna à cette loge le diplôme honorifique et splendide de Chapitre-Primordial, sous

le nom de Loge d'Ecosse-Jacobite ; il confia la direction de cette loge à deux avocats d'Arras, M. Lagneau et M. Robespierre, oncle de la terrible célébrité de 1793. Ceux-là se hâtèrent de constituer la maçonnerie dans les Pays-Bas.

On sait les tristes aventures de Charles - Édouard Stuart, à qui sa loge d'Écosse-Jacobite ne rendit pas le moindre service, et que peut-être elle perdit, en faisant répandre à Londres, sous prétexte de lui gagner des partisans, le bruit injurieux qu'il avait abjuré la Religion catholique ; ce qui était faux.

La grande loge de Paris, que l'on commençait à appeler le Grand-Orient, préparait dès lors, au milieu des bals et des fêtes, un hardi coup d'État. Helvétius, Voltaire, Diderot, d'Argens, d'Holbach, Boulanger, d'Alembert, tous les philosophes et encyclopédistes s'étaient affiliés à la maçonnerie ; et l'esprit de cette institution n'était plus douteux pour personne. Les Jésuites, devant qui les bulles des souverains-pontifes étaient choses sérieuses, se croyaient tenus par leur devoir à combattre un ordre si dangereux à l'Église. Ils en découvraient si précisément les intentions et la marche, ils en démasquaient si nettement les iniquités, que le Grand-Orient s'en troubla, prévoyant une lutte où l'une des deux armées devait tomber.

Le parti fut bientôt pris, et les batteries dressées. Les maçons se renforcèrent d'une grande troupe d'avocats, gens très-propres en France à la guerre d'intrigue. On accusa les Jésuites des projets de domination que

ceux-ci pouvaient reprocher à l'ordre ; les plans de bouleversements qui mûrissaient dans la loge leur furent rondement attribués. On mit en cause les petites difficultés ridicules que l'on est convenu d'appeler *libertés de l'Église gallicane* ; on attira dans l'ordre les philosophes du parlement, le corps de la chicane , qui n'a jamais aimé l'esprit conciliant de l'Église romaine, et enfin les jansénistes, que les bulles des Papes irritaient toujours.

La campagne fut si habilement conduite que les Jésuites furent supprimés et le Grand-Orient triompha.

Les francs-maçons, dans leur gloire, élurent pour grand-maître un autre prince du sang, le duc de Chartres <sup>1</sup>.

Celui-là, plus tard, devenu duc d'Orléans, en dépit des arrestations, des menaces, de la crainte du poignard et des terreurs de toute espèce, se leva en pleine Convention et renia publiquement la franc-maçonnerie.

Un regard de Robespierre, son collègue à l'assem-

<sup>1</sup> M. Alexandre de Saint-Albin, dans le curieux et remarquable ouvrage qu'il a publié récemment : *Les mystères de la franc maçonnerie* cite une lettre écrite par Marie-Antoinette le 25 février 1781, où on lit : « Je crois que vous vous frappez beaucoup trop de la franc-maçonnerie pour ce qui regarde la France ; elle est bien loin d'avoir ici l'importance quelle peut avoir en d'autres parties de l'Europe ; par la raison que tout le monde en est... Ces jours derniers, la princesse de Lamballe a été nommée grande-maîtresse dans une loge ; elle m'a conté toutes les jolies choses qu'on lui a dites. Mais on y a vidé plus de verres encore qu'on y a chanté de couplets... »

Convenez qu'on ne peut conspirer avec plus de finesses.

blée, son frère à la loge, lui fit comprendre ce qui l'attendait.

Le prince était condamné. Il alla le 6 novembre 1793 à l'échafaud. Sa mort expia ses affreux égarements, s'il est vrai qu'elle ait été chrétienne.

Maximilien Robespierre avait hérité de son oncle d'Arras le secret et le pouvoir dans l'ordre maçonnique. Ce ne fut que quand cet homme, qui dirigeait tout par des ressorts inconnus tomba lui-même, que la franc-maçonnerie ferma ses temples.

Voilà sur l'ordre mystérieux dont nous nous occupons des aperçus et des faits rapidement indiqués à vos méditations. Les gouvernements fussent-ils despotiques et absolus ne peuvent maîtriser une institution qui échappe à tout. On ne peut lui opposer que la religion.

Et si vous repoussez la religion, vous serez comme cette peuplade de l'Orient qui, dans une sorte d'illumisme, trouvant sa vue insuffisante, se creva les yeux et fut dévorée par les chacals.

En fait de religion, n'oubliez pas, quel que vous soyez, qu'il n'y en a qu'une. Si vous penchez pour les néo-chrétiens, permettez-moi de les comparer à ces gens qui vous disent : — Il y a assez longtemps qu'on fait du pain avec le grain, faisons-en avec la paille.

Si vous n'avez pas trop de honte des philosophes, rappelez-vous le mot de Napoléon en quittant un philosophe illustre de son époque : — En vérité, il faut avec ces gens-là avoir les mains dans ses poches.

Ajoutons une parole illustre sur les francs-maçons ;

c'est aussi de l'histoire. Lorsque la France repoussa les Jésuites, le grand Frédéric, dans son langage de philosophe se mit à dire : — Les Français renvoient les renards ; mais ils gardent les loups et ils en seront dévorés.

Le vénérable Frédéric II, grand-maître des francs-maçons de Prusse et de Brandebourg, savait bien de quels loups il parlait.

---

## VIII

### SUR L'ORIGINE DES FRANCS-MAÇONS QUELQUES NOTES ENCORE.

Écoutons d'abord l'auteur de la *Franc-Maçonnerie du rit écossais*. « Il est difficile, dit-il dans son discours préliminaire, de fixer l'époque à laquelle ces sociétés mystérieuses ont pris naissance. Nous les voyons établies en Égypte, en Grèce, en Italie, dans les Gaules et dans tous les pays excepté la Judée ; nous les trouvons encore parmi nous.

« Zoroastre, dont l'existence peut être contestée, et dont le nom veut dire l'*ami du feu*, est considéré comme le chef et comme l'inventeur des mytèrses sacrés. Un auteur arabe confond Cham, fils de Noé et père de Chanaan, avec Zoroastre. Il dit que Cham ré-

pandit l'idolâtrie sur la terre, qu'il inventa les thèmes célestes et la magie, qu'il fut l'auteur de diverses superstitions; d'où vient qu'on l'appelle Zoroastre, c'est-à-dire un feu qui luit en tout temps. Les auteurs les plus anciens, et particulièrement ceux qui vivaient avant Platon, disent que Zoroastre était le chef des mages ou d'une secte de philosophes qui s'appliquaient à la recherche des hautes sciences, c'est-à-dire qu'ils joignaient à l'étude de la religion celle de la métaphysique et de la science naturelle.

« En supposant que Zoroastre n'eut point existé, et que son nom ne soit que celui d'une secte de philosophes adoreurs du feu, il n'en serait pas moins vrai que cette société savante se réunit en corps, et qu'elle forma une espèce de collège où l'on discutait sur l'astronomie, où l'on traitait de la connaissance de la nature, de l'étude des phases de la lune, du cours du soleil, etc., de la morale et de l'art de gouverner les hommes.

« On croit que la première installation de ces philosophes se fit en Perse et qu'ils prirent le titre de mages ou de prêtres du feu. Ils se divisèrent en trois classes et firent des lois pour se gouverner entre eux. Le chef de l'institution prit le titre d'archi-mage. Il maintenait l'ordre de la société et présidait à la réception des candidats qui se consacraient à l'étude des mystères sacrés.

« L'initiation s'opérait par des épreuves terribles, et l'initié, avant son intronisation au temple, faisait serment de garder le secret sur ce qu'il avait éprouvé et

entendu. Les épreuves avaient pour but de sonder le caractère. Quiconque violait le serment était regardé comme infâme et indigne de conserver la vie. Ainsi a-t-on fait dans les initiations d'Isis, de Cérès et de Bacchus. La tête de Diagoras fut mise à prix pour avoir divulgué le secret des mystères. Androcide et Alcibiade accusés du même crime, furent traduits au tribunal de l'inquisition d'Athènes.

« Quelques auteurs ont considéré les Éthiopiens comme les inventeurs et les dépositaires de toutes les sciences. Ils avaient, disent-ils, un collège de prêtres ou de philosophes, situé près d'une colline sur les bords du Nil; ils s'y réunissaient dans un bois sacré, pour traiter des affaires communes. Le plus avancé en âge était considéré comme le chef de la société. Ils jouissaient d'un grand pouvoir; car, selon Diodore, les rois eux-mêmes étaient obligés de se soumettre à leurs décrets lorsqu'ils leur envoyaient l'ordre de se donner la mort. C'est là que le célèbre Scheich, que nous appelons le vieux de la Montagne avait puisé la force de son gouvernement. Enfin cette doctrine a passé dans les Gaules, où elle fut mise en pratique par les druides, et dans la suite par les Templiers.

« Les institutions mystérieuses et secrètes, renouvelées sous une autre forme dans les temps modernes, en rapprochant les hommes, et en les unissant par des lois qui leur appartenaient exclusivement, furent un asile contre le despotisme de quelques souverains : c'est du moins l'opinion la plus généralement adoptée

sur l'origine des assemblées mystérieuses auxquelles on a donné le nom de franc-maçonnerie. »

D'un autre côté, l'abbé Grandidier explique ainsi l'origine de la maçonnerie :

« L'Église cathédrale de Strasbourg, et surtout la tour commencée en 1277 par l'architecte Erwinn Steinbach est un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique. Ce travail prodigieux porta au loin la réputation des maçons de Strasbourg. Le duc de Milan écrivit, en 1429, une lettre au magistrat de cette ville pour lui demander une personne capable de diriger la construction de l'église superbe qu'il désirait élever dans sa capitale. Vienne, Cologne, Zurich, Fribourg, firent construire des tours à l'imitation de celle de Strasbourg, qui ne fut achevée qu'au mois de juin 1439; mais elles ne l'égalèrent ni en hauteur, ni en beauté, ni en délicatesse. Les maçons de ces différentes fabriques et leurs élèves, qui se répandirent dans toute l'Allemagne, formèrent, pour se distinguer du commun de la gent maçonne, des associations auxquelles ils donnèrent le nom allemand de *hutzen*, qui, en français, signifie *huttes* ou *loges*; mais elles s'accordèrent toutes à reconnaître la supériorité de celle de Strasbourg, qui fut nommée *haupt-hutte* ou haute loge.

On conçut dès lors le projet de former de ces différentes associations une seule société pour toute l'Allemagne; mais elle ne prit une consistance solide que vingt ans après l'entière construction de la tour de Strasbourg. Les différents maîtres des loges particu-

lières s'assemblèrent à Ratisbonne, où ils dressèrent, le 25 avril 1459, l'acte de confraternité qui établissait le chef de la cathédrale de Strasbourg pour grand-maître unique et perpétuel de la confrérie générale des maçons libres de l'Allemagne. L'empereur Maximilien confirma cet établissement par son diplôme donné à Strasbourg en 1498. Charles-Quint, Ferdinand et leurs successeurs le renouvelèrent.

« Cette société, composée de maîtres, compagnons et apprentis, formait une juridiction particulière : la société de Strasbourg embrassait toutes celles d'Allemagne. Elle tenait son tribunal dans la loge, et jugeait sans appel toutes les causes qui lui étaient portées, selon les règles et les statuts de la confrérie. Ces statuts furent renouvelés et imprimés en 1563. Les loges des maçons de Souabe, de Hesse, de Bavière, de Franco-nie, de Saxe, de Thuringe et des pays situés le long de la Moselle, reconnaissaient l'autorité de la grande-loge de Strasbourg. Dans le dix-huitième siècle, les maîtres de la fabrique de Strasbourg condamnèrent à une amende les loges de Dresde et de Nuremberg : et cette amende fut payée. La grande-loge de Vienne, dont relevaient les loges de la Hongrie et de la Styrie, la grande-loge de Zurich, qui avait dans son ressort toutes celles de la Suisse, avaient recours à la loge-mère de Strasbourg dans les cas graves et douteux.

« Tous les membres de cette société n'avaient aucune communication avec les autres maçons, qui ne savaient employer que le mortier et la truelle. Ils adop-

tèrent pour marques caractéristiques tout ce qui pouvait se rapporter à leur métier, qu'ils regardaient comme un art bien supérieur à celui des autres maçons. L'équerre, le niveau et le compas devinrent leurs attributs. Résolus de faire un corps à part dans la foule des ouvriers, ils imaginèrent entre eux des mots de ralliement, des attouchements pour se reconnaître, et des signes pour se distinguer : ils nommaient cela le signe des mots, *das wortzeichen*; le salut, *der gruss*. Les apprentis, les compagnons et les maîtres étaient reçus avec des cérémonies auxquelles ils faisaient présider le secret. »

Un autre auteur, Samuel Cole, s'explique ainsi : « Il existe autant de probabilités en faveur des archéologues qui font surgir la maçonnerie du sein des mystères d'Isis et d'Eleusis, que de ceux qui la font naître au milieu des mystères de la bonne déesse.

« Toutefois, des rapprochements faits entre les mystères et les cérémonies des druides et certaines pratiques de la maçonnerie semblent indiquer qu'elle florissait avant l'invasion des Romains; ce qui serait contraire à ceux qui n'en découvrent les premières traces qu'à l'époque où Carausius se fit reconnaître empereur par les légions dans la Grande-Bretagne. Une preuve qu'alors la maçonnerie était déjà en vigueur, malgré les guerres qui en avaient ralenti les progrès, c'est que ce même Carausius, dans le dessein d'affermir son empire, ayant appelé à lui les savants de tous les pays, traita les maçons avec des égards particuliers. Ce fut

peu de temps après que saint Alban les rassembla dans un conseil dont il s'institua le président, assista à quelques-unes de leurs réceptions, et obtint pour eux une charte qui réglait leurs droits et autorisait leurs assemblées.

« Bientôt le désir religieux de multiplier les temples consacrés à la piété fit encore accroître la considération dont ils jouissaient. De temps immémorial, leur usage était de former autour de l'édifice en construction une enceinte composée d'autant de cabanes qu'ils étaient d'ouvriers ; l'architecte en était le chef ; il établissait un surveillant par dix maçons ; un signal convenu les appelait à l'ouvrage, un autre annonçait la cessation des travaux. Tous se donnaient le nom de frères, vivaient en bonne intelligence et se protégeaient mutuellement.

« Mais c'est surtout au pape Boniface IV que la maçonnerie est redevable de l'accroissement qu'elle prit à cette époque. Afin d'encourager et d'accélérer les constructions pieuses, il rendit, en 614, une bulle par laquelle il accordait aux maçons et à tous les fidèles qui s'adjoindraient à eux des prérogatives et des indulgences. Dès lors, pour avoir part aux grâces et aux bénédictions du Saint-Siège, on vit accourir de toutes parts de riches seigneurs et des guerriers qui avaient déposé leurs armes ; tous se soumettaient à la discipline de l'association, et obtenaient d'y être admis sous le titre de maçons libres, *free masons*, dont nous avons fait francs-maçons. Comme leurs mains n'étaient points ha-

bituées à manier la truelle ni le levier, ils concouraient à l'œuvre en achetant des matériaux et en les faisant transporter à leurs frais. C'est ce qui explique la modicité des sommes auxquelles se monte la construction de plusieurs cathédrales de l'Angleterre, entre autres celles de Cantorbéry et de Westminster. »

Ce serait, suivant Cole, dans ces associations pieuses qu'il faudrait trouver le berceau de la franc-maçonnerie moderne, bien transformée aujourd'hui dans son but.

#### LES ILLUMINÉS

Il y a une branche de la franc-maçonnerie dont le nom est célèbre, mais dont on connaît peu les secrets. Nous voulons parler des illuminés. Nous rassemblerons aussi quelques notes courtes sur ce sujet. Nous les tirons d'un curieux ouvrage intitulé : *Des sociétés secrètes en Allemagne et en d'autres contrées, de la secte des illuminés, etc.*, publié sans nom d'auteur en 1819, chez Gide fils, à Paris. On a prétendu que l'assassin de Kotzebue faisait partie de cette secte.

Voici de rapides détails sur ses initiations : .

Quand un homme crédule et zélé a franchi dans l'amour de l'illuminisme tous les degrés, d'illusions en illusions, il finit par croire, dit l'ouvrage que nous citons, que les mots sont des choses, les chimères des réalités, et les corps des esprits. Dès qu'il en est venu là, il faut qu'il se donne à la secte. On ne lui communique cependant pas d'abord la formule du serment, dans la crainte

de l'effrayer ; on l'avertit seulement qu'il va faire un pacte avec le ciel. Alors il est conduit par un chemin ténébreux dans l'antre des évocations ; la voûte, le parquet, les murs, sont couverts d'un drap noir parsemé de fleurs rouges et de couleuvres menaçantes. Trois lampes sépulcrales jettent çà et là une lueur blafarde, à travers laquelle on entrevoit des débris d'ossements et de squelettes humains ; à côté sont placés les livres, qui renferment des menaces contre les parjures, et l'histoire des vengeances de l'esprit invisible.

Lorsque l'adepte a passé huit heures à méditer dans cet horrible lieu, des fantômes apparaissent, traînant leurs voiles mortuaires ; puis ils s'abîment dans les entrailles de la terre ; une odeur fétide s'exhale des trappes qui les ont reçus.

L'épreuve dure vingt-quatre heures ; le jeûne, l'abstinence, ont énérvé les organes ; l'imagination s'est enflammée ; des breuvages préparés achèvent d'affaiblir tous les sens. Aux pieds de l'initié sont placées trois coupes d'une liqueur verdâtre ; deux hommes paraissent ; on les prendrait pour des anges de ténèbres. Ils ceignent le front du patient d'un ruban teint de sang et surchargé de caractères hiéroglyphiques... ; on lui passe au cou des allumettes ; on le dépouille de ses habits, qui sont déposés sur un bûcher... Dans cet état d'angoisses, le malheureux voit approcher à grands pas cinq fantômes armés d'un glaive, couverts de draperies sanglantes ; leur visage est voilé ; ils étendent un tapis sur le plancher, s'y agenouillent, et y demeurent.

rent les mains croisées sur la poitrine, la face contre terre. Après une heure d'attente, des accents plaintifs se font entendre, le bûcher s'allume, les vêtements s'y consomment ; une figure colossale, et presque transparente, sort du sein même du bûcher ; à son aspect, les cinq hommes entrent en convulsion ; alors une voix tremblante perce la voûte, elle prononce la formule du redoutable serment que ma plume hésite à retracer.

« Au nom du Fils crucifié, jurez de briser les liens  
« charnels qui vous attachent encore à père, mère,  
« frères, sœurs, épouse, parents, amis, maîtresses,  
« rois, chefs, bienfaiteurs, et tout être quelconque à  
« qui vous aurez promis foi, obéissance, gratitude ou  
« service.

« Abandonnez le lieu qui vous vit naître, pour exis-  
« ter dans une autre sphère, où vous n'arriverez qu'a-  
« près avoir abjuré ce globe empesté, vil rebut des  
« cieux.

« De ce moment vous êtes affranchi des prétendus  
« serments faits à la patrie et aux lois ; jurez de révéler  
« au nouveau chef que vous reconnaissez ce que vous  
« aurez vu ou fait, pris, lu ou entendu, appris ou de-  
« viné, et même de rechercher et d'épier ce qui ne  
« s'offrirait pas à vos yeux.

« Honorez et respectez l'aqua-to-fana <sup>1</sup> comme un

<sup>1</sup> Ce n'est qu'à Naples qu'on possédait le secret de préparer l'aqua-tofana : l'opium et les mouches cantharides entrent dans sa composition. Ce poison terrible est aussi clair que l'eau la plus pure. Il n'a point de goût ; il attaque les parties nobles,

« moyen sûr, prompt et nécessaire, de purger le globe  
« par la mort de ceux qui cherchent à avilir la vérité  
« et à l'arracher de nos mains.

« Fuyez l'Espagne, fuyez Naples, fuyez toute terre  
« maudite; fuyez enfin la tentation de révéler ce que  
« vous entendez; car le tonnerre n'est pas plus prompt  
« que le couteau qui vous atteindra, en quelque lieu  
« que vous soyez.

« Vivez au nom du Père, du Fils et du Saint-Es-  
« prit... »

Si le patient se soumet à prononcer les mêmes paroles, on place exactement devant lui un candélabre garni de sept cierges noirs; à ses pieds est un vase plein de sang humain, où on lave son corps; il en boit la moitié d'un verre, et il répète le formidable serment. Une sueur froide découle de ses joues livides et de son front exténué; à peine il se soutient sur ses jambes tremblantes; les frères se prosternent, et lui, dans une sorte de démente, attend sa destinée : tel sans doute Oreste, en proie aux furies, retira le couteau sanglant des entrailles de sa mère.

L'épreuve terminée, le récipiendaire est jeté dans un bain, au sortir duquel on lui sert des racines... c'est-à-dire des carottes ou des navets.

Voici encore sur les illuminés un fragment curieux.

ne donne point de colique, ne cause point de douleurs, ne s'annonce par aucun symptôme, mais conduit à un état de faiblesse et de consommation qui brave toutes les ressources de l'art et procure une mort inévitable. (*Note de l'auteur.*)

Il est extrait des aveux que fit Cagliostro, à Rome...

« Je m'en allai, dit-il, à Francfort-sur-le-Mein (en  
« revenant de Pologne en France). Je trouvai là mes-  
« sieurs N. N. et N. N., qui sont chefs et archivistes de  
« la maçonnerie de la *Stricte-Observance*, ou des *Illu-*  
« *minés*. Ils m'invitèrent à aller prendre le café avec  
« eux; je montai dans leur carrosse, sans emmener  
« avec moi ni ma femme, ni personne de ma maison,  
« ainsi qu'ils m'en avaient prié. Ils me menèrent à la  
« campagne, à trois milles environ de la ville; nous en-  
« trâmes dans la maison.

« Après avoir pris le café, nous nous transportâmes  
« dans le jardin, où je vis une grotte artificielle. A la  
« faveur d'une lumière dont ils se munirent, nous des-  
« cendîmes par quatorze ou quinze marches dans un  
« souterrain, et nous entrâmes dans une chambre ronde,  
« au milieu de laquelle je vis une table. On l'ouvrit;  
« au-dessous était une caisse de fer qu'on ouvrit aussi,  
« et dans laquelle j'aperçus une grande quantité de pa-  
« piers. Ces deux personnes y prirent un livre manus-  
« crit de la forme d'un missel, au commencement du-  
« quel était écrit : *Nous grand-maître des templiers*, etc.  
« Ces mots étaient suivis d'une formule de serment,  
« conçue dans les expressions les plus horribles; je ne  
« puis me les rappeler; mais elles contenaient l'enga-  
« gement de détruire tous les souverains. Cette formule  
« était écrite avec du sang, et souscrite de onze signa-  
« tures, outre mon chiffre, qui était le premier. Je ne  
« puis me rappeler les noms, à réserve des nommés

« N. N., etc. Ces signatures étaient celles des grands-  
« maîtres des illuminés. Dans la vérité, mon chiffre  
« n'avait pas été fait par moi, et je ne sais pas com-  
« ment il s'y trouvait. Ce qu'on me dit sur le contenu  
« de ce livre, qui était écrit en français, et le peu que  
« j'en lus me fit comprendre que cette secte avait dé-  
« terminé de porter ses premiers coups sur la France :  
« qu'après la chute de cette monarchie, elle devait  
« frapper l'Italie, et même Rome en particulier; que N.,  
« dont on a déjà parlé, était un des principaux chefs;  
« qu'ils étaient alors au fort de l'intrigue, et que la so-  
« ciété possède de grandes sommes d'argent disper-  
« sées dans les banques de l'Europe. On me dit que cet  
« argent provenait des contributions que payaient  
« chaque année dix-huit cent mille maçons illuminés;  
« qu'il servait à l'entretien des chefs, en second lieu à  
« celui des émissaires qu'ils ont dans les cours, enfin à  
« payer des missionnaires de la propagande, à récom-  
« penser tous ceux qui font quelque entreprise en fa-  
« veur de la société, et à subvenir aux besoins de la  
« secte. J'appris encore que les loges, tant de l'Amé-  
« rique que de l'Afrique, montaient au nombre de vingt  
« mille, qui, chaque année, au jour de la Saint-Jean,  
« sont obligées d'envoyer au trésor commun vingt-cinq  
« louis d'or. Ils m'offrirent des secours en argent, en  
« me disant qu'ils étaient prêts à me donner jusqu'à  
« leur sang : je reçus de suite six cents louis.

« Nous retournâmes à Francfort, d'où je partis le  
« lendemain pour Strasbourg... »

## IX

## UNE SOCIÉTÉ SECRÈTE CHEZ LES ROMAINS.

Rien n'est si pesant qu'un secret.  
LAFONTAINE.

Avant d'aller plus loin sur la franc-maçonnerie de nos temps modernes, voyons un peu les sociétés secrètes chez les anciens.

« Rien n'est si pesant qu'un secret ; » et pourtant il y a des secrets qui n'ont jamais été trahis, reprit le convive du bon curé. Ce convive était un chanoine de Cambrai. Jamais sans doute on ne saura toute la vérité sur l'homme au masque de fer. Jamais on ne nous exposera dans leur entier les menées secrètes des sociétés maçonniques, lorsqu'elles organisèrent à Paris, dans leur loge des Boucheries-Saint-Honoré, l'expulsion inexplicable des Jésuites, et plus tard la révolution française, conduite si sûrement par une main occulte.

Le secret pareillement était gardé chez les anciens. Nous ne savons qu'à la surface les mystères d'Isis et ceux de Trophonius. Je vais vous extraire tout à l'heure,

de Tite-Live même, une des anecdotes qui peignent les sociétés secrètes. La discrétion était portée loin au sénat romain.

« Pour le secret, dit Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*, chapitre VI des Empires, Tite-Live nous en donne un exemple illustre. Pendant qu'on méditait la guerre contre Persée, Eumènes, roi de Pergame, ennemi de ce prince, vint à Rome pour se liguier contre lui avec le sénat. Il y fit des propositions en pleine assemblée, et l'affaire fut résolue par les suffrages d'une compagnie composée de trois cents hommes. Qui croirait que le secret eût été gardé, et qu'on n'ait jamais rien su de sa délibération que quatre ans après, quand la guerre fut achevée? Mais ce qu'il y a de plus surprenant est que Persée avait à Rome ses ambassadeurs pour observer Eumènes. Toutes les villes de Grèce et d'Asie, qui craignaient d'être enveloppées dans cette querelle, avaient aussi envoyé les leurs, et tous ensemble tâchaient à découvrir une affaire d'une telle conséquence. Au milieu de tant d'habiles négociateurs, le sénat fut impénétrable. Pour faire garder le secret, on n'eut jamais besoin de supplices, ni de défendre le commerce avec les étrangers sous des peines rigoureuses. Le secret se recommandait comme tout seul et par sa propre importance. »

Or, comme l'homme a plus d'énergie dans le mal que dans le bien, le secret, dans les choses condamnables, fut plus prodigieusement encore observé par les so-

ciétés mystérieuses qui ont précédé chez les anciens l'œuvre de lord Montague.

Cent quatre-vingt-six ans avant notre ère, sous le consulat de Sp. Postumius et de Q. Marcius Philippus, il y eut à Rome un grand sujet d'émerveillement et de stupeur pour les simples gens. Les deux consuls se disposaient à partir pour l'armée; ils furent retenus à Rome par un décret du sénat, qui les chargeait d'informer contre certaines associations clandestines, au sujet desquelles voici quelques détails.

Un Grec de basse condition, qui ne savait rien de ces arts propres à former l'esprit et le corps que l'on devait à la nation grecque, la plus éclairée qui fût alors, vint s'établir à Rome. Ce n'était que le pontife sans aveu de quelque divinité inférieure; de plus, il faisait le métier de devin. Plus mystérieux que ceux qui, avouant leur religion, vendent publiquement des remèdes superstitieux, en prêchant les dieux et leur puissance, il célébrait en secret et dans l'obscurité de la nuit ses pratiques religieuses. Ceux qu'il initia étaient d'abord en petit nombre. Peu à peu, il y admit indistinctement les hommes et les femmes. Puis, pour attirer plus de concours à ses réunions, il joignit aux cérémonies les amorces du vin et de la bonne chère. Quand les vapeurs du vin, les ténèbres de la nuit, le mélange de la société de tout sexe et de tout âge avaient éteint tout sentiment de pudeur, les initiés s'abandonnaient sans réserve à tous les excès les plus infâmes, chacun trouvant là sous sa main ce qui flattait le plus ses penchants. Les

débauches viles n'étaient pas le seul mal que produisissent ces orgies; il en sortait encore de faux témoignages, des lettres supposées, des actes et des testaments faux, des délations calomnieuses, et, bien plus, des empoisonnements et des meurtres tellement secrets, que souvent on n'en pouvait saisir aucune trace, pas même les corps immolés, pour leur donner la sépulture. Le crime audacieux employait la fraude, et plus souvent encore la violence. Les cris des victimes étaient étouffés par les hurlements concentrés de l'assemblée nocturne et par le son éclatant des tambours et des cymbales.

Ces infamies, qui étaient nées en Étrurie, pénétrèrent à Rome comme une maladie contagieuse. L'étendue de la ville, plus grande et plus peuplée qu'aucune autre, couvrit d'abord la profondeur de ces maux et les déroba aux magistrats. Le consul Postumius les apprit enfin de la manière suivante. P. Æbutius, fils d'un chevalier, ayant perdu son père, était élevé sous la tutelle de Duronia, sa mère, et de son beau-père T. Sempronius Rutilus. Celui-ci, ayant administré les biens du pupille de telle sorte qu'il ne pouvait guère rendre compte de sa gestion, avait grande envie de se défaire du jeune homme ou de le tenir par quelque moyen dans sa dépendance. Il ne trouva pas de meilleure ressource que l'initiation à la société secrète dont nous parlons et qu'on appelait les Bacchanales. La mère d'Æbutius le fit venir et lui annonça que, pendant qu'il était malade, elle avait fait vœu de l'initier aux mystères de Bacchus dès qu'il aurait recouvré la santé; que, le voyant guéri

par la protection des dieux, elle voulait acquitter ce vœu; qu'il devait donc observer pendant dix jours les abstinences prescrites; que le dixième jour, après qu'il aurait soupé et se serait lavé dans l'eau pure, elle le conduirait au sanctuaire.

Æbutius se fût sans doute rendu aux désirs de sa mère, s'il n'eût parlé de ce projet à sa maîtresse, Hispala Fecenia. Cette jeune femme n'eut pas plutôt compris qu'on voulait le conduire aux Bacchanales, qu'elle s'écria tout éperdue : — Les dieux vous en préservent ! mieux vaudrait pour vous perdre la vie que de faire ce que vous m'annoncez. Ceux qui vous ont donné ce conseil sont dignes de tous maux.

Étonné de ce langage et de l'effroi où il voyait Hispala, le jeune homme lui dit que c'est par l'ordre de sa mère et avec le consentement de son beau-père qu'il se dispose à l'initiation. — En ce cas, reprend vivement la jeune femme, votre beau-père ne veut que se défaire de vous. Æbutius, plus étonné encore, presse Hispala de s'expliquer. Après avoir conjuré les dieux de lui pardonner la révélation des secrets qu'elle avait juré de taire, elle avoua qu'étant esclave, elle avait accompagné sa maîtresse à la célébration de ces mystères, et qu'elle avait eu soin de s'en tenir éloignée depuis qu'elle était libre. Elle y avait vu une école de toutes les corruptions. Elle lui révéla les choses les plus horribles; après quoi, elle le conjura de se dégager à tout prix de sa promesse, s'il voulait ne se pas précipiter dans un abîme.

De retour chez lui, comme la mère d'Æbutius lui prescrivit ce qu'il devait faire pour se préparer à la cérémonie, il déclara qu'il ne voulait plus être initié. Le beau-père était présent. Duronia, qui était gouvernée par cet homme, s'écria que son fils ne respectait plus ni sa mère, ni son beau-père, ni les dieux ! Son beau-père l'accabla de reproches, et le fit jeter à la porte de la maison par quatre esclaves.

Le jeune homme se retira chez Æbutia, sa tante paternelle, à qui il exposa le motif de sa disgrâce. D'après le conseil d'Æbutia, il alla raconter la chose au consul Postumius, qui le pria de revenir dans trois jours. Pendant ce temps, Postumius s'informe auprès de sa belle-mère, dame très-recommandable, de la confiance qu'il peut avoir en une matrone nommée Æbutia, qui demeure sur le mont Aventin ? Sulpicia ayant répondu qu'elle la connaissait comme une femme qui gardait dans leur sévérité les mœurs antiques, le consul la pria de l'envoyer chercher, ayant besoin de lui parler. Æbutia se rend chez Sulpicia. Peu d'instant après survient, comme par hasard, le consul, qui fait tomber la conversation sur Æbutius, fils de son frère. La digne femme verse des larmes, et déplore le sort de son neveu, qui, dépouillé de sa fortune par ceux qui devaient surtout la lui conserver, était maintenant retiré chez elle, après s'être vu chassé de la maison paternelle, parce qu'il ne voulait pas, l'honnête jeune homme, se laisser initier à des mystères que l'on disait affreux.

Reconnaissant alors qu'Æbutius lui a dit la vérité, le consul prie sa belle-mère de faire venir chez elle Hispala, affranchie, demeurant aussi sur le mont Aventin, où elle était connue. Hispala, ne sachant pas pourquoi une dame de si haut rang la faisait appeler, fut troublée de ce message ; elle se rendit pourtant chez Sulpicia. Mais, lorsqu'elle aperçut dans le vestibule les licteurs, la suite du consul et le consul lui-même, elle pensa s'évanouir. Postumius l'emmena dans l'endroit le plus reculé de la maison ; là, en présence seulement de sa belle-mère, il lui protesta que, si elle disait la vérité, elle n'avait rien à craindre. Il lui en donnait pour garant la parole de Sulpicia, cette femme si respectable et si digne de confiance. Il exigeait qu'elle lui révélât ce qui se passait aux réunions des Bacchanales, dans le bois sacré de Simila.

Hispala, à ces mots, se mit à trembler tellement de tous ses membres, qu'elle resta longtemps sans pouvoir ouvrir la bouche. Lorsqu'elle reprit ses sens, elle raconta que, dans sa première jeunesse, elle avait été initiée avec la maîtresse dont elle était l'esclave ; mais que, depuis quelques années qu'elle était affranchie, elle ignorait entièrement ce qui se passait aux Bacchanales.

Le consul commence par donner des éloges à la franchise avec laquelle elle venait d'avouer qu'elle avait été initiée ; puis il la presse de déclarer le reste. Comme elle disait qu'elle ne savait rien de plus, il lui signifie alors que le parti le plus sûr pour elle est de tout avouer, et

que, si elle se laisse convaincre par le témoignage d'un autre, elle pouvait s'attendre à être traitée sévèrement ; les détails ayant été déjà révélés par une jeune homme qui les tenait d'elle-même.

Voyant qu'Æbutius avait trahi son secret, Hispala se jette aux pieds du Sulpicia, la conjurant de ne pas traiter sérieusement des propos qu'elle avait tenus avec légèreté, et qui n'étaient qu'un conte imaginé pour l'éloigner des mystères de Bacchus.

Postumius s'irrita à ces paroles.

— Vous croyez rire encore, lui dit-il ; et vous oubliez que vous êtes dans la maison d'une femme digne du plus profond respect, en présence du consul lui-même.

Sulpicia en même temps releva la jeune femme épouvantée, la rassura, et lui rendit un peu de courage. Après s'être récriée sur la perfidie d'Æbutius, qui la payait si mal de l'important service qu'elle lui avait rendu, elle avoua qu'elle redoutait le courroux des dieux dont elle allait dévoiler les mystères, et bien plus encore la vengeance des initiés, qui la puniraient de ses aveux et la déchireraient de leurs propres mains. Elle suppliait donc Sulpicia, ainsi que le consul, de la reléguer hors de l'Italie, dans un lieu où elle pût passer en sûreté le reste de ses jours. Postumius l'invita à calmer ses craintes, l'assurant qu'elle habiterait en sûreté dans Rome même.

Alors, remontant à l'origine des mystères, Hispala dit :

— Le sanctuaire où ils se célèbrent n'était d'abord ouvert qu'aux femmes, et aucun homme n'y devait être admis. Il n'y avait alors dans l'année que trois jours fixés pour les initiations; elles avaient lieu de jour. Les dames initiées parvenaient chacune à leur tour au sacerdoce. Mais Paculla Annia de Capoue, pendant son sacerdoce, avait tout changé, d'après une inspiration des dieux, disait-elle. D'abord elle avait ouvert l'entrée du sanctuaire aux hommes, en initiant ses deux fils, Minius et Herennius, surnommés l'un et l'autre Cerri-nius. Ensuite elle avait établi que la célébration des mystères aurait lieu la nuit, et non plus le jour; enfin le nombre des jours consacrés aux initiations avait été porté, sur sa décision, de trois par an à cinq par mois. Depuis lors, point d'horreurs, point d'infamies, point de crimes secrets qui n'eussent été commis; et ceux qui se refusaient aux forfaits prescrits ou aux abominations commandées étaient immolés comme victimes. Ne trouver de crime à rien, c'était pour les initiés le plus haut degré de perfection religieuse. Les hommes, livrés aux convulsions d'un délire qu'on leur procurait, jouaient le rôle de divins fanatiques; les femmes, vêtues en Bacchantes, couraient au Tibre avec des torches ardentes qu'elles plongeait dans l'eau; et, comme elles étaient composées de soufre pur et de chaux vive, elles sortaient de l'eau sans s'éteindre. Le jeu d'une bascule cachée faisait disparaître ceux dont on voulait se débarrasser et les précipitait dans de profonds souterrains, d'où ils ne devaient plus sortir. Puis on disait qu'ils

avaient été enlevés par les dieux. Ces victimes étaient ceux qui avaient refusé de se lier par serment ou de prendre part aux crimes. La multitude des initiés était si grande, que déjà elle formait presque un second peuple dans Rome. On y comptait des hommes et des femmes d'un haut rang. Depuis deux années, il avait été arrêté qu'on ne recevrait plus personne au-dessus de vingt ans; on voulait l'âge le plus accessible à l'égarement et à la corruption.

Lorsque la jeune dame eut achevé ses révélations, elle se jeta derechef aux pieds de Sulpicia, la conjurant encore de l'éloigner de Rome. Le consul pria cette dame de lui donner dans sa maison une retraite, ce qu'elle voulut bien accorder. Tous les effets d'Hispala y furent transportés sur-le-champ, et l'on y fit venir ses esclaves, Æbutius, de son côté, eut ordre de se retirer chez un client du consul.

Postumius alors fit son rapport au sénat. Lorsqu'il eut tout exposé par ordre, les sénateurs éprouvèrent une sorte de terreur. Ils redoutaient que ces liens, ces associations, ces assemblées nocturnes ne couvrissent quelque trame occulte; chacun d'eux tremblait de trouver un coupable parmi les siens. Le sénat cependant crut devoir voter des actions de grâces au consul, pour la louable activité et l'habile discrétion avec lesquelles il avait conduit cette découverte importante. Ensuite les sénateurs chargèrent les consuls d'informer extraordinairement contre les bacchanales et les réunions secrètes, de veiller à la sûreté d'Æbutius et de Fécénia,

de provoquer de nouvelles révélations, de faire saisir à Rome et partout aux environs les chefs des assemblées nocturnes, hommes ou femmes, et de publier dans la ville et dans toute l'Italie une défense à tous les initiés aux bacchanales de former aucune assemblée, aucune réunion pour la célébration de ces mystères ou pour toute autre cérémonie de même nature.

Les consuls ordonnèrent donc aux édiles curules de rechercher tous les ministres de ce culte, de les faire arrêter et de les retenir pour être interrogés : les édiles du peuple veillèrent à ce qu'il ne se fit aucun sacrifice secret. Les triumvirs capitaux établirent des postes dans les différents quartiers de la ville, et empêchèrent toute réunion nocturne. Pour prévenir les incendies, qu'on redoutait, car on craignait tout, on leur adjoignit des quinquévirs chargés de veiller à la conservation des édifices.

Ces précautions prises, les consuls convoquèrent l'assemblée du peuple et montèrent à la tribune aux harangues. Là, après avoir adressé aux dieux du Capitole la prière accoutumée, Postumius s'exprima en ces termes.

Romains, dans aucune circonstance il ne fut plus convenable et plus nécessaire d'ouvrir votre assemblée par cette prière solennelle, qui vous avertit que les dieux de la patrie, les dieux de vos ancêtres sont les seuls qui ont droit à votre hommage, et non ces dieux étrangers dont le culte dépravé remplit leurs adorateurs d'un enthousiasme furieux, et les porte à toute

espèce de crimes. Je ne sais trop ici ni ce que je dois révéler, ni ce que je dois taire : j'ai peur, si je vous laisse ignorer une partie des faits, d'encourir le reproche de négligence ; et je crains, en vous dévoilant tout, de jeter parmi vous un trop grand effroi. Quoi que je puisse dire, sachez que mes paroles ne pourront vous rendre complètement l'atrocité des forfaits que j'ai à vous exposer. J'aurai soin pourtant de vous en dévoiler assez pour vous porter à vous tenir sur vos gardes.

Le bruit public vous a instruits qu'il existe depuis longtemps des bacchanales dans toute l'Italie, et qu'il en est aujourd'hui dans beaucoup de quartiers de Rome. Le bruit des cymbales et les hurlements nocturnes qui retentissent dans toute la ville vous l'ont fait assez connaître. Mais vous ignorez le secret de ces mystères. Les uns s'imaginent que c'est une certaine manière d'honorer les dieux, les autres que ce sont des jeux et des fêtes permises ; et tous se figurent que cette association secrète compte peu de membres. Mais, si je vous dis qu'ils sont plusieurs milliers, vous en serez épouvantés, à moins que je ne me hâte de vous faire connaître aussi de quelles sortes de personnes ces associations se composent.

Les femmes (et quelles femmes !) en font la plus grande partie. Avec elles des hommes efféminés, des fanatiques insensés, chez qui les veilles, le vin, le bruit des instruments et les clameurs nocturnes ont produit une sorte de frénésie. La conjuration que ces excès forment sourdement pour notre ruine est encore sans

force ; mais elle ne peut manquer d'en acquérir, parce que l'association fait tous les jours de nouveaux prosélytes. Vos ancêtres n'ont jamais voulu s'assembler que dans les occasions solennelles, où un étendard déployé appelle, du haut du Janicule, le peuple aux comices, ou bien quand les tribuns convoquent le peuple, ou quand un magistrat le réunit pour le haranguer à la clarté du jour ; et l'on a toujours pensé que, partout où la multitude est compacte, elle doit être présidée par un chef qui tienne des lois son autorité. Que devez-vous donc juger de ces réunions qui se tiennent la nuit, et dont la mystérieuse confusion cache tant de honteux secrets ?

Encore s'ils s'étaient bornés à s'efféminer et à se flétrir ! Si leur main fût restée étrangère au crime, leur âme au complot ! Mais la république n'a jamais renfermé dans son sein une plaie aussi grande, atteignant tant de personnes et tant d'intérêts. Tout ce que dans ces derniers temps nous avons vu de fraudes et de forfaits est sorti uniquement de ces conciliabules coupables. Et ces complots n'ont pas pu encore mettre au jour tous les attentats qu'ils recèlent. N'étant pas assez forts pour opprimer la république, ils se bornent jusqu'à présent à des crimes privés ; mais le mal s'accroît et s'étend ; déjà même c'est la république entière qu'il menace. Si vous n'y prenez garde, Romains, à cette assemblée que nous tenons à la face du soleil, et qui a été convoquée par un consul, va succéder une réunion nocturne aussi nombreuse. Chacun des initiés vous redoute, en ce mo-

ment qu'il est isolé et que vous êtes réunis. Mais, dès que vous vous serez séparés, ils se rallieront pour aviser à leur sûreté en même temps qu'à notre perte ; et, alors, rassemblés, ils seront redoutables pour vous qui vous trouverez dispersés à votre tour.

Que vos esprits ne se laissent donc pas agiter par les craintes superstitieuses, lorsque vous nous verrez anéantir les bacchanales et dissiper leurs criminelles assemblées. Tout ce que nous ferons sera conforme à la volonté des dieux. Indignés de voir leur nom profané par le crime et par la débauche, les dieux eux-mêmes ont dissipé les ténèbres qui couvraient ces abominations, et les ont exposées à la lumière. Ce n'est pas pour demeurer impunies qu'ils ont voulu qu'elles parussent au grand jour, mais pour être livrées à la rigueur des lois. Le sénat nous a chargés d'informer extraordinairement contre ces affreux désordres, et nous remplirons notre mission. C'est à vous de faire, de votre côté, ce qui vous est prescrit, de prévenir les dangers et de mettre ordre au tumulte que pourraient faire naître les trames des coupables.

Les consuls ensuite donnèrent lecture des sénatus-consultes, et offrirent des récompenses à tous ceux qui leur amèneraient ou leur dénonceraient un des affiliés de ce vaste complot.

Ils firent paraître aussi un édit qui défendait de rien vendre et de rien acheter aux prévenus, de manière à favoriser leur fuite ; de donner retraite aux fugitifs et de les cacher ; enfin de les aider en aucune manière.

L'assemblée s'étant séparée, une grande inquiétude se répandit dans Rome et dans toute l'Italie. L'alarme fut partout. La nuit même qui suivit cette harangue de Postumius, plusieurs des coupables, cherchant à s'enfuir, furent arrêtés par les gardes que les triumvirs avaient placés aux portes, et tombèrent au pouvoir de ces magistrats. Beaucoup d'autres furent dénoncés, et quelques-uns, hommes et femmes, se donnèrent la mort.

On vit bientôt que le nombre des initiés s'élevait à plus de sept mille personnes des deux sexes. Il fut constaté que l'association avait pour chefs M. et C. Atinius, tous deux du bas peuple de Rome, L. Opiternius, du pays des Falisques, et Minius-Cerrinius, de la Campagne. Ces hommes étaient à la fois les instigateurs de tous les crimes et de toutes les infamies qui se commettaient tous les jours, et les grands pontifes du nouveau culte. On prit des mesures pour s'assurer d'eux très-promptement. Conduits devant les consuls, ils avouèrent tout, et leur sentence ne se fit pas attendre.

Ceux qui ne se trouvaient convaincus que de s'être fait initier, et d'avoir répété, après le pontife, la formule qui contenait l'engagement de se livrer à tous les crimes et à tous les excès, mais qui n'avaient commis aucune des infamies ordinaires, étaient condamnés à la réclusion. Mais ceux qui s'étaient rendus coupables d'immoralité ou de meurtres, de faux témoignages, de fausses signatures, de supposition de testaments, ou d'autres actes frauduleux, étaient punis de la peine capitale.

Le nombre des initiés mis à mort fut plus grand que le nombre des détenus. Il y avait dans les deux catégories des hommes et des femmes. Les femmes condamnées étaient remises à leurs parents ou à leurs tuteurs, pour qu'ils les fissent exécuter eux-mêmes. A défaut de personnes ayant autorité pour les faire supplicier en particulier, on les exécutait publiquement.

Après tous ces jugements, les consuls firent détruire à Rome et dans l'Italie entière tout ce qui avait servi aux bacchanales, à l'exception des autels et des statues de Bacchus qui avaient quelque ancienneté. Un sénatus-consulte défendit enfin de célébrer à l'avenir des bacchanales. Dans le cas où quelqu'un se jugerait obligé à quelque acte secret de cette nature, ajoutait le sénatus-consulte, il serait tenu de faire sa déclaration au préteur, qui en réfèrerait au sénat. Si le sénat, au nombre de cent membres au moins, lui en accordait la permission, il pourrait faire ses mystères, pourvu qu'il ne s'y trouvât pas plus de cinq assistants, qu'il n'y eût pas de bourse commune, et que personne n'y prit la qualité, de sacrificateur ou de pontife.

Peu de temps après, Sp. Postumius mit en délibération les récompenses à accorder à P. Æbutius et à Hispala Fécénia, dont les révélations avaient dévoilé les infamies des bacchanales. Sur son rapport, il fut rendu un sénatus-consulte ordonnant : « Que les questeurs leur compteraient à chacun cent mille as, tirés du trésor public ; que le consul engagerait les tribuns à demander au peuple, le plus tôt possible, d'accorder à P.

*Æbutius* la vétéranee et l'exemption du service militaire; que *Fécénia Hispala* serait libre de disposer de tous ses biens, de s'allier à toute famille, de se choisir un tuteur, et d'épouser un homme de condition libre, sans que ce mariage pût compromettre la fortune ou la réputation de son mari; enfin, que les consuls et les préteurs en charge, et après eux leurs successeurs, auraient soin de mettre cette femme à l'abri de toute injure et de pourvoir à sa sûreté: le sénat voulait et trouvait juste qu'il en fût ainsi.

Ces dispositions, soumises à la sanction du peuple, reçurent leur exécution. Quant aux autres révélateurs, les consuls eurent la permission de leur accorder des récompenses.

Telle est l'histoire de cette grande affaire des bacchantes<sup>1</sup>; elle nous donne une clef de certaines autres sociétés secrètes, nées au moyen âge, des hérésies, surtout de celle des Albigeois; je veux dire ces ténébreuses associations qui faisaient, la nuit pareillement et à l'écart, d'infâmes orgies assez connues, et qu'on a appelées le sabbat des sorciers. Les juges qui ont poursuivi ces bandits se sont vus condamnés, au dernier siècle et au commencement de celui-ci, comme fanatiques, par des philosophes, qui connaissaient la ques-

<sup>1</sup> Un écrivain lourd, de la queue des philosophes, a voulu faire de cette association secrète une application aux choses de la religion catholique; mais il lui est arrivé ce qu'il n'avait pas attendu, c'est que personne n'a compris son effort d'esprit.

tion comme ils connaissaient tout ce qu'ils ont défiguré.

---

## X

### LA COUR VEHMIQUE (TRIBUNAL SECRET)

Où la violence fait la justice, c'est que  
la justice manque.

AMELOT DE LA HOUSSAYE.

Et moi, reprit le convive qui avait fait l'historique sommaire de la franc-maçonnerie, je vais vous parler d'une autre institution secrète, mais plus digne et plus sévère. Il s'agit des francs-juges, des *frey-graves*, dont le tribunal mystérieux retentit si puissamment dans tout le moyen-âge et plane si imposant sur la Germanie et les vieilles Gaules. L'institution, le but, les actes de ce tribunal, de cette cour qui se trouvait partout présente, ont été appréciés jusqu'à nos jours d'une manière très-incomplète et très-fausse.

Il est possible qu'on s'étonne du point de vue sous lequel nous allons considérer ici la cour vehmique. Mais c'est après de mûres recherches que nous croyons avoir rencontré la vérité ; et nous pensons que notre façon de voir jettera sur l'histoire un jour nouveau, sur cette

histoire des siècles écoulés qui est tout entière à refaire, non plus avec les vaines théories de ces hommes qui parlent et ne savent pas faire autre chose, mais avec l'étude profonde des faits, si animés, si vivants, si variés, si dramatiques.

Le nom de tribunal secret se comprend ; celui de cour vehmique est plus obscur ; il vient du mot saxon *vehmen*, qui veut dire condamnateur, et non de *væ mihi*, comme l'ont dit ceux qu'on appelle les doctes. Jamais une cour de justice ne s'est donné un nom injurieux ou absurde.

L'histoire, cette muse si pauvre et tant abusée, cette muse qui couvre si indolemment de son manteau les calomnies qui assiègent depuis trois siècles le Catholicisme, l'histoire ne nous a conservé, sur le tribunal secret de Westphalie, que des notions peu satisfaisantes, parce que les francs-juges qui le composaient s'engageaient par un serment terrible au silence le plus absolu, parce qu'on osait à peine prononcer le nom de ce tribunal redouté, parce que les écrivains se contentaient, comme aujourd'hui, de saisir les superficies.

On lit dans le tome III, page 624, du recueil des historiens de Brunswick, publié par Leibnitz, que Charlemagne, cet enfant de notre sol, vainqueur pour la dixième fois, en 779, des Saxons, peuples indomptables, qui n'avaient leur plaisir que dans le sang, leur richesse que dans le pillage, et qui honoraient leurs dieux féroces avec des victimes humaines, envoya un

ambassadeur au pape Léon III (lequel ne régnait pas alors) pour lui demander ce qu'il devait faire de ces rebelles qu'il ne pouvait soumettre, et que pourtant il ne voulait pas exterminer. Le Saint-Père, ayant entendu le sujet de l'ambassade, se leva sans répondre un mot, et alla dans son jardin, où ayant ramassé des ronces et des mauvaises herbes, il les suspendit à un gibet qu'il venait de former avec des bâtons. L'ambassadeur à son retour raconta à Charlemagne ce qu'il avait vu ; et le roi, car il n'était pas encore empereur, institua le tribunal secret pour contraindre les païens du Nord à embrasser le christianisme.

Tous les historiens ont répété ce récit altéré. Bientôt, poursuivent-ils, la Germanie entière se remplit de délateurs, d'espions et d'exécuteurs. Le tribunal secret connut de tous les crimes, et même des moindres fautes, de la transgression du Décalogue et des lois de l'Église, des irrévérences religieuses, de la violation du carême, des blasphèmes. Son autorité s'étendait sur tous les ordres de l'État ; les électeurs, les princes, les évêques même y furent soumis, et ne pouvaient être relevés de cette juridiction, dans certains cas, que par le Pape ou par l'empereur. Tout cela est inexact.

Néanmoins, disent-ils, dès le treizième siècle, les ecclésiastiques et les femmes n'étaient plus recherchés par la cour vehmique.

Ce qui est certain, c'est que, pendant plusieurs siècles, la cour vehmique tint la haute justice aux bords du Rhin. Voici quelques détails qui ne sont pas contestés :

Les francs-juges, c'est le nom qu'on donnait généralement aux membres du tribunal secret, étaient ordinairement inconnus. Ils avaient des usages particuliers et des formalités cachées, pour juger les malfaiteurs : jamais, dit Ænéas Sylvius, il ne s'est trouvé personne parmi eux à qui la crainte ou l'argent ait fait révéler le secret. Ils parcouraient les provinces pour connaître les criminels, dont ils prenaient les noms ; ils les accusaient ensuite devant le tribunal invisible ; on les citait, on les condamnait, on les inscrivait sur un livre de mort ; et les plus jeunes étaient chargés d'exécuter la sentence.

Tous les membres faisaient cause commune ; lors même qu'ils ne s'étaient jamais vus, ils avaient pour se reconnaître un moyen qui est encore pour nous un mystère. C'étaient des mots d'ordre en saxon : *stock, stein, grass, grein*, et quelques autres qui peuvent bien n'être que des conjectures. Du reste le secret se gardait si étroitement, que l'Empereur lui-même ne savait pas, dit Vöeser, pour quels motifs le tribunal vehmique faisait mourir un coupable.

Pour l'ordinaire, quand la cour vehmique avait pros crit un accusé, tous les francs-juges avaient ordre de le poursuivre ; et celui qui le rencontrait devait le tuer.

S'il était trop faible pour ce métier de bourreau, ses confrères, en vertu de leurs serments, étaient tenus de lui prêter secours.

Souvent, mettant de côté les formes judiciaires, le tribunal secret instruisait contre un accusé sans le citer, sans l'entendre, sans le convaincre. Mais ce n'était pas

sans raison grave qu'il en agissait ainsi. Il ne le faisait que lorsqu'il croyait devoir délivrer la terre de quelque monstre puissant. Quelquefois on sommait l'accusé par quatre citations : on lui désignait le carrefour où il devait comparaître. D'ordinaire, on ne citait qu'une fois. Ceux qui étaient chargés de citer l'accusé épiaient dans les ténèbres le moment favorable pour afficher à sa porte la sommation. Cette pièce portait d'abord le nom du coupable, écrit en grosses lettres, puis le genre de ses crimes, vrais ou prétendus, ensuite ces mots : « Nous, les secrets vengeurs de l'Éternel, les juges « implacables des crimes, les protecteurs de l'innocence, nous le citons d'ici à trois jours devant le tribunal de Dieu. Comparez ; comparez. »

La personne citée se rendait, comme il lui était prescrit, à un carrefour où aboutissaient quatre chemins. Un franc-juge, masqué et couvert d'un manteau noir, s'approchait lentement, en prononçant le nom du coupable qu'il cherchait ; il l'emmenait en silence et lui jetait sur le visage un voile épais, pour l'empêcher de reconnaître le chemin qu'il parcourait. Les sentences se rendaient toujours à l'heure de minuit. Il n'était point de lieu qui ne pût servir aux séances du tribunal secret, pourvu qu'il fût caché et à l'abri de toute surprise. C'était souvent une caverne. L'accusé y descendait ; on lui découvrait le visage : il voyait alors « ces « justiciers qui étaient partout et nulle part, et dont « les bras s'étendaient en tous lieux, comme la présence de l'Éternel. »

Mais tous ces juges étaient masqués ; ils ne s'exprimaient que par signes, à la lueur des torches. Quand l'accusé avait parlé pour sa défense, et que l'heure du jugement solennel était venue, on sonnait une cloche ; de vives lumières éclairaient l'assemblée ; le prévenu se voyait au milieu d'un cercle nombreux de juges noirs. La cour qui condamna ainsi Conrad de Langen était composée de trois cents francs-juges ; et, un jour que l'empereur Sigismond, de la maison de Luxembourg, présidait le tribunal secret, mille juges siégeaient autour de lui.

Pour les crimes avérés, pour les longs brigandages, comme nous l'avons dit, on ne citait point, parce que le coupable, dès qu'il savait que la cour vehmique avait les yeux sur lui, se hâtait de fuir devant les poignards de cette justice inexorable. Il abandonnait pour jamais la terre rouge : c'est le nom que les invisibles donnaient à la Westphalie, siège de leurs grandes séances, centre de leur juridiction,

Quand les juges chargés d'exécuter les sentences du tribunal secret avaient trouvé et saisi le condamné, ils le pendaient, avec une corde faite de branches d'osier tordues et tressées, au premier arbre qui se rencontrait sur le grand chemin, S'ils le poignardaient, selon la teneur du jugement, ils attachaient le cadavre à un tronc d'arbre, et laissaient dans la plaie le poignard, au manche duquel était attachée la sentence, afin que l'on sût que ce n'était pas là un meurtre, ni un assassinat, mais une justice des francs-juges.

On ne pouvait rien objecter aux sentences de ce tribunal. Il fallait sur-le-champ les exécuter avec la plus parfaite obéissance. Chaque juge s'était obligé, par d'inévitables serments, à révéler tous les crimes qui viendraient à sa connaissance, dût-il dénoncer son père ou sa mère, son frère ou sa sœur, son ami ou ses parents, sans exception. Il avait juré aussi de donner la mort à ce qu'il avait de plus cher, dès qu'il en recevrait l'ordre. On cite ce mot du duc Guillaume de Brunswick, qui était initié au tribunal secret: « Il faudra bien, dit-il un jour tristement, que je fasse prendre le duc Adolphe de Sleswyck, s'il vient me voir, puisque autrement mes confrères me feraient pendre moi-même. »

Un prince de la même famille, le duc Frédéric de Brunswick, qui fut élu empereur un instant, ayant été condamné par les invisibles, ne marchait plus qu'entouré d'une garde nombreuse. Mais un jour qu'une nécessité le força à s'éloigner de quelques pas de sa suite, le chef de ses gardes, le voyant tarder à reparaitre, alla au-devant de lui à l'entrée du petit bois où il s'était arrêté, le trouva assassiné avec la sentence pendue au poignard, vit le meurtrier qui se retirait gravement et n'osa pas le poursuivre.

C'était en l'année 1400. Il y avait alors cent mille francs-juges en Allemagne; et le tribunal vehmique était devenu si puissant, que tous les princes étaient contraints à s'y affilier. Sigismond, comme nous l'avons dit, le présida quelquefois. L'empereur Charles IV, pareillement de la maison de Luxembourg, trouva dans

l'assistance des francs-juges une partie de sa force. Sans eux, l'odieux Venceslas n'eût pu être déposé. Mais c'est à tort peut-être que des chroniqueurs leur attribuent la mort de Charles le Téméraire.

Nous avons rapporté sommairement tout ce qui peut donner une idée de la vieille cour vehmique, en nous conformant aux récits de tous les historiens. Il paraît certain que cette institution est due à Charlemagne, mais non pour opprimer par la terreur, pour protéger au contraire le faible contre le fort. Lorsqu'il fonda ce tribunal tout-puissant, il établit à côté un refuge. La sentence était signifiée, et tout criminel condamné par les *frey-graves*, si c'était pour un délit religieux ou politique, pouvait, en vertu d'une loi formelle, éviter la mort en s'exilant.

Dans la suite, toujours fidèles à leur mission de protéger la faiblesse et l'innocence, les francs-juges ne furent l'effroi que des hommes puissants. Un seigneur féodal qui tuait ou pillait ses sujets tombait sous le poignard des francs-juges. Un brigand s'arrêtait devant le sentier du crime, parce qu'il savait qu'en le parcourant il trouverait le tribunal des secrets vengeurs de l'Éternel. Les souverains, qui n'étaient pas exempts de la même crainte, repoussaient en tremblant les tentations de tyrannie. Et remarquez-le, dans les pays où le tribunal secret s'est étendu, les iniquités féodales sont plus rares. Vous ne trouverez pas au bord du Rhin les sanglantes horreurs qui rendent l'histoire d'Angleterre si épouvantable au moyen âge. Le despotisme seigneu-

rial qui régnait sur la France méridionale fut plus léger dans les pays que la cour vehmique surveillait. Là, les communes se formèrent et le commerce s'établit, parce qu'il y avait une puissance occulte qui protégeait le peuple et qui atteignait les nobles voleurs de grand chemin.

Pour frapper les grossières imaginations des temps barbares, il fallait bien que cette puissance fut mystérieuse et terrible. Un bon guerroyeur n'eût pas craint une petite armée; il pâlisait au seul nom des francs-juges. Il savait qu'on n'évitait pas aisément leurs sentences.

On lit dans les vieux récits l'histoire triste d'un baron féodal du pays de Liège. C'était un homme de fer, qui regardait l'espèce humaine comme son jouet. Tyran de sa maison, il avait épousé une pieuse et douce jeune femme, à qui il ne laissait que cette consolation qu'il lui avait permis d'avoir auprès d'elle son vieux père. Un soir d'hiver qu'il était ivre, il lui vint une de ses frénésies, et sans qu'on sache pour quel motif, il s'irrita contre sa femme, s'excita vivement, et se leva, brandissant sa hache pour la tuer. Le père de cette infortunée se dressa au-devant d'elle pour protéger sa chère enfant. Il fit diversion à la fureur du baron, qui, s'en prenant à cette autre victime, l'abattit à ses pieds. Après quoi, calmé sans doute par la vue du sang répandu, il laissa à sa femme désolée le soin d'ensevelir son père, s'alla coucher, et sortit le lendemain de bonne heure pour quelque excursion.

Deux jours après, il rentrait au coucher du soleil en son manoir, lorsqu'il vit à sa porte une citation des francs-juges. Cet homme qui ne craignait rien n'osa pas hésiter à se rendre au carrefour. On n'eut plus de lui d'autres nouvelles, sinon que, trois jours plus tard, on trouva son corps pendu à un arbre de la forêt, ayant sur la poitrine la sentence qui mentionnait non-seulement son dernier crime, mais ceux qui l'avaient précédé.

Quelquefois il arriva qu'un franc-juge, rencontrant un de ses amis condamné par le tribunal secret, l'avertit du danger qu'il courait, en lui disant : — On mange ailleurs d'aussi bon pain qu'ici. Mais dès lors les francs-juges, ses confrères, étaient tenus par leurs serments de pendre le traître sept pieds plus haut que tout autre criminel condamné au même supplice. C'est qu'il fallait, nous le répétons, que cette justice fût inévitable. Les foudres de Rome étaient le seul frein des hommes qui pensaient; le tribunal vehmique la seule terreur des hommes matériels.

A la fin du quinzième siècle, les francs-juges parurent moins nécessaires. La réforme ne s'était pas montrée encore, la civilisation marchait; il y avait de la justice et des mœurs plus polies. Le tribunal, dont la vaste étendue, occupée par cent mille juges, faisait ombrage aux souverains, car il pouvait être dangereux, attira leur attention. Ils cherchèrent à le supprimer. Celui qui seul y parvint fut l'empereur Maximilien, qui, en 1511, l'abolit à jamais. Charles-Quint, son petit-fils et son

successeur, maintint cette abolition, dont il ne resta que quelques vestiges impuissants.

On prétend cependant qu'il existait encore, il y a peu d'années, des francs-juges qui se dissimulaient sous le nom d'illuminés, et que Sand, par exemple, l'assassin de Kotzebue, était de cette association.

On a imprimé, dans le *Reichstheater* de Muller, le code de la cour vehmique, retrouvé dans de vieilles archives en Westphalie. Voici le titre de cette pièce :

« Code et statuts du saint tribunal secret des francs-  
« comtes et francs-juges de Westphalie, qui ont été  
« établis en l'année 772 par feu l'empereur Charlemagne,  
« tels que lesdits statuts ont été corrigés en 1404 par le  
« roi d'Écosse Robert Bruce, qui y a fait, en plusieurs  
« points, les changements et augmentations qu'exigeait  
« l'administration de la justice dans les tribunaux des  
« illuminés, après les avoir de nouveau revêtus de son  
« autorité. »

Au premier feuillet de ce code était un avis qui prévenait les profanes assez malavisés pour lire ce livre, qu'ils en seraient châtiés par le poignard des francs-juges...

## XI

## LE COMÉDIEN FRANC-MAÇON

1<sup>er</sup> CITOYEN. — Prends garde, citoyen Melon, tu trahis les secrets.

2<sup>e</sup> CITOYEN. — C'est grand'chose tes secrets !

3<sup>e</sup> CITOYEN. — Des saloperies de secrets comme ceux-là, citoyen Rateau, j'en ai plein le dos. D'ailleurs la franc-maçonnerie est encore nne invention des aristocrates et des avocats, avec leurs cordons, et dorures à trois pointes. C'est encore plus bête que le carnaval, pour des Français qui ont reconquis leurs droits de l'homme et consenti à l'existence de l'Être-Suprême. Ça ne peut servir qu'à des conspirateurs.

*Aneries révolutionnaires.*

Sortons, dit le curé, des choses graves du temps passé, pour rentrer dans la franc-maçonnerie moderne. Je vous en dirai une légende, moins philosophique que le chevalier prussien, mais aussi curieuse.

Le comédien Morel, bien connu à Marseille, où il joua quarante ans la comédie classique, faisait, sous la République et l'Empire, la joie des enfants de cette ville, parce qu'il portait des bas rouges et qu'il se promenait dans les rues avec ses habits de théâtre. A la scène il jouait souvent les charges ; hors de la scène, il

conservait de la gravité. On le regardait au reste comme un assez bon homme. Il dînait habituellement chez un petit traiteur voisin du théâtre. Par convention formelle, quoiqu'il fût toujours seul à table, on ne manquait jamais de lui mettre deux couverts, l'un pour lui, l'autre pour *le grand architecte de l'univers*.

Avant de s'asseoir en face de son dîner, il saluait son convive invisible; il lui servait le potage; après quoi il se servait. Quand il avait absorbé son assiette, il prenait doucement celle du grand architecte de l'univers, et l'avalait d'un air digne. Il versait au grand architecte le premier verre de vin, se versait le second, lui portait une santé, et dînait, partageant exactement toutes ses portions en deux, ne se servant jamais que le dernier, mais mangeant toujours la part de son convive à la suite de la sienne. Au bout du dîner, sa bouteille vide, il prenait modestement le vin versé du grand architecte de l'univers, le buvait et s'en allait.

Qu'il fût seul ou entouré d'autres dîneurs, Morel ne se gênait pas. Il divertissait souvent les étrangers, qui le voyaient faire toutes sortes d'offres obligeantes et polies à une assiette devant laquelle on n'apercevait jamais personne. A ceux qui demandaient si cet homme n'était pas fou, le traiteur répondait :

— Non, il est franc-maçon.

Il était arrivé à Morel en 1799, à l'époque où l'on s'occupait de réorganiser en France la maçonnerie, une aventure assez fâcheuse pour l'ordre. Ce pauvre homme voyait dans la suppression des francs-maçons

la cause de la Terreur et le plus grand délit de la révolution. Il ne parlait qu'en pâlisant de l'audace qu'avait eue je ne sais quel écrivain de traduire les loges sur la scène dans la comédie des *Franco-Maçons*. Il soupirait après le rétablissement de la société où il avait occupé un grade très-éminent ; car il était grand-pontife ou sublime maçon écossais, dix-neuvième degré de la hiérarchie maçonnique, alors.

Il regrettait amèrement les jours où il avait figuré en loge, glorieux de voir au-dessous de lui dix-huit grades.

Aussi, dès que le vent de la réorganisation souffla, il se mit en mouvement pour reconstituer son existence de dignitaire. Mais, après les longs bouleversements qui venaient d'avoir lieu, si les simples maçons de *sept ans et plus* avaient déjà grand'peine à se retrouver, les chevaliers *hors d'âge* étaient bien plus empêchés. Comment rassembler une loge de grands-pontifes à Marseille ? Deux mois de recherches ne lui avaient déterré que quatre membres ; il en fallait douze pour composer une loge de perfection. On lui joua un tour indigne.

Des farceurs, qui savaient son embarras et dont quelques-uns avaient été maçons du troisième degré, mais qui se moquaient alors de l'institution, vinrent le trouver solennellement et lui dirent avec effronterie qu'avant 93 ils avaient eu la dignité de grands-pontifes ; ils s'appuyèrent de quelques secrets que l'un d'eux avait accrochés dans la grande débâcle ; ils lui demandèrent

le rétablissement d'une loge dont ils lui offrirent la présidence.

Très-flatté de cette démarche, et de l'honneur qu'on lui faisait, et du bonheur de s'appeler le *trois-fois-puissant*, qui est le titre officiel du président des loges de grands-pontifes, Morel accepta ; et, comme il possédait le livre des formules, que les francs-maçons appellent leur *rituel*, il se mit à l'œuvre, fit disposer le temple, fit faire les costumes. Au bout de trois mois la loge s'installa. Il lui avait fallu tout ce temps pour les préparatifs spéciaux et pour faire l'instruction des nouveaux frères, à qui la curiosité donnait une forte dose de patience.

Sans doute qu'ils s'étaient attendus à plus de merveilles qu'on ne leur en donna ; car il y en eut qui regrettèrent leur temps perdu et leurs dépenses ; et des dépit éclatèrent, comme on le verra. Mais nous devons procéder avec ordre.

La loge s'ouvrit un vendredi du mois de septembre. C'était un vaste salle tendue de bleu, parsemée d'étoiles d'or. Morel, le trois-fois-puissant, vêtu d'une robe de satin blanc, portant sur le front un bandeau de velours bleu, où étaient brodées encore douze étoiles, ayant un sceptre à la main, s'assit sur un trône bleu surmonté d'un dais de même couleur.

Au-dessus de sa tête pendait un transparent, où l'on avait peint le delta. Ce transparent, éclairé par une énorme lampe à trois becs, était la seule lumière du temple, le rituel n'en permettant pas d'autre. Tous les

frères étaient vêtus de robes blanches; ils portaient tous le même bandeau que le trois-fois-puissant, mais lui seul avait le sceptre. Tous avaient aussi le cordon, placé en écharpe, de l'épaule droite à la hanche gauche; c'était un large ruban cramoisi, liseré de blanc, sur lequel étaient brodés les mots *Alpha* par-devant, *Oméga* par - derrière, séparés par douze étoiles d'or. Au bout du cordon pendait ce que les maçons appellent le *bijou*, carré long doré, portant d'un côté la première lettre de l'alphabet grec et de l'autre côté la dernière.

Il n'y avait, selon le règlement, qu'un surveillant assis à l'ouest, à l'opposé du trois-fois-puissant. Il tenait à la main une étoile d'or au bout d'une baguette.

On voyait dans la loge une peinture qu'on appelle en maçonnerie le tableau. C'était la représentation d'une ville carrée qui semblait descendre du ciel sur des nuages, et se disposer à écraser un serpent à trois têtes. Le serpent se trouvait façonné en carton. La ville carrée avait douze portes, trois sur chaque face : on remarquait au centre un arbre qui portait douze sortes de fruits. En avant du tableau était une montagne haute de six pieds, construite en planches recouvertes d'une toile peinte, comme au théâtre.

Après que les frères eurent admiré la dignité de leur temple, le trois-fois-puissant frappa douze coups avec son sceptre; et, tout le monde s'étant assis, il dit :

— Fidèles et vrais frères (c'est ainsi qu'on parle aux maçons grands-pontifes), quelle heure est-il ?

On répondit :

— Il est l'heure prescrite.

— Fidèles et vrais frères, reprit Morel, tout est Alpha Oméga et Emmanuel. — Travaillons.

Sur quoi le frère surveillant frappa douze coups à son tour avec son étoile, et dit :

— Fidèles et vrais frères, la loge des grands-pontifes est ouverte. Faites l'applaudissement.

Chacun des assistants cria trois fois : *Alleluia !*

Pour comprendre ce mélange de choses sacrées à des choses absurdes, il faut assister à toute la séance. Morel y déploya toute sa science et tout son savoir-faire.

Il avait pensé que le meilleur moyen de remettre tous les assistants sur la voie des bonnes doctrines était de repasser toutes les instructions, en interrogeant le frère qu'il savait le plus solide. C'était un vieil armateur, qu'il interpella ainsi, avec la gravité convenable :

— Qui êtes-vous ?

— Grand pontife, ou sublime écossais, à qui rien n'est inconnu.

— Où avez-vous été reçu ?

— En un lieu qui n'a besoin pour être éclairé ni du soleil ni de la lune.

— Expliquez-vous là-dessus.

— De même que la loge de sublime écossais n'emprunte point de lumière extérieure pour être éclairée, de même le fidèle et vrai frère n'a besoin ni de richesse

ni de naissance pour être admis en loge. Mais il doit faire preuve de son attachement à la maçonnerie, de son dévouement pour ses frères.

— Que représente le tableau de la loge?

— Une ville carrée avec trois portes à chaque face. Au milieu est un arbre qui porte douze espèces de fruits. La ville sur des nuages est suspendue au-dessus d'une autre ville détruite, d'où sort un serpent à trois têtes.

— Expliquez-vous là-dessus.

— La ville carrée représente la nouvelle maçonnerie, du titre de Sublime-Écossais ; elle vient remplacer l'ancienne, qui est détruite, et elle écrasera le serpent à trois têtes qui est enchaîné.

— Comment la maçonnerie ancienne est-elle tombée en ruines, puisque ses liens sont indissolubles?

— Cela fut ainsi décrété de tout temps, ainsi que nous l'apprenons par saint Jean, que nous reconnaissons pour le premier maçon qui tint une loge de perfection.

— Où saint Jean dit-il cela ?

— Dans la révélation ou Apocalypse, lorsqu'il parle de Babylone et de la Jérusalem céleste.

Dans tous ces détails, remarquez que nous nous bornons à transcrire scrupuleusement un procès-verbal et quelques pièces authentiques.

— Que signifie, continua Morel, l'arbre qui est au milieu de la ville et qui porte douze espèces de fruits?

— C'est l'arbre de vie, placé là pour faire compren-

dre que c'est dans la loge sublime écossaise, parmi les grands pontifes, fidèles et vrais frères, qu'on trouve les douceurs de la vie ici-bas. Les douze espèces de fruits signifient que nous devons nous rassembler tous les mois en tenue, pour nous faire part de nos mutuelles lumières et nous soutenir contre nos ennemis.

— Quelle étendue doit avoir la Jérusalem céleste et combien de portes aura son enceinte ?

— Chacune des quatre faces aura trois portes comme au tableau ; l'étendue totale de la ville sera de douze mille stades. Les douze portes indiquent qu'on s'y rendra de toutes les parties du monde.

— Comment y parviendra-t-on ?

— En suivant des routes étroites et difficiles et en combattant les ennemis qui en défendent l'entrée.

— Pourquoi portez-vous ce bandeau ?

— Parce qu'on ne peut, sans ce bandeau, être admis dans les sublimes loges écossaises et qu'il faudra le porter pour être reçu dans la Jérusalem céleste, ainsi que saint Jean s'est expliqué.

— Que signifient les douze étoiles que porte votre bandeau ?

— Elles représentent les douze anges qui gardent les douze portes de la Jérusalem céleste.

— Que faut-il entendre par la couleur bleue ?

— La douceur, qui doit être le partage des fidèles et vrais frères.

— Quel âge avez-vous ?

— Je ne compte plus.

— Comment vous nommez-vous ?

— Fidèle et vrai frère.

Après cette réponse , il y eut un moment de silence.  
Le trois-fois-puissant reprit bientôt :

— Ce que vous venez d'entendre est une instruction. Pour achever de rappeler aux usages les frères dont tant d'années d'exil ont affaibli la mémoire', je vous ai ménagé aussi une réception.

Frère préparateur, continua Morel en s'adressant à l'un des assistants , allez prendre l'aspirant qui est du grade des rose-croix. Vous, frère expert, dit-il à un autre grand-pontife, recueillez-vous.

Le frère préparateur entra dans une chambre voisine, où était l'aspirant , vêtu de la chasuble de rose-croix; Il l'amena à la porte du temple et frappa onze coups. Tous les frères étaient attentifs et reconnaissants de la bonne idée de Morel.

— On a frappé en chevalier rose - croix, dit le frère expert, qui avait compté les onze coups.

— Voyez qui frappe ainsi, dit le trois-fois-puissant, et demandez ce qu'on veut.

— Frère préparateur, dit alors le frère expert, pour quoi frappez-vous ainsi ? Qui est celui qui vous accompagne, et que cherche-t-il ?

— Je frappe, répondit le frère préparateur, pour présenter au trois-fois-puissant un chevalier rose-croix, qui désire, pour acquérir de nouvelles vertus , être admis au grade de sublime écossais.

— S'il en est ainsi, qu'il soit introduit pour être soumis aux épreuves.

On fit entrer alors le récipiendaire, chargé de sa chasuble de rose-croix, toute bariolée de hiéroglyphes. Le trois-fois-puissant l'interrogea aussitôt :

— D'où venez-vous, mon frère ?

— De la Judée.

— Par quelle ville avez-vous passé ?

— Par Nazareth.

— Qui vous a conduit ?

— Raphaël.

— De quelle tribu êtes-vous ?

— De celle de Judas.

— Qu'avez-vous appris dans vos voyages ?

— A croire, à espérer, à aimer.

— Mon frère, ne croyez pas aux perfides insinuations des flatteurs ; n'espérez pas dans ce monde un bonheur parfait ; n'aimez pas les objets frivoles. Mais aimez nos cérémonies, détestez les traîtres et rompez avec eux. Le promettez-vous ?

— Je le promets et je le jure.

— Vous avez manifesté le désir de parvenir à la Jérusalem céleste. Une seule route y conduit. Un guide éclairé vous serait utile. Mais ce serait nuire à votre mérite. Ne devez qu'à vous seul la gloire du succès ; et choisissez le chemin qui vous séduira.

Aussitôt la voix du frère préparateur, qui avait disparu derrière le rideau, se fit entendre avec solennité ; elle prononça ces mots :

— Qu'il gravisse la montagne, s'il veut parvenir à son but.

Pour arriver au sommet de la montagne de planches, qui était haute de six pieds, il y avait deux chemins, un chemin fleuri et un chemin raboteux.

Il fallait, pour la leçon, que le rose-croix prit le chemin fleuri; ce qu'il ne manqua pas de faire. Quand il l'eut parcouru en cinq ou six pas, il fut contraint de s'arrêter, la montagne étant coupée à pic en face du trois-fois-puissant.

— Que ne continuez-vous votre route, mon frère? lui dit Morel.

— Je ne puis aller plus loin.

Le trois-fois-puissant frappa trois coups et s'écria :

— Fidèle surveillant, volez au secours de ce pré-somptueux qui a pris la route fleurie, et montrez-lui comment on parvient à la perfection.

Le frère appelé monta aussitôt par le sentier difficile qui était opposé au premier, prit le récipiendaire par les deux mains, le fit descendre à reculons et le reconduisit à sa place.

— Frère imprudent, reprit Morel, vous avez choisi pour arriver à la Jérusalem céleste, une route facile et jonchée de fleurs. La perfection ne peut s'acquérir ainsi. Vous marchiez vers un précipice affreux : votre perte était infaillible, si une main généreuse n'était venue à votre secours. Ce guide précieux vous a fait franchir des routes escarpées et vous a garanti des dangers qui vous entouraient. Mais ne croyez pas avoir

surmonté toutes les difficultés. Un ennemi puissant s'oppose à votre passage. Plusieurs avant vous ont succombé sous ses coups. Regardez, il est sous vos yeux et vous attend pour vous dévorer. Pour arriver jusqu'à moi, opposez-lui le bijou que vous portez.

Alors le serpent à trois têtes, qui était une machine prêtée par le théâtre, se mit à remuer la queue assez lourdement ; il siffla de son mieux au moyen d'un sifflet que le trois-fois-puissant dirigeait avec une corde attachée à son pied ; il agita ses trois têtes de carton. Le récipiendaire présenta son bijou de rose-croix : incontinent le monstre devint immobile, et le frère préparateur, reparaissant, fit marcher le nouveau frère sur le serpent.

— Vous avez atteint la perfection, s'écria Morel ; vous avez dompté votre ennemi, dont les trois têtes vomissent trois venins. Prosternez-vous devant l'Éternel, qui vient de vous accorder la victoire.

Le récipiendaire fit trois génuflexions ; et le trois-fois-puissant reprit encore :

— Mon frère, vous voyez sous vos yeux le plan de la Jérusalem céleste que vous désirez habiter. Un jour vous y serez admis. Remarquez sa vaste étendue ; elle est ouverte à tous les peuples de la terre. L'arbre qui est au centre porte autant d'espèces de fruits que l'enceinte a d'ouvertures, pour marquer que chacun y trouvera la nourriture qui lui convient. Approchez, mon frère, et venez prendre l'engagement du grade sublime qui vous est conféré.

Nous avons négligé de dire qu'il y avait devant le président, comme dans toutes les loges, un autel triangulaire, sur une estrade de trois marches. Le frère admis fut conduit à l'autel par le frère préparateur, qui lui fit mettre le genou droit sur la troisième marche et la main droite sur le chapitre XXI de l'Apocalypse. Tous les frères s'étaient approchés. Le trois-fois-puisant posa sa main gauche sur la main étendue du récipiendaire; et de la droite, qui tenait le glaive, il forma, avec des glaives élevés, de tous les membres présents, une sorte de berceau au-dessus de la tête du frère à genoux. C'est le berceau que les maçons appellent la *voûte d'acier*.

Dans cet appareil le nouveau frère prononça ce serment :

— « Moi, Pierre Scœvola d'H..., de ma libre volonté, en présence du grand architecte de l'univers et des fidèles et vrais frères ici rassemblés, je jure sur ce livre sacré, *sous toutes les peines portées par mes précédentes obligations*, de garder religieusement le secret des sublimes écossais, tant envers les maçons des grades inférieurs qu'envers les profanes.

» Je promets de ne consulter dans mes liaisons d'amitié ni la naissance, ni le rang, de n'estimer les hommes qu'en raison de leur attachement à la maçonnerie, qui est la pratique des vertus civiles et morales, de protéger, accueillir et rechercher les vrais maçons, enfin de me montrer digne d'habiter un jour la Jérusalem céleste. Amen. »

Tous les assistants dirent trois fois : Amen. Puis le trois-fois-puissant, couvrant seul le récipiendaire de son glaive, le constitua grand-pontife, en disant :

— Je reçois votre serment ; et, convaincu que vous le tiendrez, je vous reconnais et je vous proclame sublime écossais de la Jérusalem céleste.

Après ces mots, le digne Morel, posant son glaive sur la tête du nouveau frère, frappa douze coups de son sceptre sur ledit glaive ; puis il mit bas les armes, embrassa le frère reçu, lui fit ôter la chasuble de rose-croix, lui fit revêtir une robe blanche avec les ornements du grade, puis lui donna les signes, mots et attouchements, lesquels consistent, savoir : le signe d'ordre, à élever perpendiculairement le bras droit vers le ciel, que l'on semble montrer avec le pouce et l'index, les trois autres doigts étant pliés, mais non fermés ; le signe de reconnaissance, à tenir le bras droit horizontalement, les doigts demeurant comme pour le signe d'ordre ; l'attouchement, à se mettre réciproquement (le frère qui tuile et le frère qui est tuilé) la main droite sur le front en disant, le second : Alleluia ; le premier : Louez le Seigneur, — qui sont les mots sacrés ; puis le second : Emmanuel ; le premier : Dieu vous assiste ; les deux ensemble : Amen, qui sont les mots de passe. Après avoir ajouté que la réponse à l'âge demandé est pour les grands-pontifes ou sublimes écossais : *Je ne compte plus*, le trois-fois-puissant retourna à son trône, tous les frères à leurs sièges ; on fit asseoir le nouveau-

venu, et le trois-fois-puissant, ayant frappé trois coups, demanda : — Quelle heure est-il ?

Le frère expert répondit :

— L'heure est accomplie.

— Alpha et Oméga, reprit Morel, réjouissons-nous mes frères.

Il frappa douze coups; le frère surveillant les répéta et dit en se levant :

— Fidèles et vrais frères, la loge des grands-pontifes est fermée:

Sur quoi la loge alla dîner, travail des mâchoires qui est la conséquence obligée de toute réunion maçonnique.

Morel était triomphant et superbe; ce qui ne l'empêcha pas, sous un costume moins imposant, de jouer Crispin, le soir même, dans le *Légataire universel*.

Mais, au bout d'un mois, il paya sa joie par une grande douleur. Quatre des plaisants qu'il avait admis dans sa loge avec un peu de légèreté n'étaient pas mêmes maçons. Dans l'espoir de retrouver ainsi les frais qu'ils avaient faits pour être initiés, ils publièrent une brochure qui se vendit rapidement et qui révélait tous les secrets qu'on avait fait passer devant leurs yeux. Cette brochure était intitulée : — Une séance à la loge des grands-pontifes, sous la présidence du frère Morel, trois-fois-puissant, sublime écossais et artiste dramatique; tout cela en toutes lettres. Le Grand-Orient de Paris, qui se réorganisait, envoya l'ordre à

tous les maçons de supprimer cette brochure ; il interdit au pauvre Morel toute présidence de loge ; il défendit pour dix ans à Marseille toute tenue de loge des grands-pontifes. On fit comprendre au libraire qu'il ne fallait pas jouer avec la maçonnerie, de sorte qu'il n'osa pas réimprimer sa brochure épuisée ; elle est devenue fort rare. Nous avons suivi cette relation comme un procès-verbal, sèchement et sans commentaire, vous laissant le soin d'apprécier les doctrines de ces pontifes-là.

Quant à Morel, il devint à moitié fou de son aventure. Comme preuve de cette assertion, on raconte que depuis, lorsqu'il était sifflé, il donnait en rentrant chez lui son souper à son chien, et mangeait, lui, le souper du barbet. Quand il était mécontent de la manière dont il avait joué les pères ganaches, car on l'avait fait passer à ces rôles (terme de comédiens), il faisait coucher son chien sur son lit et se couchait dessous comme indigne. On assure même qu'il y eut souvent, entre ces deux amis, des débats de politesse, et que le chien, dans ces circonstances, voulait à toute force coucher aussi sous le lit, à côté de son maître.

On parla un jour de remercier Morel du théâtre parce qu'il était très-vieux. Mais, après plus de quarante ans de service, il avait tellement habitué le public à le voir, que la majorité des abonnés demanda qu'il fût maintenu dans la troupe. Le directeur du théâtre, pour faire sa cour aux jeunes gens, annonça donc à Morel que non-seulement on le conservait, mais qu'au lieu de

2,100 francs, qu'il avait eus jusqu'alors pour appointements, on lui donnerait cent louis.

Le pauvre homme, habitué comme une machine à ses 2,100 francs, ne vit qu'un dérangement dans l'offre qu'on lui faisait. Il répondit qu'il désirait qu'on le gardât sans rien changer à son traitement; qu'il s'était habitué à le distribuer de manière à s'y reconnaître; qu'à son âge il ne pouvait plus se rompre la tête à faire de nouveaux calculs, et qu'il demandait à rester dans le cercle de ses *vingt-et-un cent francs*. C'était sa manière de s'exprimer. Comme on ne put lui faire comprendre qu'au-delà de cette somme il trouverait encore trois cents francs dans les cent louis proposés, on lui laissa ses *vingt-et-un cents francs*, qu'il toucha jusqu'à sa mort, arrivée au commencement de la Restauration; et cette puissance intellectuelle de la franc-maçonnerie continua de porter tous les jours ses toasts et d'offrir ses politesses en dînant, — au grand architecte de l'univers.

## XII.

## JACQUEMIN AU GRAND-ORIENT.

C'est du Grand-Orient la merveille inconnue  
Où vous allez marcher de surprise en surprise.  
P. LE BLANC, *les Symboles, maçonniques.*

Jacquemin Claes, sur l'honnête avis de son curé, abandonna donc sa dignité de maître, renonçant à cette pompe de Satan, qui est à la fois plus périlleuse qu'on ne pense et plus stupide encore qu'elle n'en a l'air. Mais un piège attire un autre piège, et il n'est pas toujours bon d'avoir connu la mauvaise compagnie.

Jacquemin, revenu chez son père, se mit à faire du commerce. Pour l'apprendre autrement qu'à ses dépens, il se plaça dans une maison honorable de Tournay. Par son exactitude et sa bonne conduite, il gagna promptement la confiance de son chef; ou, si ce mot ne vous va pas, de son patron. Il fut chargé bientôt de voyages importants, intéressé dans la maison, investi de pouvoirs; et il méritait l'estime qu'on faisait de lui, car il avait de la probité. Son ardeur était tempérée par une timidité rassurante.

En 1822, il avait gagné une petite somme assez ronde,

soigneusement économisée par sa mère ; et il se décida à se marier. Il devait faire à l'automne le voyage de Paris ; pour de nombreux recouvrements, mêlés de quelques achats ; il comptait rapporter de là ses plus élégants présents de noces.

Il partit, l'esprit tranquille, le cœur en paix, comme un honnête garçon qu'il était. Il arriva sans accident, fit rapidement ses affaires ; et il n'avait plus que deux jours à demeurer dans la grande ville, lorsqu'en passant sur le quai des Orfèvres il se rappela tout à coup le séjour qu'il y avait fait et sa réception à la loge des *Amis réunis*. Il lui vint, je ne saurais vous dire comment, la capricieuse idée de savoir ce qu'étaient devenus ses anciens frères ; il se dirigea vers le petit hôtel qu'il habitait, mais il reconnut à l'enseigne qu'il avait changé de maître. Au même instant, il aperçut dans sa boutique le marchand de tabac et il entra. Tout en achetant de très-mauvais cigares, il demanda à M. Guenaud s'il ne le reconnaissait pas.

— Mais attendez donc, répondit M. Guenaud en rejetant sa tête en arrière, je crois qu'il me semble en effet que je pourrais bien vous avoir vu !... Tout juste, continua-t-il en se remettant, c'est à vous que je dois le bonheur d'avoir été si vertement houspillé par ma femme, qui m'a fait planter là les bêtises des francs-maçons. Est-ce que vous en êtes encore ?

— Non certainement, répliqua Jacquemin. J'ai donné ma démission le même jour que vous.

— Touchez-là, dit le marchand, vous êtes un homme

de tête et de caractère. C'était en vérité trop absurde. Est-ce qu'il y a des francs-maçons dans votre pays ? Quoique je ne sache pas de quel pays vous êtes, vous devez être d'un pays quelconque.

— Je suis de Tournay. Il y a en effet des francs-maçons chez nous, qui font les mêmes singeries qu'ici. On les dit inoffensifs. Cependant n'est-ce pas quelque chose de louche qu'ils soient toujours en lutte avec le clergé ?

— C'est plus que louche, c'est obscur. Et puis, que dites-vous de la sorte de défiance qu'ils inspirent aux villageois ? de la mauvaise renommée qu'ils ont chez les simples gens ? Généralement il n'y a point de fumée sans feu. Je suis récemment allé dans le pays de ma femme, qui est Gonesse-au-Bon-Beurre ; j'étais allé auparavant dans mon propre pays, qui est Longjumeau ; j'ai vu que partout les paysans regardent encore les francs-maçons comme des sorciers. Pour moi, qui ne le suis pas, je ne me suis point vanté d'avoir été de la clique. Je pense qu'il n'est jamais agréable d'être vu de travers.

— On a tout à fait les mêmes opinions dans nos contrées, reprit Jacquemin ; et dernièrement il est même arrivé quelque chose de singulier à ce sujet.

— Ah ! vous allez me conter cela.

— Un paysan des environs de Tournay, cœur pervers, comme il y en a malheureusement quelques-uns en tous pays, se trouvant pressé d'un besoin d'argent, un mauvais plaisant s'avisa de lui dire qu'en se faisant re-

cevoir franc-maçon il deviendrait tout d'un coup riche. Mais, ajouta-t-il, vous risquerez votre âme. Le paysan savait bien que les francs-maçons passaient pour être en commerce avec le diable; il songea sans doute qu'il s'occuperait de son âme un peu plus tard, car il se résolut à tenter le chemin de fortune qui lui était présenté.

Il vint à Tournay, se promena sans rien dire devant le bâtiment où les maçons tiennent leur loge, l'examina d'un œil d'envie, puis entra dans un petit cabaret voisin, et, tout en buvant sa pinte de bière, il demanda au cabaretier ce qu'on faisait dans ce bâtiment.

— On y fait de la franc-maçonnerie, répondit l'autre, qui était aussi un goguenard, et il faut qu'il s'y passe de terribles choses; car toutes les fois qu'ils tiennent loge, s'ils entrent trente, ils ne sortent que vingt-neuf.

— Comment cela? demanda le paysan intrigué.

— C'est, répondit le cabaretier en baissant mystérieusement la voix, qu'on tue un homme à chaque assemblée. Tenez, comptez, les voici qui entrent.

Le paysan compta vingt-quatre personnes, et, la porte s'étant refermée, il n'ajouta pas un mot. Il tomba dans une profonde méditation.

Au bout d'un quart d'heure, il demanda une autre pinte, et reprit :

— Restent-ils longtemps là?

Et il désignait la loge.

— Ce n'est pas grande assemblée aujourd'hui, répon-

dit le cabaretier, fier de l'effet qu'il avait produit sur son homme ; ils resteront une heure.

Le villageois, décidé à attendre, retomba de nouveau dans le silence.

Dès que les maçons sortirent, il les compta d'un œil ardent, et, la porte s'étant refermée sur le vingt-troisième, parce que le surveillant restait pour remettre les choses en ordre :

— Ils en ont vraiment tué un, dit-il. Mais quel profit ont-ils à cela ?

— Oh ! c'est une épreuve ; celui qui la fait reçoit, dit-on, une bonne somme.

Le paysan paya ses deux pintes et s'en alla. Comme il était fin, il s'informa dans une autre maison de la demeure de l'un des principaux maçons, et il alla le trouver tout rondement.

— Je voudrais être reçu, monsieur, lui dit-il ; j'ai besoin d'argent ; je suis prêt à tout. On conte que vous tuez un homme à chaque séance ; je ne recule pas pour cela, si cela me profite.

Le maçon, un peu surpris d'une pareille ouverture, voulut en réjouir ses frères.

— Nous avons assemblée samedi, dit-il au paysan ; venez me voir au coucher du soleil. Je vous dirai si vous pouvez être reçu ; mais aujourd'hui écrivez là-dessus votre nom et votre village.

Il lui présenta en même temps une tête de lettre chargée des hiéroglyphes de la maçonnerie. Le villa-

geois ne savait pas écrire; mais il dicta son nom et avoua sa demeure.

Les maçons consentirent à s'amuser du personnage, qui vint exactement le samedi à l'heure prescrite, fut conduit en loge, introduit les yeux bandés, et placé ensuite au milieu du temple, où il fut surpris de ne voir que des bourgeois et des chandelles. Il s'attendait à voir un peu le diable. On lui demanda s'il voulait être reçu maçon; il répondit que oui; s'il voulait vendre son âme, il répondit qu'il la vendrait pour dix ans; s'il voulait tuer un homme, il répondit que cela dépendait du prix.

Alors on lui demanda quelle somme il voulait.

— Il me faut six mille francs, répondit-il.

— Nous ne nous arrangerons pas, dit un maçon; car nous ne payons que trois mille francs par meurtre.

Pendant que ces mots se disaient, pour achever d'exciter le villageois, un frère apportait et remuait des corbeilles d'écus.

— C'est tout de même bête que ces tentations-là, interrompit M. Guenaud.

— Je tuerai donc deux hommes, dit le néophyte, car je veux six mille francs.

Les maçons commencèrent à trouver l'amateur un peu féroce. Ils le firent boire et l'enivrèrent; à quoi il se prêta de son mieux. Puis on le mit dans une voiture sous prétexte d'épreuves; on le reconduisit à sa maison. Le lendemain matin on prévint les autorités, qui firent savoir à l'ambitieux paysan qu'il était désormais rigoureusement surveillé.

Il n'en est rien arrivé de plus. — Mais vous avouerez qu'il n'est pas très-doux d'être d'une société qui donne lieu à des opinions comme celles de ce malheureux enragé.

— Mais encore, monsieur, si vous n'êtes venu en loge que le jour où nous vous avons reçu, vous ne savez que peu de chose. Il faut connaître les doctrines. Voici, par exemple, en opposition aux commandements de Dieu, les commandements de quelques loges :

Adore ce que tu voudras ;  
C'est ton affaire entièrement.

Serments de maçon tu tiendras :  
Mais des autres fais librement.

Tous les dimanches tu feras  
Ce qui te plaira seulement.

Le Grand-Orient serviras,  
Si tu veux vivre sûrement.

Dispute et meurtre empêcheras  
Entre maçons fidèlement.

Dans tes amours éviteras  
Tout scandale publiquement.

Aux frères nul tort ne feras  
Et ne leur nuiras nullement.

Jamais rien ne révéleras  
De nos secrets imprudemment.

Amour d'autrui ne troubleras,  
En loge principalement.

Le bien des frères n'envieras,  
Faisant tout délicatement.

Et je vois avec plaisir, poursuivit le marchand de tabac, que cette poésie-là ne vous plaît guère. Et puis, il est arrivé de nouvelles phases, qui ajoutent à la joie que j'éprouve de n'être plus porte-tablier. Depuis 1815, la politique s'est jetée parmi les frères ; plusieurs loges sont devenues des foyers de conspiration ; de sociétés secrètes permises, quelques-unes se sont faites sociétés secrètes prohibées. Il en est même qui se sont transformées en *ventes*.

— Qu'est-ce que vous entendez par là ? demanda Jacquemin.

— Les *ventes* sont les loges de carbonari, attendu qu'une loge de carbonari s'appelle une *vente*, une *venta* ; c'est un mot étranger. Là, c'est bien pis. On ne s'assemble que pour conspirer ; et je sais beaucoup de maçons qui n'étaient, comme dit la chanson, que des imbéciles, et qui se sont laissé entraîner dans le carbonarisme, où ce ne sera pas leur faute s'ils ne deviennent pas criminels, puisqu'ils doivent à leurs chefs obéissance absolue et passive.

Qu'il nous soit permis de faire ici une digression sur le rôle politique des sociétés secrètes depuis 1815. Pour n'être pas suspect, nous ne dirons rien de nous-même ; et premièrement nous citerons M. de Chateaubriand :

« Nous ne fûmes pas plutôt installés au ministère, dit l'illustre écrivain, que nous résolûmes de pousser à la stabilité de la Restauration et à la grandeur de la France, puisque nous étions dans un poste d'où nous pouvions agir avec efficacité.

« Nous nous mîmes à revoir les faits et les événements; nous nous convainquîmes plus que jamais du péril dont la monarchie était environnée. Les preuves de la trahison surabondaient.

« Les sociétés secrètes avaient commencé en France dès la première chute de Bonaparte, en 1814, et à la seconde restauration elles s'étaient multipliées. La police découvrit successivement les sociétés de *l'Épingle noire*, des *Patriotes de 1816*, des *Vautours de Bonaparte*, des *Chevaliers du Soleil*, des *Patriotes européens réformés* et celle de la *Régénération universelle*<sup>1</sup>. Chansons, discours, brochures, charte-Touquet, caricatures, éditions compactes, impies et philosophiques, tout entra comme éléments empoisonnés dans ces sociétés dissolvantes. On s'y enrôlait en le sachant, ou l'on s'y trouvait engagé sans le savoir. Toutes ne se pouvant guère prouver, on en rit, et elles étaient vraies... Ceux qui n'y croyaient pas passaient en public pour des esprits judicieux et gouvernementaux; ceux qui tenaient à ces sociétés se moquaient entre eux de ces capacités fortes et les attrapaient comme des imbéciles.

<sup>1</sup> Il y eut aussi en 1820 la société des Chevaliers de la liberté, la société *Aide toi, le Ciel t'aidera*, la société des Amis de la vérité, puis la société du Carbonarisme. Tous les membres de ces sociétés sont devenus ce qu'on appelle les conservateurs. Les sociétés des Amis du peuple, des Droits de l'homme, des Saisons et des Familles, se sont formées en 1830; celles des Communistes, des Travailleurs Égalitaires, et quelques autres, paraissent n'être nées que dix ans plus tard. Nous ne parlons pas des Saints-Simoniens, dont l'association n'était pas occulte.

« De vastes conspirations en 1816 embrassèrent Paris, les départements de l'Isère, du Rhône et de la Sarthe. Ces réunions se perfectionnèrent en 1820, en s'affiliant aux *carbonari* d'Italie, qui produisirent en Espagne les *comuneros*. Les insurrections napolitaine et piémontaise firent mieux connaître ces carbonari, dont les principes, d'abord monarchiques pour repousser la domination de Bonaparte, devinrent graduellement ceux des jacobins de la France. Les diverses sociétés susmentionnées se fondirent à Paris dans celle des *carbonari*. Les carbonari étaient divisés en sections appelées cercles ou ventes; il y avait des ventes particulières et des ventes centrales, de hautes ventes, avec une vente suprême ou comité directeur. On ne pouvait être admis au premier degré de l'association, la vente particulière, que sur le témoignage de carbonari éprouvés; il fallait justifier de sa haine pour la légitimité, à moins qu'on ne fût militaire à demi-solde ou en retraite : les preuves de haine étaient alors censées faites.

« La vente particulière ne dépassait pas le nombre de vingt membres, surnommés *Bons Cousins*. Était-on découvert, on était *dans la loi*. Les députés de vingt ventes particulières composaient une vente centrale; celle-ci communiquait par un député avec la haute vente, laquelle à son tour recevait l'ordre de la vente suprême ou du comité directeur. Chaque carbonaro ne connaissait que les membres de sa vente. Tout carbonaro, aux termes de l'article 53 des statuts, *doit garder*

*le secret de l'existence de la charbonnerie, de ses signes, de son règlement, et de son but envers les païens*<sup>1</sup>.

» Art, 60, titre V. *Le parjure, toutes les fois qu'il aura pour effet de révéler le secret de la charbonnerie, sera puni de mort.* Il est jugé secrètement; un des bons cousins est désigné au sort pour le frapper.

» Les carbonari n'écrivaient point; ils ne communiquaient entre eux que par la parole; ils se révélaient les uns aux autres, au moyen de demi-cartes découpées, qui s'adaptaient à d'autres demi-cartes. Ils avaient des mots de passe et d'ordre, des signes de la main et des bras; tantôt par la jonction des doigts, ils formaient les lettres C et N doubles, tantôt ils prononçaient les mots *speranza* et *fede*; ils séparaient les syllabes *ca-ri-ta*. Les lettres C et N doubles signifiaient Jésus-Christ et son Père; la foi, l'espérance et la charité étaient leur leur interprétation mystérieuse.

» Ces athées marchaient sous l'étendard des chrétiens; toutes les révolutions du globe viennent se ranger sous ce *labarum*, qui a donné le signal du changement de la terre. Le carbonarisme venait de l'Italie, et la madone saluée des Pffirari dans les bois avait présidé à la liberté. Les carbonari s'engageaient à obéir aveuglément à la vente suprême; ils devaient être munis d'un fusil, d'une baïonnette et de vingt-cinq cartouches. Ils avaient des poignards. Ils versaient à la

<sup>1</sup> Les carbonari appellent païens ceux que les francs-maçons appellent profanes.

caisse commune cinq francs lors de leur admission, et un franc par mois. Leur nombre s'élevait en France à plus de soixante mille. Des membres invisibles de la vente suprême se tenaient au fond d'un sanctuaire impénétrable. De ce saint des saints, ils envoyaient à la mort les carbonari vulgaires, leur promettant des larmes bruyantes et un tombeau fréquenté.

» Dans le cours de 1821, trente-cinq préfets dénoncèrent des sociétés de carbonari. Paris avait des centaines de ventes : la *Victorieuse*, la *Sincère* la *Réussite*, la *Wasingthon*, la *Bélisaire*, la *Westermann*, les *Amis de la Vérité*. Elle se tenaient dans des caves sombres, dans des chambres mystérieuses, dans des greniers inconnus, comme des sabbats. Des espèces de conscrits pour les émeutes étaient payés à ciel ouvert, et les détenus recevaient des secours dans les prisons. Les troubles du mois de juin 1819 et la conspiration du 19 août 1820 commencèrent l'action des affiliés. Au mois de décembre 1820 l'évasion du colonel Duvergier eut lieu ; des carbonari français se mirent en route afin d'aller secourir leurs frères de la *Fontaine d'Or*. De Madrid ils devaient revenir avec les Espagnols sur la frontière de France, sous le drapeau tricolore. Ils infectèrent, en passant, notre cordon sanitaire.

» Ces ventes, dont les simagrées étaient puériles, afin d'enflammer l'imagination romanesque des jeunes candidats, avaient, par leur nature latente et volcanique, assez de puissance pour briser le monde. Appliquées au faible trône des Bourbons, elles pouvaient le faire

sauter en l'air. Heureusement le caractère français n'est pas propre aux farces secrètes. Nous ne savons pas, comme les Allemands, nous réunir au clair de la lune, dans les murs ébréchés d'un vieux château. Nous ne nous assemblons pas dans les forêts des Apennins, dans les cavernes baignées des flots de l'Adriatique, comme les Italiens pour rêver avenir. Nous ne nous retirons pas, comme les Espagnols, dans le creux de nos complots et le silence de notre espoir, sous les palmiers de Murcie, la *trois fois couronnée*.

» Du mois de décembre 1820 au 16 mars 1821, versement de fonds, comité d'action militaire, maniement d'armes, avortement des reconnaissances du général Berton. Les départements de l'Ouest et du Midi sont minés; affaire de Belfort; les soldats sont surpris descendant en armes; tout est dissipé; le général Lafayette s'enfuit après avoir paru un moment.

» A Joigny, même manœuvre. Cugnet de Montarlo et un officier de l'ancienne garde recrutent sur la frontière des Pyrénées. A Marseille et à Toulon, on se prépare à marcher sur Paris. Vallée est saisi et exécuté; il portait sur lui un écrit déchiré en soixante-trois morceaux. A Saumur, Delon et Sirejean sont condamnés à la peine de mort. L'Est doit se soulever: un ex-général est garant du succès; il parcourt des provinces et des communes. A Strasbourg, des sergents et des caporaux s'agitent. Il se fonde une vente dans le 45<sup>e</sup> régiment de ligne. Ce régiment part de Paris, pour La

Rochelle, le 21 janvier. La conspiration se continue en route et à La Rochelle même.

» Au bas d'une liste de noms des jurés, on lisait :  
» Le sang veut du sang ! » Au-dessous des noms des jurés se trouvait écrit le mot POIGNARD et le mot MORT. Bories fut conduit à la place des sacrifices. Elevés dans les ventes de Paris, ses compagnons muets et consternés se rangent en haie sur son passage : sang généreux inutilement versé, inutilement déploré, et à qui la gloire promettait son éclat sur nos frontières.

» C'est grande pitié : tous les partis ont aujourd'hui des tombeaux, et presque aucun de ces tombeaux n'attire la vénération complète des hommes. La société quelconque que l'on veut tuer tue; représaille naturelle. Mais, quand le moment de la conspiration est passé, il ne reste qu'un peu de cendres; et, comme rien ne s'est amélioré dans la société vengée, elle en est aux regrets...

» Les faits contenus dans le rapport de M. de Marchangy sur les sociétés secrètes ne peuvent plus se nier, continue M. de Châteaubriand; les conspirations ne peuvent plus être placées au rang des fables, aujourd'hui qu'on les avoue et qu'on s'en vante. Nous tenons d'un député estimé, lequel dans ce temps-là appartenait aux ventes, qu'au moment où le rapport de M. de Marchangy parut, il fut trouvé si exact par les affidés, qu'ils condamnèrent le rapporteur à mort. La personne dont nous tenons ces détails s'opposa à l'exé-

cution de l'arrêt. Ce n'est pas nous qui, entendant les coups de marteau, voyant bâtir l'échafaud, dresser la machine de la mort, étions assez bonhomme pour croire les benins initiés, lorsqu'ils s'écriaient : « Des conspirateurs? quelle sottise! Personne ne pense à cons-  
» pirer! Ce qui vous fait peur est un théâtre que l'on  
» se prépare pour une représentation de marionnet-  
» tes !... »

Citons maintenant un écrivain que personne ne récusera, l'auteur de *l'Histoire de dix ans*, M. Louis Blanc.

» Le 1<sup>er</sup> mai 1821, dit-il, trois jeunes gens, MM. Bazard, Flotard et Buchez, se trouvaient assis devant une table ronde, rue Copeau. Ce fut des méditations de ces trois hommes inconnus, et dans ce quartier, un des plus pauvres de la capitale, que naquit cette charbonnière qui, quelques mois après, embrassait la France.

» Les troubles de juin 1820 avaient eu pour aboutissement la conspiration militaire du 19 août, conspiration étouffée la veille même du combat. Le coup frappé sur les conspirateurs avait retenti dans la loge des Amis de la Vérité, dont les principaux membres se dispersèrent. MM. Joubert et Dugied partirent pour l'Italie. Naples était en pleine révolution. Les deux jeunes Français offrirent leurs services, et ne durent qu'à la protection de cinq membres du parlement napolitain l'honneur de jouer leurs têtes dans cette entreprise. On sait de quelle sorte avorta cette révolution, et avec quelle triste rapidité l'armée autrichienne démentit les brillantes prédictions du général Foy. M. Dugied revint

à Paris portant sous son habit le ruban tricolore, insigne du grade qu'il avait obtenu dans la charbonnerie italienne. M. Flotard apprit de son ami les détails de cette initiation à des pratiques jusque-là ignorées en France. Il en parla au conseil administratif de la loge maçonnique des Amis de la Vérité, et les sept membres dont ce conseil se composait résolurent de fonder la charbonnerie française, après s'être juré l'un à l'autre de garder — inviolablement — ce redoutable secret.

» MM. Limpérani et Dugied furent chargés de traduire les règlements que ce dernier avait rapportés de son voyage. Ils étaient merveilleusement appropriés au caractère italien, mais peu propres à devenir en France un code à l'usage des conspirateurs. La pensée qu'ils exprimaient était *essentiellement religieuse*, mystique même. Les carbonari n'y étaient considérés que comme la partie militante de la franc-maçonnerie, que comme une armée *dévouée au Christ*. On dut songer à des modifications, et MM. Buchez, Bazard et Flotard furent choisis pour préparer les bases d'une organisation plus savante.

« La pensée dominante de l'association n'avait rien de précis, rien de déterminé : les *considérants*, tels que MM. Bazard, Flotard et Buchez les rédigèrent, se réduisaient à ceci :

« Attendu que force n'est pas droit, et que les Bourbons ont été ramenés par l'étranger, les charbonniers s'associent pour rendre à la nation française le libre

exercice du droit qu'elle a de choisir le gouvernement qui lui convient.

« C'était décréter la souveraineté nationale, sans la définir. Mais, plus la formule était vague, mieux elle répondait à la diversité des ressentiments et des haines. On allait donc conspirer sur une échelle immense, avec une immense ardeur, et cela sans idées d'avenir, sans études préalables, au gré de toutes les passions capricieuses !

« Mais si la charbonnerie était un jeu puéril comme principe, elle fut comme organisation quelque chose de puissant et de merveilleux. Triste condition des hommes ! leur force éclate dans les moyens, et leur faiblesse dans le résultat.

« Il fut convenu qu'autour d'une association mère, appelée la *haute vente*, on formerait, sous le nom de *ventes centrales*, d'autres associations, au-dessous desquelles agiraient des *ventes particulières*. Le nombre des membres fut fixé à vingt par association, pour échapper au Code pénal. La *haute vente* fut originairement composée des sept fondateurs de la charbonnerie : Bazard, Flotard, Buchéz, Dugied, Carriol, Joubert et Limpérani. Elle se recrutait elle-même.

« Pour former les *ventes centrales*, on adopta le mode suivant : deux membres de la *haute vente* s'adjoignaient un tiers sans lui faire confidence de leur qualité, et ils le nommaient *président* de la vente future, en y prenant eux-mêmes, l'un le titre de *député*, l'autre celui de *censeur*. La mission du *député* étant de correspondre avec

l'association secondaire, et celle du *censeur* de contrôler la marche de l'association. La *haute vente* devenait par ce moyen comme le cerveau de chacune des *ventes* qu'elle créait, tout en restant vis-à-vis d'elles maîtresse de son secret et de ses actes.

« Les *ventes particulières* n'étaient qu'une subdivision administrative, ayant pour but d'éviter la complication que les progrès de la charbonnerie pouvaient amener dans les rapports entre la *haute vente* et les députés des *ventes centrales*. Du reste, de même que celles-ci procédaient de la société-mère, de même les sociétés inférieures procédaient des sociétés secondaires. Il y avait dans cette combinaison une admirable élasticité : bientôt les *ventes* se multiplièrent à l'infini.

« On avait bien prévu l'impossibilité de déjouer complètement les efforts de la police ; pour en diminuer l'importance, on convint que les *ventes* agiraient en commun, sans cependant se connaître les unes les autres, et de manière à ce que la police ne pût, en pénétrant dans la *haute vente*, saisir tout l'ensemble de l'organisation. Il fut conséquemment interdit, à tout charbonnier appartenant à une *vente*, de chercher à s'introduire dans une autre. Cette interdiction était sanctionnée par la peine de mort...

« Les fondateurs de la charbonnerie avaient compté sur l'appui des troupes. De là, l'organisation double donnée à la charbonnerie. Chaque *vente* fut soumise à une hiérarchie militaire, parallèle à la hiérarchie civile. A côté de la charbonnerie de la *haute vente*, des

*ventes centrales, des ventes particulières*, il y eut la *légion*, les *cohortes*, les *centuries*, les *manipales*. Quand la charbonnerie agissait civilement, la hiérarchie militaire était comme non avenue ; quand elle agissait militairement, au contraire, la hiérarchie civile disparaissait. Indépendamment de la force qui résultait du jeu de ces deux pouvoirs et de leur gouvernement alternatif, il y avait dans les doubles dénominations qu'ils nécessitaient un moyen de faire perdre à la police les traces de la conspiration.

« Les devoirs du charbonnier étaient d'avoir un fusil et cinquante cartouches, d'être prêt à se dévouer, d'obéir aveuglément aux ordres de chefs inconnus.

« Ainsi constituée, la charbonnerie s'étendit en fort peu de temps dans tous les quartiers de la capitale. Elle envahit toutes les écoles. Je ne sais quel feu pénétrant circula dans les veines de la jeunesse. Chacun gardait le secret, chacun se montrait dévoué. Les membres de chaque vente se reconnaissaient à des signes particuliers, et on passait des revues mystérieuses. Des inspecteurs furent chargés, dans plusieurs ventes, de veiller à ce que nul ne se dispensât d'avoir des cartouches et un fusil. Les affiliés s'exerçaient dans leurs demeures au maniement des armes ; plus d'une fois on fit l'exercice sur un parquet recouvert de paille. Et, pendant que cette singulière conspiration s'étendait protégée par une discrétion sans exemple, et nouant autour de la société mille invisibles liens, le gouvernement s'endormait dans l'ombre !

« Les fondateurs de la charbonnerie, on l'a vu, étaient des jeunes gens obscurs, sans position officielle, sans influence reconnue. Quand il fut question pour eux d'agrandir leur œuvre et de jeter sur la France entière le réseau dont ils avaient enveloppé tout Paris, ils se recueillirent et se défièrent d'eux-mêmes. Il existait alors un comité parlementaire dont M. de Lafayette faisait partie. Lié intimement avec le général, M. Bazard demanda un jour à ses amis l'autorisation de lui confier le secret de leurs efforts. Les objections ne pouvaient manquer : Pourquoi cette confiance, que le caractère facile de Lafayette rendait pleine d'inconvénients et de périls ? S'il consentait à entrer dans la charbonnerie et à y apporter, ainsi que tous, sa tête comme enjeu... à la bonne heure... Lafayette, averti, n'hésita pas ; il entra dans la *haute vente*, et, parmi ses collègues de la chambre, les plus hardis le suivirent. Les directeurs de la charbonnerie se trompaient s'ils jugèrent cette adjonction indispensable. Les charbonniers ayant toujours ignoré de quelles mains partait l'impulsion qui leur était donnée, ils n'avaient jamais cru obéir qu'à ces mêmes notabilités libérales, tardivement appelées au partage d'un ténébreux pouvoir. Leur présence effective dans la *haute vente* n'ajoutait donc rien à l'effet moral qu'avait jusqu'alors produit leur présence supposée. Quant à la portée de ce que pouvaient et oseraient ces hauts personnages, c'était le secret de l'avenir.

« Quoi qu'il en soit, leur intervention fut, d'abord,

utile aux progrès de la charbonnerie, par les rapports qu'ils entretenaient avec les provinces. Munis de lettres de recommandation, plusieurs jeunes gens allèrent dans les départements organiser la charbonnerie. M. Flotard fut envoyé dans l'Ouest, M. Dugied partit pour la Bourgogne, M. Rouen aîné pour la Bretagne, M. Joubert pour l'Alsace. Considérée dans ses relations avec les départements, la *haute vente* de Paris reçut le nom de *vente suprême*; et la charbonnerie fut organisée partout comme elle l'était dans la capitale. L'entraînement fut général, irrésistible; sur presque toute la surface de la France il y eut des complots et des conspirateurs.

« Les choses en vinrent au point que, dans les derniers jours de l'année 1821, tout était prêt pour un soulèvement à La Rochelle, à Poitiers, à Niort, à Colmar, à Neuf-Brisach, à Nantes, à Belfort, à Bordeaux, à Toulouse. Des *ventes* avaient été créées dans un grand nombre de régiments, et les changements même de garnison étaient, pour la charbonnerie, un rapide moyen de propagande. Le président de la *vente militaire*, forcé de quitter une ville, recevait la moitié d'une pièce de métal, dont l'autre moitié était envoyée, dans la ville où se rendait le régiment, à un membre de *haute vente* ou de *vente centrale*. Grâce à ce mode de reconnaissance, insaisissable pour la police, les soldats admis dans la charbonnerie en devenaient les commis-voyageurs, et emportaient, pour ainsi dire, la conspiration dans leurs gibernes...

« Cependant, l'heure d'éclater était venue : on le pensait du moins. Le personnel de la *vente suprême* s'étant accru plus qu'il ne convenait, on y créa un *comité d'action*, spécialement chargé de tous les préparatifs du combat, mais auquel il fut interdit de prendre, sans l'assentiment de la *vente suprême*, une résolution définitive. Ce comité déploya une activité extraordinaire. Trente-six jeunes gens reçurent l'ordre de partir pour Bèfort, où devait être donné le signal de l'insurrection. Ils partirent sans hésitation, quoique bien convaincus qu'ils marchaient à la mort. A mesure que l'heure suprême approchait, les conspirateurs se montraient plus confiants : sur la route de Paris à Bèfort, la *Marseillaise* fut entendue, chant magique que l'on n'entendait plus depuis bien longtemps.

« Le sang allait couler : comment ne pas songer aux suites, si la fortune était favorable ? Fidèles à l'esprit de la charbonnerie, les membres de la *vente suprême* ne songeaient à imposer à la France aucune forme particulière de gouvernement. La dynastie des Bourbons elle-même n'était pas proscrite dans leur pensée d'une manière absolue et irrévocable. Mais, en tout état de cause, il fallait pourvoir à cette grande nécessité de toutes les révolutions : un gouvernement provisoire. On adopta les bases de la constitution de l'an III, et les cinq directeurs désignés furent MM. de Lafayette, Corcelles père Kœchlin, d'Argenson, Dupont (de l'Eure) ; c'est-à-dire un homme d'épée, un représentant de la garde nationale, un manufacturier, un administrateur, un magistrat. »

On peut lire, dans le remarquable ouvrage de M. Louis Blanc, comment, lorsque le moment d'agir fut venu, le général Lafayette fut le seul des chefs qui se mit en route, et comment il recula ; comment le général Berton se heurta contre de cruelles déconvenues, et comment les éclaireurs de la révolution projetée périrent.

« Après la mort des sergents de la Rochelle, continue l'historien, la charbonnerie s'affaiblit et se décompose. Deux partis se forment dans son sein. L'un veut qu'on se prononce nettement pour la république, et il entoure Lafayette ; l'autre ne veut pas qu'un gouvernement quelconque soit imposé à la nation, et il se couvre du nom de Manuel. Ces divisions, sourdes d'abord, s'aigrissent bientôt, s'enveniment et éclatent en accusations réciproques. L'anarchie pénètre la charbonnerie par tous les pores, et à sa suite s'introduisent les défiances injustes, les haines, l'égoïsme, l'ambition. La période du dévouement passée, celle de l'intrigue commence.

« On a beaucoup parlé, depuis 1830, des scènes dramatiques que la charbonnerie couvrait de son ombre, des serments de haine à la royauté prononcés sur des poignards, et d'autres formalités sinistres. La vérité de tout cela, c'est que la charbonnerie ayant pris une grande extension, les ventes avaient fini par échapper à toute direction centrale. Il y en avait de républicaines, d'orléanistes, de bonapartistes ; quelques-unes conspiraient sans autre but que de conspirer. Les pratiques variaient comme les principes ; et au fond d'une asso-

ciation un moment si terrible, il ne restait plus que le chaos..... »

Retournons à la boutique du marchand de tabac.

— Mais, reprit Jacquemin étonné, me diriez-vous des nouvelles de vos anciens confrères, de ceux qui vous ont aidé à me recevoir?

— Difficilement. Tous sont dispersés; je crois que tous ont fait de mauvaises affaires. L'argent qu'on sème dans les loges ne produit rien de bon.

Il n'y a qu'une chose que je regrette, monsieur, reprit Guenaud après un petit silence, c'est de n'avoir pas été admis, une fois du moins, dans les cérémonies du Grand-Orient.

— N'est-ce pas la chef-loge de la franc-maçonnerie?

— Si vous voulez. Toutefois, on ne s'y occupe que de la distribution des grades et insignes, de l'organisation des choses, de la fixation des mots d'ordre solennels, de la confection des diplômes; et on y donne continuellement de fort belles fêtes.

— Mais, reprit le Tournaisien, l'Église, qui repousse la franc-maçonnerie, en excepte-t-elle le Grand-Orient?

— C'est probable, dit le marchand de tabac, puisqu'on y voit des personnages de la cour.

De singulières idées se heurtèrent dans la tête de Jacquemin, qui ne sentit pas l'absurdité des raisonnements du marchand de tabac, et qui ne tarda pas à sortir en songeant au Grand-Orient.

Il n'avait pas remarqué que, pendant l'éloge du Grand-Orient par l'ancien frère Guenaud, un homme

était entré dans la boutique pour allumer son cigare. Cet homme, convenablement vêtu, le suivit jusqu'au Pont-Neuf, et l'accosta alors en lui disant aussi :

— Vous ne me reconnaissez pas ?

— Mais, mais, mais, répondit Jacquemin absolument comme le marchand de tabac, il me semble que je vous ai vu autrefois.

— En loge, frère; vous ne remettez pas Félix, alors peintre, et aujourd'hui spéculateur? Je suis bien charmé de vous revoir; vous me rappelez tout un heureux temps; et vous accepterez un petit verre?

— Je suis très-pressé, dit Jacquemin : je n'ai plus que deux jours à rester ici.

— Cinq minutes ne vous retarderont pas.

On était devant le café Dauphine; le spéculateur avait l'air si décent, que Jacquemin céda.

— Comme vous êtes pressé, reprit Félix après avoir demandé un demi-bol de punch, qu'il paya de suite très-délicatement, je ne veux pas vous retenir. Mais je me fais une fête de vous procurer à la volée le plaisir que désirait tant le marchand de tabac.

— Quel plaisir? demanda Jacquemin.

— Le plaisir de voir le Grand-Orient, où je suis officier introducteur.

— Mais vous ignorez que je ne suis plus maçon.

— Qu'importe! je ne vous offre qu'un spectacle. Il ne s'agit là ni d'épreuve, ni de serment; vous n'aurez rien à dire; vous vous bornerez à voir. Il se trouve qu'en ce moment il y a solennité. Du moins vous aurez joui du

plus piquant spectacle et de la pompe la plus bizarre qu'on puisse voir à Paris. Vidons nos verres; nous sommes à deux pas, c'est l'affaire d'un quart d'heure. Garçon, une voiture!

Jacquemin, comme nous l'avons dit déjà, était timide et faible; il était de plus un peu curieux. Ces sentiments divers se débattaient dans son esprit. Félix ne lui laissa pas le temps de se reconnaître. Les gens qui, à Paris surtout, n'ont pas la décision prompte, les gens qui ne savent pas dire non, doivent s'attendre à être menés. Jacquemin fut enlevé, mis en fiacre et conduit plus loin qu'il ne devait penser, car la course dura dix minutes, pendant lesquelles son ancien frère acheva d'enflammer sa curiosité et de gagner sa confiance.

On s'arrêta enfin devant une maison de bonne apparence; on monta au premier étage; on entra dans un petit salon bien meublé.

— Réjouissez-vous, dit Félix, nous voici à la porte du grand temple. Vous n'aurez à remplir qu'une seule cérémonie, qui est de rigueur : c'est de revêtir une robe comme la mienne.

L'introducteur tira d'une armoire deux robes d'avocat; il avait sonné, deux domestiques en grande livrée entrèrent. Félix ôta son habit, sa montre, sa bourse, qu'il remit au valet de chambre venu pour lui, et que celui-ci plaça soigneusement dans l'armoire. Mais en même temps, voyant que Jacquemin endossait sa robe par-dessus son habit de ville, il lui dit en riant avec une bonhomie qui ne permit pas la défiance :

— Mais vous ne pouvez pas entrer ainsi. Les maréchaux et les princes qui viennent d'être introduits ne sont pas plus exempts que nous de la formalité exigée. Il faut ôter seulement votre habit et vous dépouiller de tout métal. Si vous avez des clés, une montre, quelque argent, mettez tout cela avec ma défroque ; c'est l'usage.

Jacquemin n'osa ni hésiter, ni reculer. Il fit comme ceux qui se montrent braves lorsqu'il ne leur est plus possible de trouver une autre issue ; il déposa son habit, sa montre, sa bourse, qui contenait deux mille francs en or. Son portefeuille, où il avait ses recouvrements en papier montant à une quarantaine de mille francs, était dans une poche intérieure de son gilet ; il l'y laissa ; d'ailleurs il ne contenait d'autre métal qu'un crayon. Il endossa la robe ; il fut introduit dans un second salon, fort propre aussi. Félix lui demanda la permission de le laisser un moment seul pour l'annoncer ; puis il ouvrit une petite porte et disparut.

Alors seulement Jacquemin put se recueillir ; alors seulement, se retrouvant seul avec lui-même, il put se demander s'il ne faisait pas des extravagances ? s'il avait besoin de voir le Grand-Orient ? s'il n'avait pas été bien faible ? s'il devait se fier à Félix ? s'il ne s'exposait pas à mille périls ? Il put songer tout à son aise ; car un quart d'heure se passa sans que le silence où on le laissait fût interrompu. Il prit enfin une résolution.

— Il est possible que je fasse mal, dit-il ; je dois oser me montrer ce que je suis et refuser de mettre le pied dans ce qu'ils appellent le temple.

Il tourna donc la clé du premier salon pour reprendre ce qu'il y avait déposé, remettre son habit et partir. Mais la porte se trouvait fermée.

Il se dirigea vers celle que Félix avait prise pour aller au temple; elle était fermée aussi.

La pièce n'avait pas d'autre issue. Une seule fenêtre donnait sur une cour déserte.

— Serais-je pris par des filous, se demanda-t-il, ou par des maçons qui veulent me punir d'avoir abandonné l'ordre?

Il ressentit une petite terreur inquiète; et voyant le cordon d'une sonnette il le tira. Des pas bientôt se firent entendre; quelqu'un vint qui tourna la clé dans tous les sens et ne put ouvrir la porte.

— Est-ce vous qui avez sonné? dit une voix.

— Oui, c'est moi; ouvrez.

— Mais je ne le puis; vous êtes enfermé.

— Je suis enfermé en dehors.

— C'est vrai! dit la voix, qui était celle d'un concierge. Il tira un petit verrou qu'on avait poussé sans bruit, et il entra. Surpris de voir un avocat à l'air effaré, seul dans le salon :

— Qui êtes-vous? lui demanda-t-il.

— Je suis Jacquemin.

— Je ne connais pas Jacquemin. Comment vous trouvez-vous ici? Par où êtes-vous entré?

— Je suis entré par la porte avec M. Félix.

— Je ne connais pas M. Félix.

— C'est l'officier introducteur.

— Quel introducteur?

— L'introducteur du Grand-Orient. Ne sommes-nous pas ici au Grand-Orient?

— Ni à l'Orient, ni à l'Occident: vous êtes dans un hôtel garni.

— Mais qui occupe cet appartement?

— Trois messieurs qui n'y sont que d'hier.

— Enfin, dit Jacquemin, je suis fait; et jetant sa robe, il ouvrit l'armoire de la première pièce.

— J'ai laissé là, dit-il, mon habit, ma montre et ma bourse.

Il pâlit en reconnaissant que l'armoire était vide.

— Il me semblait bien, dit le portier comprenant enfin, il me semblait tout à fait que ces messieurs étaient trois voleurs. Vous devez rester, monsieur, pour ma décharge. Marie, cria-t-il par la fenêtre, va chercher le commissaire!

Le pauvre Jacquemin, en manches de chemise, aida le concierge à visiter l'appartement, qui consistait en trois pièces; ils eurent bientôt reconnu que les locataires avaient tout dévalisé de leur mieux. Dans sa détresse, le Tournaisien remercia Dieu du bonheur qu'il avait eu de sauver son portefeuille, dont la perte eût été sa ruine entière. Il fut obligé de conter au commissaire toute son histoire. Le magistrat vit bien qu'il n'avait devant lui qu'une honnête victime; il la fit reconduire en fiacre à son hôtel; car il ne pouvait même lui laisser la robe d'avocat, qui devait être jointe comme pièce au procès-verbal.

Quand Jacquemin, de retour à Tournay, dit son malheur au bon curé, dont il ne s'était peut-être pas souvenu assez tôt :

— C'est une seconde leçon que vous eussiez pu éviter, lui répondit le vieillard. Mais remerciez Dieu de n'y avoir perdu que votre argent.

---

# APPENDICES

---

## I

### LES SOCIÉTÉS SECRÈTES DANS LE PASSÉ.

On ne cache pas ce qui est honnête.  
HOFMANN.

Il a été bien établi, dans l'histoire, que toutes les réunions des païens dans les fêtes auxquelles ils donnaient le nom de mystère n'étaient autre chose que des sociétés secrètes, c'est-à-dire des sociétés criminelles où les mœurs s'avilissaient, où l'on préparait les forfaits, où l'on amenait les révolutions et les renversements. Nul n'était admis dans ces sociétés qu'après de minutieuses initiations, où tous les associés se liaient par des serments effroyables. Les bacchanales chez les romains, on l'a vu, et les autres mystères chez les peuples de l'ère ancienne n'ont d'autres résultats que le mal.

Dans le passé de l'ère chrétienne, il y a eu des associations pareilles, toutes formées contre l'Église. On trouve facilement l'histoire de leurs brigandages ; il suffit pour cela d'étudier un peu les faits et gestes des hérésiarques. Sans remonter plus

haut, les manichéens, qui mettaient sur la même ligne Dieu et le diable, se sont reproduits avec une effroyable splendeur chez les albigeois du douzième et du treizième siècle, chez les husites du quinzième siècle et chez les protestants. Ceux de ces réformateurs qui désolèrent les Pays-Bas, se vantaient en 1572 d'avoir saccagé en trois jours quatre cents églises, d'avoir expulsé ou mis à mort dans un an quatre mille prêtres ou moines et chassé douze mille religieuses de leurs couvents.

Les albigeois n'avaient pas fait pis.

A ces deux époques on voit, ténébreusement il est vrai, de réelles et complètes sociétés de sorciers. c'est à-dire de gens qui désertent Dieu pour servir le diable. Il y avait en Espagne et en Italie des universités où l'on enseignait ces sciences occultes ; et les débris de ces études misérables se retrouvent encore quelquefois dans nos campagnes. Les annales de nos tribunaux en font foi.

Sous les derniers Valois, à côté du protestantisme s'épanouissant, on comptait trente mille sorciers à Paris. Mallebranche, en remarquant ce fait et ses suites, y voyait une contagion. Vous pouvez lire, dans un des livres de Balzac <sup>1</sup>, des faits inexplicables de ces mystérieuses congrégations.

La Lorraine, sous Henri IV était pleine de sorciers, qui tenaient leurs conciliabules (ce qu'on appelait leurs sabbat) dans les champs déserts, à l'heure de minuit.

Le Limbourg était encore plus fourni. Une société secrète à laquelle on a donné le nom de *Société des boucs* parce que ses membres honoraient l'effigie sculptée de cet animal consacré à Satan, et qu'il fallait bondir et s'agiter sur ce bouc pour être initiée. Cette société mystérieuse, et rebelle à Dieu et à l'Église,

<sup>1</sup> *Le secret des Ruggieri.*

désola le Limbourg et les régions voisines, depuis l'an 1736 jusqu'à l'an 1779, par des crimes qu'on ne pourrait compter <sup>1</sup>.

Les boucs étaient la portion grossière des adversaires de l'Église, dont la portion dite intelligente était la franc-maçonnerie, qui détruisait de son côté en Angleterre, en France et dans les autres pays de l'Europe, où les sommités sociales trouvaient de l'agrément dans les hautes-loges et du plaisir dans les loges d'adoption.

La Convention, qui sortait des loges maçonniques, luttait surtout contre l'Église, et fatalement contre les personnages qui adhéraient à l'Église.

---

## II. — MAÇONNERIE POUR LES FEMMES.

### LES LOGES D'ADOPTION <sup>2</sup>.

Dans les autres conversations qui avaient pour but d'éclairer Jacquemin, on raconta beaucoup d'autres détails. Nous en rapporterons ici quelques-uns.

Les loges d'adoption sont celles où les femmes sont admises. Elles ne sont jamais convoquées que par des grands-maîtres francs-maçons. On n'y reçoit aucun

<sup>1</sup> On peut lire, dans les légendes infernales de J. Collin de Plancy, pages 339 à 380, l'histoire de cette monstrueuse association, racontée par M. R. Van Hasselt.

<sup>2</sup> Extrait du livre intitulé : *La vraie Maçonnerie d'Adoption*, par un chevalier de tous les ordres maçonniques.

convive qu'il ne soit au moins compagnon. Tous ceux qui ont des grades sont obligés d'en donner les ornements aux sœurs, sans rien réserver qui puisse leur laisser quelque distinction de rang sur elles. Le commandement se fait par cinq coups de maillet : ouverture, clôture de loge, santés, demandes et interrogations extraordinaires. Si c'est le grand-maître qui veut porter la parole, il frappe cinq coups à distance égale : la sœur inspectrice en fait autant et la sœur dépositaire aussi. Après quoi, il parle. Si c'est une des deux sœurs, elle commence. l'autre répond, et le vénérable finit. Il n'est permis à personne de parler au grand maître, sans l'en avoir fait avertir par les officières, soit à l'oreille, soit en levant la main, si l'on se trouve trop éloigné d'elles.

#### L'APPRENTISSAGE.

Sont présents, un vénérable, grand-maître, et une grande-maitresse, un orateur en habit de capucin, un frère inspecteur, une sœur inspectrice, un frère et une sœur dépositaires, et une sœur introductrice, tous portant un cordon bleu moiré en sautoir, au bout duquel pend une truelle d'or. Le grand-maître a un maillet pour le commandement, ainsi que les sœurs inspectrice et dépositaire. Ces deux dernières, avec la sœur introductrice, font presque tout l'office, les frères qui les secondent n'étant que pour les aider, surtout dans les premiers grades. Il n'en est pas de même de la grande-

maîtresse, qui a peu de chose à dire, n'étant qu'une compagne honorable du grand-maître, laquelle a mérité, par sa vertu, d'être élevée au plus haut rang. Les frères et sœurs qui composent la loge doivent avoir un tablier et des gants blancs.

La loge doit être tendue de rouge. Sous un dais est un trône où sont assis le grand-maître et la grande-maîtresse ; devant eux est un autel, et à leurs côtés huit figures peintes, représentant la Sagesse, la Prudence, la Force, la Tempérance, l'Honneur, la Charité, la Justice et la Vérité. La loge ne doit être éclairée que par cinq terrines pleines d'odeur avec un peu de sel, symbole d'un mystère. Les frères et sœurs qui composent la loge sont rangés sur deux lignes de chaque côté ; les sœurs assises devant et les frères derrière, ayant l'épée à la main. Les sœurs inspectrice et dépositaire ont aussi devant elles un autel ou une petite table sur laquelle elles frappent lorsqu'il en est temps.

Le tableau de ce grade est un tapis étendu sur le carreau de la salle. Il représente les quatre parties du monde, désignées par quatre figures peintes.

La chambre de réflexion est tendue de noir ; une lampe l'éclaire, suspendue au-dessus d'une table couverte d'un drap noir, et sur laquelle il y a une tête de mort.

Le grand-maître frappe cinq coups pour l'ouverture de la loge, et dit : Mes chères sœurs, inspectrice et dépositaire, engagez nos chers frères et sœurs à vouloir bien ouvrir avec nous la loge d'apprentie maçonne, — en faisant notre office par cinq.

La sœur inspectrice : — Mes chers frères et sœurs, vousêtes engagés, de la part du vénérable grand-maître et de la grande-maîtresse, à vouloir bien ouvrir la loge d'apprentie maçonne, et à faire votre office par cinq

La sœur dépositaire répète ces paroles de son côté; ensuite le vénérable dit : — A moi, mes chers frères et sœurs.—Puis, il frappe cinq fois dans ses mains; toute l'assemblée l'imité et crie cinq fois *Vivat*; alors le grand-maître s'adresse à l'une des deux officières, et l'interroge de la manière suivante :

D. Quels sont les devoirs d'une apprentie maçonne ?

R. Obéir, travailler et se taire.

Le vénérable ajoute : — Obéissons, travaillons et faisons-nous sur tous nos mystères, avec les profanes. — Puis il continue à faire plusieurs demandes du catéchisme. Pendant ce temps, la sœur qui doit être reçue est introduite dans la chambre obscure. Le frère orateur qui la conduit, et qui doit être seul avec elle, lui bande les yeux aussitôt qu'elle y est entrée, puis lui fait un discours sur la vertu et la charité, et la laisse à ses réflexions. Après quelques minutes, il frappe cinq coups à la porte de la loge; la sœur introductrice lui répond en dedans par cinq autres, et fait avertir le grand-maître qu'on frappe en maçon; le vénérable répond qu'il faut voir qui frappe; l'orateur dit que c'est une élève de la Sagesse qui désirerait être reçue maçonne; le grand-maître demande de quelle part elle est présentée, si l'on connaît à la récipiendaire toutes les qualités nécessaires pour faire une bonne maçonne,

et s'il n'y a personne qui s'oppose à la réception ? Les frères et sœurs qui y consentent lèvent la main, et lorsqu'il n'y a point d'opposant, le grand-maître dit : — Bénis soient nos travaux ! nous allons donc donner encore un soutien à la vertu ; nous ne pouvons trop nous en réjouir : applaudissons mes frères.

Après l'applaudissement, le grand-maître ordonne à l'introductrice de s'instruire du nom de l'apprentie, de ses qualités civiles, et surtout de sa religion. La sœur obéit. Ensuite le vénérable commande de faire entrer la récipiendaire. L'orateur lie les mains de l'aspirante avec une chaîne de fer-blanc, et la remet à l'introductrice qui l'introduit en loge.

La récipiendaire introduite, toujours les yeux bandés, doit être placée à l'entrée de la loge, entre les sœurs inspectrice et dépositaire. Le grand-maître l'interroge sur le motif qui l'amène, et lui demande quelles idées elle s'est formée de la maçonnerie. Après que l'aspirante a satisfait à tout, le frère inspecteur lui fait faire deux fois le tour des cinq terrines et la ramène à la même place d'où il l'a fait sortir. Le vénérable lui demande si elle désire qu'on lui rende la lumière ; l'interrogée ne manque pas de répondre qu'elle le désire. Le vénérable frappe cinq coups, pendant lesquels l'inspecteur lui découvre les yeux, et tandis que les frères et sœurs changent de place le plus doucement possible, de façon que les sœurs soient entièrement cachées par les frères, lesquels élèvent leurs épées et les croisent pour former une voûte.

La récipiendaire, debout, est étonnée de ne voir que des hommes, dans un lieu où elle s'imaginait trouver des femmes. Le grand-maître lui remontre l'imprudence qu'elle a commise en voulant entrer dans une société qu'elle ne connaissait pas. — Cependant, ajoute-t-il, nous voulons bien croire que l'inconséquence, ni même la curiosité, n'ont aucune part à votre démarche, et que l'idée avantageuse que vous avez conçue de la maçonnerie est l'unique objet qui vous engage à vous faire recevoir parmi nous. Persistez-vous dans le désir d'être initiée à notre ordre ? Trouverai-je en vous une femme forte et courageuse ? La récipiendaire doit répondre : — Oui.

Alors le grand-maître dit : — Mes chers frères et sœurs, ouvrons-lui la porte de la vertu, et détachez-lui ses fers. Il faut être libre pour entrer dans nos temples. — Puis s'adressant à la récipiendaire : — Venez à moi, madame, en traversant cette voûte de fer et d'acier. — Le frère inspecteur conduit la récipiendaire et lui dit de se mettre à genoux devant l'autel, lui faisant poser la main droite sur l'Évangile, pour prêter l'obligation qui suit, et que le vénérable prononce avec elle :

En présence du grand Architecte de l'Univers, qui est Dieu, et devant cette auguste assemblée, je promets et jure solennellement de garder et retenir fidèlement dans mon cœur tous les secrets des maçons et de la maçonnerie qui vont m'être confiés, sous les peines d'être déshonorée et méprisée, et de plus d'être frappée du glaive de l'ange exterminateur. Mais, pour

m'en garantir, puisse une portion de l'esprit divin descendre dans mon âme et me faire parvenir au plus haut degré de la vertu. Dieu me soit en aide ! Ainsi soit-il. »

L'obligation ainsi prononcée, le grand-maître relève la nouvelle prosélyte et la fait passer à sa droite en lui disant : — Madame, venez recevoir les marques certaines de notre estime. Nous avons des signes, une parole et un attouchement, desquels nous sommes convenus entre nous pour nous reconnaître. Le signe se fait en mettant l'index et le troisième doigt de la main gauche sur la bouche, comme pour exprimer le silence, ayant de plus le pouce sous le menton. On répond à ce signe en portant le petit doigt de la main droite sur l'oreille droite, de manière que les autres doigts soient pliés sur la joue. L'attouchement se fait en se prenant mutuellement la paume de la main droite, tenant le doigt du milieu étendu sur le poignet.

La parole est FÉIX-FÉAX, qui signifie Académie ou École de vertu.

Je vais actuellement vous changer le nom de dame en celui de sœur, en vous donnant le baiser de paix. (Le vénérable embrasse la sœur cinq fois). Fasse le ciel que vous n'oubliiez jamais aucun des devoirs que vous impose un nom si doux. Allez, ma chère sœur, vous faire reconnaître aux sœurs inspectrice et dépositaire, en leur rendant les signes, la parole et l'attouchement que je vous ai donnés ; ensuite vous reviendrez à moi.

La nouvelle initiée obéit, et lorsqu'elle est revenue, le vénérable lui fait présent d'un tablier et d'une paire de gants de peau blanche. — Permettez-moi de vous décorer de ce tablier, dit-il; les rois, les princes et les plus illustres princesses se sont fait et se feront toujours un honneur de le porter, comme étant le symbole de la vertu. La couleur de ces gants, ajoute-t-il, vous apprend que la candeur et la vérité sont inséparables du caractère d'une vraie maçonne. Prenez place parmi nous et daignez prêter une oreille attentive à l'instruction que nous allons faire en votre faveur.

D. Êtes-vous apprentie?

R. Je le crois.

D. Si vous le croyez, pourquoi ne dites-vous pas oui?

R. C'est que la maçonnerie étant un assemblage de toutes les vertus, il n'appartient à aucune bonne maçonne de se persuader qu'elle est parfaite, surtout à une apprentie, dont les sentiments ne sont pas encore assurés.

D. Comment avez-vous été reçue?

R. Par cinq coups.

D. Où avez-vous été reçue?

R. Dans un lieu inaccessible aux profanes

D. Qu'avez-vous vu?

R. Rien que j'aie pu comprendre.

D. Êtes-vous contente de votre sort?

R. Tous mes frères et sœurs peuvent en juger.

D. Comment?

R. Par mon empressement à être reçue, qu'ils ont récompensé en me donnant leurs suffrages.

D. Promettez-vous un profond silence sur tous les secrets de la maçonnerie?

R. Celui que je garde en est un sûr garant.

D. Donnez-moi le signe d'apprentie.

R. J'obéis; vous me comprenez.

D. Quel est le mot?

R. Féix-Féax.

D. Que signifient ces deux mots?

R. Académie ou École de vertu.

D. Quelle est cette école?

R. La maçonnerie.

D. Comment y êtes-vous parvenue?

R. Par un frère secourable, qui, étant devenu mon guide, m'a conduite à la porte de ce temple des vertus, dont l'éclat a dissipé les ténèbres qui m'enveloppaient comme profane.

D. Êtes-vous entrée dans le temple?

R. Oui, très-vénérable, en traversant une voûte de fer et d'acier.

D. Que signifie cette voûte?

R. Comme la solidité d'une voûte dépend de la liaison des pierres, qui toutes aboutissent à un point central, de même chaque membre de notre ordre doit aspirer à l'honneur.

D. Pourquoi cette voûte est-elle de fer et d'acier?

R. Pour nous avertir que nous devons fuir les plai-

sirs de l'âge de fer si nous voulons jouir de l'innocence de l'âge d'or.

D. Pourquoi une profane est-elle privée de la lumière à sa réception?

R. Pour lui faire comprendre combien ses semblables raisonnent aveuglément sur la maçonnerie.

D. Quels sont les devoirs d'une apprentie?

R. Obéir, travailler et se taire.

Le vénérable ajoute : — Nous avons obéi, travaillé, et nous nous taisons; c'est pourquoi nous allons fermer cette loge, en faisant notre office par cinq.

Tous les frères et sœurs applaudissent; puis le vénérable dit : — La loge est fermée, mes frères. — Les deux officiers répètent ces dernières paroles.

### FUNÉRAILLES MAÇONNIQUES.

Il n'est pas inutile de donner ici le tableau des funérailles maçonniques. Celles-ci se sont célébrées le 5 décembre 1811 au chapitre maçonnique des Dames écossaises du Mont-Thabor, et ont été publiées sous le titre solennel de *Cérémonie funèbre qui a eu lieu au S. : Chap. : M. : des Dames Ecossaises de la Colline du M. : -Thabor, le 5 décembre 5811 (1811 style profane)*.

A la mémoire de madame S. : Adélaïde GIROUST, née d'ÉL-MILLAC, grande Hospitalière-Aumônière de ce Chap. : , décédée la 5<sup>me</sup> aurore du dixième signe de 5811, E. : D. :

## DÉCORATION DU CHAPITRE.

Le transparent de l'Asie et le T voilés d'un crêpe noir.

Cravates de crêpe aux drapeaux, au bâton augural de la G<sup>de</sup>.°. Maît<sup>ss</sup>°. au triple T du Général d'ordre, aux bâtons des Grandes Maît<sup>sses</sup>.°. du secret et des cérémonies, et aux corbeilles des Dames porte-fleurs.

Le dais et les tentures du Chap.°. noirs et blancs, semés d'hermines.

Au centre, un cippe avec une urne funéraire, sur lequel sera écrit : S.°. *Adelaïde*. Les ornements de la S.°. décédée seront appendus à l'urne.

Sur le trône, le flambeau du Bien allumé.

## COSTUME DES DAMES ÉCOSSAISES.

Le blanc.

Ceinture de ruban noir.

Voile noir de crêpe ou de gaze sur la tête nue ou couverte.

## COSTUME DES COMMANDEURS ÉCOSSAIS.

Point de diamants.

Complet noir,

|                                   |   |                           |
|-----------------------------------|---|---------------------------|
| Bottes expressément<br>interdites | } | Invitations personnelles. |
|-----------------------------------|---|---------------------------|

## ORDRE DE LA SALLE.

Madame la G<sup>de</sup>. . . Maît<sup>ss</sup>. . . occupe le trône.

Le Général chef d'ordre à sa droite.

Le Vénérable de la Mère-L. . . de France à sa gauche,

Le Vénérable du G. . . Sphinx à ses côtés.

Les dames d'éloquence à leur autel, à l'O. . . du Thabor.

Les Dames Secrétaires autour avec le Sec. . . G<sup>l</sup>. . .

Les deux G. . . Maît<sup>sses</sup>. . . du secret dans l'Asie, avec les Dames porte-oriflammes.

La G. . . dépositaire à son autel avec son adjoint.

La place d'hospitalière est vide par la mort de la S. . . Adélaïde.

Les G. . . M. . . des cérémonies à leurs stalles, avec leurs adjoints.

La Dame G. . . I. . . porte-glaive sur un fauteuil, assise avec le glaive, devant le cippe; les Dames porte-fleurs à ses côtés, sur des tabourets.

Les Dames Sœurs sur les hautes stalles.

Les bonnes Demoiselles à côté des G. . . assistantes.

Les Dames 1<sup>re</sup>. . . et 2<sup>e</sup>. . . G<sup>des</sup>. . . assistantes à leurs autels avec leurs adjoints.

Les Commandeurs et les Visiteurs *invités*, sur les hautes stalles inoccupées, sur les stalles inférieures et et dans la tribune.

La musique en Amérique.

Les experts du Mont-Thabor ont tuilé les Visiteurs, et examiné leurs lettres d'invitation et leur costume.

GÉRÉMONIE ANTÉRIEURE A LA FÊTE FUNÈBRE.

Les Dames-Sœurs (à l'exception des Bécipiendaires) sont placées, n'ayant avec elles que les dignitaires de leur chap. et ceux du temple du Thabor. — Mad<sup>me</sup>. la G. Mait<sup>sse</sup>. ouvre au G. de novice.

Une G. Mait<sup>sse</sup>. des C<sup>es</sup>. et une G. Mait<sup>sse</sup>. du secret vont chercher les Récip. (La musique se place.)

Agenouillées, elles prêtent serment de novices, sont reçues par M<sup>me</sup>. la G. Mait<sup>sse</sup>., et placées aux premières des hautes stalles d'Europe et d'Afrique.

Cela fini, deux G. Mait<sup>sse</sup>. des C<sup>es</sup>. vont dans l'intérieur et appellent ainsi :

*« Les Commandeurs du M. Thabor, avec les Ecossais du rite. »*

Les deux Mait<sup>sse</sup>. des C<sup>es</sup>. entrent avec eux et les font placer.

Cela fait, ils retournent à l'extérieur, et disent à haute voix.

*« Les respectables Présidents des centres du rite, celui de la mère-loge de France à leur tête. »*

A leur entrée, tout le Chap. se lève; les G. Mait<sup>sse</sup>. des cérémonies les placent, et ces illustres adeptes placés, le Chap. s'assied.

Les deux Maîtres des C<sup>es</sup>., retournées à l'extérieur, s'en adjoignent deux autres, et disent à haute voix :

« *Les 9 FF. : Visiteurs, adeptes, quels que soient leur rite et leur croyance.* »

Les M<sup>mes</sup> : des C<sup>es</sup> : ne font entrer juste que le nombre nécessaire pour remplir les places vides, sans nuire aux cérémonies ; le surplus sera placé dans la tribune.

## DISCOURS DE M<sup>me</sup> : LA GRANDE MAIT<sup>re</sup> :

MES CHÈRES SS.

Un appareil funèbre, une profonde nuit, de longs gémissements ! de quel malheur la colline du Thabor, naguère si riante, est-elle donc menacée ? Mes compagnes, l'autel de la bienfaisance est désert : qu'est devenue la sœur qui le desservait avec une âme si tendre ? Sa stalle est inoccupée. L'amie des malheureux, la mère des pauvres, la bonne hospitalière Adélaïde, qu'elle vienne donc !

## PHRASE RUDE DE MUSIQUE.

RÉCITATIF <sup>1</sup>, *chantée par le F. : Laforet, de l'Opéra.*

Donnons un libre cours à nos justes douleurs ;  
 Sur ce tombeau sacré laissons couler nos pleurs :  
 Qu'au sommet du Thabor nos vœux se réunissent !  
 Que de nos tristes chants ses vallons retentissent !  
 Sœur Adèle n'est plus.

<sup>1</sup> Les paroles sont de madame Dufrenoy, et la musique est de la composition du F. : Roll, commandeur du Mont-Thabor, pensionnaire du roi à Rome, classe de musique.

Le F. : Orateur se lève et dit (au nom des FF. :)

Astre du jour, prive-nous de tes feux  
Zéphyrs, interrompez vos jeux ;  
Cessez de parler à la rose  
Le doux langage des plaisirs ;  
A nos pleurs mêlez vos soupirs ;  
D'un sommeil éternel sœur Adèle repose.

Aimables Sœurs, prenez vos harpes douloureuses ;  
D'Adèle qui n'est plus, pleurez, pleurez le sort,  
Et consolez son ombre malheureuse.  
Errante sur le Mont-Thabor.

Une dame d'éloquence se lève et dit (pour les Sœurs) :

Hélas ! tu n'es donc plus, aimable Adélaïde...  
Un sommeil éternel  
T'a plongée à jamais dans la tombe homicide...  
Mais si le deuil lugubre et solennel  
Voile du Mont-Thabor la plaintive colline,  
J'aperçois dans les cieux azurés  
Les Séraphins joyeux, d'une essence divine  
Parfumant tes attraits éthérés.  
Aux pieds de l'Éternel, heureuse et rassurée,  
Tu vas t'asseoir dans les cieux,  
Et d'immortelles fleurs la couronne sacrée  
Va parer ton front radieux.

DUO DE SŒURS.

Dieu tout puissant, veille sur elle !  
Qu'au divin séjour des élus  
Ta céleste bonté l'appelle,  
Pour récompenser ses vertus.

## CHOEUR GÉNÉRAL

Astre éclatant de la lumière,  
Entends nos lugubres accents ;  
Dieu du Thabor, écoute la prière  
De tes enfants.

## DISCOURS DU RESPECTABLE PRÉS.·.

*Général d'ordre.*

MADAME MA GR°.·. M<sup>ss</sup>°.·., MES SS.·.,

La colline du Thabor vous a paru jusqu'à ce jour une habitation de délices ; la gaité, la musique, la poésie et l'éloquence y attiraient à leur suite les sentiments doux, les jeux innocents, les agapes fraternels. Tout à coup cette charmante colline s'est voilée d'un sombre deuil. A la place du trône de Gnide, s'est élevée l'urne de Minos. Aux chants de joie ont succédé des accents de douleur. Mes SS.·., mes SS.·. ! voilà les plaisirs, voilà donc l'existence !!!

Et la cause d'un changement aussi triste que subit ? La bienfaisante, l'aimable, la belle Adélaïde, votre digne hospitalière, quittant tout à coup les routes parfumées de la vie, les rians bocages de la fraternité, les sources pures de la bienfaisance, est entrée pour jamais dans ces sombres vergers décrits par l'Écriture, dont la feuillée mélancolique ne porte jamais ni fleurs ni fruits, qui n'est jamais insultée des vents, ni caressée du Zé-

phyre, et qui, depuis le principe vital de toutes choses, n'a point encore couronné de résurrections.

A quoi servent donc et l'usage d'une indulgente raison et les préceptes d'une douce philosophie, si, bons et méchants, nous sommes frappés de mort, ainsi qu'Adélaïde, avant d'être arrivés au dernier terme que semble avoir marqué la nature à notre existence ? Hélas ! quand nous nous embrassons, quand nous nous réunissons, faut-il craindre que la législatrice cruelle qu'aucun être vivant ne peut éviter, marque alors une séparation d'autant plus douloureuse, qu'elle est sans fin comme sans remède.

Hélas ! nos craintes, nos supplications seraient vaines. Montrons-nous donc à la Parque avec courage, et osons lui dire :

Adélaïde, si bonne mère, sœur si tendre, amie si constante, cruelle divinité ! vous eussiez dû l'épargner. Eh quoi !... mourir à trente-huit ans, belle de beauté et de bienfaisance ! mourir avant le soir, quand la journée n'a cessé de faire éclore une fleur de tendresse maternelle, de faire mûrir un fruit d'humanité consolatrice !

Ah ! cette inflexible mort, mes chères SS. ., ne semble justifier que trop l'opinion de l'antiquité, *que la mesure de notre existence est gravée dans le sombre palais des destinées, sur des tables d'airain, que ni le mouvement des astres ni la foudre du Tout-Puissant ne peuvent effacer.*

Sur les théâtres de la Grèce, on chantait que la mort finissait entièrement la vie : *post mortem nihil*. Dans les

temples du Christ, on promet l'immortalité aux bons et aux bienfaisants. Ici, chères SS.°, sur cette colline du Thabor, la cérémonie tendre et pieuse offerte à la mémoire d'Adélaïde par ses FF.° et SS.°, vous console de toutes les incertitudes à venir, par la pensée que des larmes pures, des regrets sincères, de touchants souvenirs seront offerts, dans une semblable solennité, à ceux de nous destinés tôt ou tard à rejoindre la sœur Adélaïde. Et qui de nous désormais pourrait craindre de mourir, certains que sur le Thabor, comme ce triste soir, nos SS.° et nos FF.° viendraient répandre des pleurs sur nos tombes ?

Je ne suis que l'humble serviteur des dames et de ma patrie.

DE MANGOURIT.

M<sup>me</sup>.° la G<sup>de</sup>.° M<sup>me</sup>.° , <sup>1</sup>, et dit, en se saisissant d'une rose qu'elle effeuille :

Ma S.°. Prem<sup>re</sup>.° G<sup>de</sup>.° assistante, SS.° et FF.°, *cette rose était belle...*

La garde du temple, appuyée sur son glaive, répond :  
S.°. *Adèle n'est plus !*

La Prem<sup>re</sup>.° G<sup>de</sup>.° assistante , : Mes SS.°, *nous sommes des roses...*

La garde du temple : S.°. *Adélaïde n'est plus !*

La seconde G<sup>de</sup> assistante , : Mes SS.°, *nous vivons le temps des roses...*

<sup>1</sup> Ce signe veut dire un coup de maillet.

La garde du temple : S. : *Adelaïde n'est plus !!!*

### CHANT FUNÈBRE

#### CHŒUR

Elle n'est plus notre S. : adorée ;  
Douce vertu, grâces, talents, appas  
Tout a péri sous la faux du trépas !  
Pleurons, pleurons sa mort prématurée :  
Elle n'est plus, notre S. : adorée.

M<sup>me</sup> la G<sup>de</sup> Maît<sup>ss</sup>e. : *La bourse des pauvres en ses  
mains prospérait.*

La garde du temple : S. : *Adélaïde n'est plus !*

La première G<sup>de</sup>. : assistante, : *Toute sa vie elle fut  
aumonière.*

La garde du temple : S. : *Adelaïde n'est plus !!*

La seconde G<sup>de</sup>. : assistante : *Elle consolait le mal-  
heur.*

La garde du temple : S. : *Adélaïde n'est plus !!!*

UN FRÈRE (Chant), le F. : *Bertin, de l'Opéra.*

La pitié sainte habitait dans son cœur,  
Secours du pauvre, appui de l'innocence,  
Elle donnait des larmes au malheur,  
Et tout son culte était la bienfaisance.

UNE SŒUR. (Chant.)

La jeune plante, arrondie en berceaux,  
Prodigue au loin son généreux ombrage ;  
Mais sans pitié pour ses faibles rameaux,  
Le vent l'abat, attriste le bocage.

## CHOEUR.

Elle n'est plus, etc.

M<sup>me</sup>. : la G<sup>de</sup>. : M<sup>sse</sup>. : (renversant une lumière et l'éteignant) : *Un souffle invisible a éteint sa vie.*

La seconde G<sup>de</sup>. : assistante (renversant une lumière et l'éteignant) : *Vous le voyez, l'existence tient à bien peu de chose.*

## UNE SŒUR ET UN FRÈRE.

Ah ! prenons tous nos longs voiles de deuil !  
 Jetons des fleurs ; que l'amour se désole :  
 Et qu'éveillée au fond de son cercueil,  
 L'adieu dernier un moment la console.

## CHANT FUNÈBRE

## CHOEUR.

Elle n'est plus, etc.

## CÉRÉMONIE DES FLEURS.

*Une marche musicale triste.*

## LES DAMES.

1<sup>o</sup> On a vite rangé le fauteuil et les deux tabourets de la S. : G<sup>de</sup>. : Inspectrice et des Dames porte-fleurs.

2<sup>o</sup> La G<sup>de</sup>. : Inspect<sup>ce</sup>. : s'avance de trois pas, salue la G<sup>de</sup>. : Maît<sup>sse</sup>. : , et va se placer entre les deux G<sup>des</sup>. : assistantes.

3°. Les deux Dames porte-fleurs se rangent à droite et à gauche du cippe : immobiles, elles présentent leurs corbeilles remplies de fleurs effeuillées.

4°. La G<sup>de</sup>.°. Maît<sup>sse</sup>.°. descend du trône, tenant son bâton augural de la gauche, s'incline ; de la droite elle prend des fleurs, qu'elle jette vers l'urne funéraire, marche par le sentier droit, et revient par la gauche au trône. (Elle est suivie) :

5°. Des deux G<sup>des</sup>.°. Maît<sup>sses</sup>.°. du secret ;

6° Des deux Dames d'éloquence ;

7°. Des deux Dames secrétaires ;

8°. De la dame dépositaire ;

9°. Des Dames de l'Afrique, une à une ; puis, la première Maît<sup>sse</sup>.°. des Cérém.°, et deux bonnes demoiselles et de la première grande assistante ;

10°. Des Dames de l'Europe, une à une ; de la seconde Maît<sup>sse</sup>.°. des Cérém.°, d'une bonne demoiselle de la G<sup>de</sup>.°. Inspectrice porte-glaive, et de la seconde grande assistante.

11°. Les Dames porte-fleurs.

NOTA. — S'il y a des personnes de la famille de la S.°, défunte, deux Maît.°. des Cérém.°. les conduisent à la jétée des fleurs.

#### LES FF.°.

1°. Le Général d'ordre descend du trône, le triple T en main....., va par le sentier à droite, etc.

2°. Les Présidents des centres et les FF.°. de l'Asie ;

3° La pyramide africaine.

4<sup>o</sup> La pyramide de l'Europe.

Cela fini, les dames porte-fleurs vident leurs corbeilles à terre.

La grande Insp. : porte-glaive coupe la rose penchée, la présente sur un crêpe au Général d'ordre, qui la met dans le sac des pauvres en disant : *Puissent ces parfums de la bienfaisance de la S. : Adélaïde embaumer à jamais le tabernacle de charité !*

## CHŒUR

Mais pourquoi ces transports, ces éclats douloureux ?  
Pourquoi pleurer, gémir sur la tombe d'Adèle ?  
Des plus rares vertus le plus parfait modèle,  
Adèle maintenant, Adèle est dans les cieux.  
Des pures voluptés elle goûte les charmes...  
Ne troublons pas la paix de ce divin séjour.  
Douce et tendre amitié, tendre et fidèle amour,  
Adèle est dans les cieux ; cessez, cessez vos larmes.

M<sup>me</sup>. : la G<sup>de</sup>. : Maît<sup>sse</sup>. : Dames et Commandeurs  
de ce Chap. : Souv. :

Notre sainte institution dégènerait, si la dignité de G. : Hospitalière-Aumônère restait plus longtemps vacante. En conséquence, de l'avis de mon conseil privé, j'ai nommé à ce touchant et honorable office M<sup>me</sup>. : ma S. : Félicité de Pange, née Valicourt, Maît<sup>sse</sup>. : Adonaïte de l'ordre écossais.

G<sup>des</sup>. : Maît<sup>sses</sup>. : des Cérém. : amenez sur les marches du trône ma S. : Félicité.

Les deux G.<sup>o</sup>. Maît<sup>sses</sup>. des Cérém.<sup>o</sup>. vont chercher la S.<sup>o</sup>. hospitalière désignée, l'amènent sur la plus haute marche, en avant du trône, après avoir salué la G<sup>de</sup>. Maît<sup>sses</sup>.

M<sup>me</sup>. la G<sup>de</sup>. Maît<sup>sses</sup>. dit : M<sup>me</sup>. ma S.<sup>o</sup>. Félicité, vous promettez de remplir avec zèle et sentiment les fonctions de Grande Hospitalière-Aumônière de ce Souv.<sup>o</sup>. Chap.<sup>o</sup>. métropolitain, chef d'ordre en France ?

La dignitaire : *Je le promets de tout mon cœur.*

La G<sup>de</sup>. Hospitalière monte à gauche de la G.<sup>o</sup>. Maît<sup>sses</sup>., et en reçoit le baiser d'amitié.

Le Général chef d'ordre — M<sup>me</sup>. ma S.<sup>o</sup>. en vous remettant le sac des infortunés au nom de ce Chap.<sup>o</sup>. et de l'ordre de M<sup>me</sup>. la G.<sup>o</sup>. M<sup>esso</sup>., j'aime à me persuader que toujours et surtout dans cette cérémonie touchante, vos quêtes pour les pauvres seront fructueuses, ainsi que l'ont été celles de l'aimable S.<sup>o</sup>. que nous avons perdue. L'Être-Suprême aime à remplir les mains de la femme sensible et vertueuse qui les tend en faveur des malheureux. M<sup>me</sup>., commencez vos vénérables fonctions.

Une G<sup>de</sup>. Maît<sup>sses</sup>. des Cérém.<sup>o</sup>., précédée d'un maître des cérémonies, prend de la main droite la G<sup>de</sup>. Hospitalière-Aumônière, et la conduit pour quêter.

La quête faite en silence, l'Hospitalière prend la place accoutumée.

Morceau de musique instrumentale, après lequel,

M<sup>me</sup>. la G<sup>de</sup>. Maît<sup>sses</sup>.,

*Dames et Commandeurs, la vie n'est qu'un songe rapide ; la beauté n'est qu'une fleur passagère ; le bonheur n'est*

*qu'un parfum fugitif. — Aimons-nous ; secourons nos semblables ; pleurons nos amis !*

A cet égard nos devoirs sont acquittés,  
Retirons-nous en paix.

### COMPAGNONNAGE

La loge représente le jardin d'Eden. Dans un des coins il faut une espèce de fleuve qui semble tomber de quelque rocher ; au milieu du jardin un pommier autour duquel est un serpent de carton peint, dont la tête remue par le moyen d'un fil de fer, et dont la bouche s'ouvre et se ferme pour tenir une pomme et la laisser prendre à volonté. On éclaire autant qu'on le juge à propos.

Le tableau représente les quatre parties du monde, comme celui du grade précédent. Il y a de plus, dans le milieu, l'Arche de Noé sur la montagne, à l'instant où la colombe revient avec le rameau d'olivier.

La récipiendaire est dans la chambre de réflexion avec l'orateur, qui l'exhorte à subir toutes les épreuves qu'on exigera d'elle. Il lui fait ôter tous les diamants et les autres bijoux qu'elle peut avoir, [pour marquer son humilité, et lui demande sa jarrettière gauche. Après l'avoir reçue, il lui bande les yeux et l'introduit en loge. La sœur introductrice fait avertir le vénérable que la sœur qui désire monter au second grade est présente, et que, pour preuve de sa soumission, elle a remis ses bijoux et sa jarrettière (l'orateur les porte sur

l'autel). Aussitôt le grand-maître se lève, et dit à la récipiendaire : — *Ma chère sœur, c'est avec plaisir que je vois votre zèle ; cependant, quoique vous nous confirmiez dans la haute idée que nous avons conçue de vous, je me crois encore obligé de vous engager à ne rien précipiter. Sachez qu'une seule faiblesse nous empêcherait de vous recevoir.*

Le frère-inspecteur conduit la récipiendaire au Paradis terrestre, et l'abandonne à ses réflexions. Sitôt qu'il est parti, quelqu'un de préposé pour cela lui donne une pomme et lui persuade qu'il faut qu'elle la mange afin d'être reçue, que sans cela elle ne peut parvenir à la connaissance des sublimes mystères de la maçonnerie. L'aspirante ne fait aucune difficulté ; mais à peine a-t-elle commencé à mordre la pomme que l'on entend le tonnerre et la grêle ; l'instigateur s'échappe adroitement, et l'orateur, qui se tient prêt, s'avance à pas précipités, arrête le bras de la récipiendaire, lui détache son bandeau, et lui dit avec le ton de l'enthousiasme : — *Malheureuse ! qu'avez-vous fait ? Est-ce ainsi que vous pratiquez les leçons de sagesse que l'on vous a données ? Quoi ! au mépris des promesses que vous a faites le grand-maître, de récompenser votre courage et votre prudence, vous vous laissez séduire par ce monstre (il lui montre le serpent duquel on fait remuer la tête). Quelle récompense devez-vous attendre d'une pareille faiblesse ? Suivez-moi, madame, et sortons au plus vite d'un lieu qui vous rappellerait sans cesse votre faute ?*

Puis, la conduisant au milieu de l'assemblée, il la remet entre les mains de l'inspecteur, et va porter au grand-maître la pomme mordue. Le vénérable la reçoit, et dit à la récipiendaire : — Je vois trop, madame, le peu de compte que vous avez fait des sages conseils que je vous ai donnés ; connaissez l'excès des malheurs que votre inconséquence a causés. — On fait retourner la sœur du côté du transparent, au-dessus duquel elle doit lire ces mots. *Le crime a vaincu l'innocence*. Alors le grand-maître, portant la parole à l'assemblée, dit : — Que dois-je faire, mes Frères ?

L'inspecteur répond : — Consulter votre sagesse et suivre nos lois.

Le vénérable pardonne, fait faire à la récipiendaire le serment à genoux ; et, prenant la truelle de laquelle il a trempé le bout dans l'auge sacrée, il la lui passe cinq fois sur les lèvres, et lui dit : — C'est le sceau de la discrétion que je vous applique ; il ajoute : Nous avons des signes et des paroles pour nous reconnaître en qualité de compagne, comme dans le grade précédent. Le signe se fait en portant le petit doigt de la main droite sur l'œil droit fermé. On répond à ce signe en mettant le petit doigt de la main droite sur le nez, le pouce au-dessus, l'index sur le sourcil, et les autres doigts sur l'œil. La parole est Belba, qui signifie Confusion ; le mot de passe est Lamasabathani, qui veut dire : Seigneur, je n'ai pêché que parce que vous m'avez abandonné...

Puis vient le Catéchisme :

D. Êtes-vous compagnonne ?

R. Donnez-moi une pomme et vous en jugerez.

D. Comment êtes-vous devenue compagnonne ?

R. Par un fruit et un ligament.

D. Que signifie le fruit ?

R. Là connaissance du bien et du mal.

D. Que signifie le ligament ?

R. La force d'une amitié parfaite, qui n'a pour base que la vertu.

D. Que vous a-t-on appliqué en vous recevant ?

R. Le sceau de la discrétion.

D. Pourquoi est-il défendu aux compagnonnes de manger des pepins de pomme ?

R. Parce qu'ils contiennent le germe du fruit défendu.

D. Quel est l'état d'une maçonne ?

R. D'être heureuse, destinée pour laquelle nous avons été créées.

D. Comment parvient-on à cette félicité ?

R. Par le secours de l'arbre du milieu.

D. Que signifie cet arbre ?

R. La maçonnerie, qui nous fait connaître le mal que nous avons commis, et le bien qui nous reste à faire, en pratiquant les vertus qu'on nous enseigne dans nos loges ; c'est pourquoi nous les nommons *temples de la vertu*.

D. Où était planté cet arbre ?

R. Dans le jardin d'Éden, lieu délicieux, où Dieu

plaça notre premier père, et où nous devons vivre dans une sécurité parfaite.

D. Chassée du paradis terrestre, comment avez-vous pu rentrer dans le temple ?

R. Par l'arche de Noé, première grâce que Dieu accorda aux hommes.

D. Que signifie l'arche de Noé ?

R. Le cœur humain, agité par les passions, comme l'arche l'était par les vents sur les eaux du déluge.

D. Pourquoi Noé a-t-il construit cette arche ?

R. Pour se sauver, lui et sa famille, de la punition générale ; de même les maçons viennent en loge pour se soustraire aux vices qui règnent si souvent dans les autres sociétés.

D. Comment Noé a-t-il construit cette arche ?

R. Par l'ordre et d'après les plans que le grand architecte de l'univers lui en donna, et dont la morale doit servir de règle aux maçons, afin de se garantir de la corruption générale.

D. Pourquoi les autres hommes n'en profitèrent-ils point ?

R. Parce que, aveuglés par de fausses lumières, ils critiquèrent l'ouvrage du grand-maître, qui, pour punition, les livra à l'endurcissement, ce qui les précipita dans l'abîme.

D. De quelle forme était cette arche ?

R. Elle avait quatre étages, qui comprenaient trente coudées de haut ; elle était longue de trois cents coudées, et large de cinquante.

D. De quel bois cet édifice était-il construit ?

R. De cèdre, bois que l'Écriture nous dit être incorruptible ; c'est ce qui symbolise le vrai maçon, qui doit être vertueux pour le seul plaisir de l'être, et se mettre au-dessus des préjugés et de la calomnie.

D. Comment l'arche était-elle éclairée ?

R. Par une seule croisée, pratiquée dans le haut du quatrième étage.

D. Quel oiseau Noé fit-il sortir pour savoir si les eaux étaient retirées ?

R. Le corbeau, qui ne revint point : image de tout faux frère.

D. Quel fut l'oiseau que Noé fit sortir après le corbeau ?

R. La colombe, qui rapporta une branche d'olivier : symbole de la paix qui doit régner entre les maçons.

D. Donnez-moi le signe d'une compaguonne ?

R. Le voici (on le fait).

D. Donnez-moi la parole ?

R. Belba, qui signifie Confusion.

D. Donnez-moi le mot de passe ?

R. Lamasabathani, qui veut dire : Seigneur, je n'ai péché que parce que vous m'avez abandonnée.

Après cette réponse, le vénérable dit : — Cultivons donc ces vertus qui nous sont si chères ; et, pour en témoigner notre consentement, applaudissons, mes frères.

Tous les frères et sœurs applaudissent, et le vénérable dit : — La loge est fermée.

Les deux officières répètent ces paroles.

## MAITRISE

La loge se nomme *atelier*, parce qu'on y mène la nouvelle prosélyte pour travailler. Il doit y avoir une table ou établi, sur lequel on mettra des ciseaux, des maillets et autres outils. Il faut aussi une boîte en forme de pierre, dans laquelle est un cœur enflammé ; cette boîte est fermée par un couvercle partagé en deux parties, de façon qu'il puisse s'ouvrir au moyen d'un ressort, lorsque l'on frappe sur le milieu. — La loge n'est éclairée que par deux bougies que l'on place sur l'établi.

L'ouverture de cette loge ne diffère en rien de celle d'apprentie et de compagne, sinon qu'on la désigne par le nom de maîtresse, et que, lorsque le grand-maître demande quels sont les devoirs d'une maîtresse maçon, au lieu de répondre : Obéir, travailler et se taire, on dit : Aimer, protéger et secourir ses frères et sœurs.

Après des épreuves diverses, l'officier fait ôter les souliers de la récipiendaire, et, pieds nus, lui fait faire cinq pas sur le tapis, de droite à gauche, alternativement, de manière qu'au cinquième elle puisse se trouver près de l'autel, devant lequel on la fait mettre à genoux, la main droite sur l'Évangile, pour prononcer l'obligation suivante. Le vénérable la dicte à la sœur en lui tenant une épée nue sur la tête.

« Je jure sur cet autel respectable par les sacrifices de Noé et d'Abraham, et par l'échelle de Jacob, de ne jamais révéler aucun des secrets des maçons, et de ne rien expliquer aux compagnons de ce qu'on m'apprendra sur les mystère de la maîtrise ; je renouvelle la promesse que j'ai faite, dans mes précédentes obligations, d'aimer de protéger, de secourir mes frères et sœurs, toutes les fois que j'en trouverai l'occasion ; je promets toutes ces choses sur ma parole d'honneur ; et si jamais j'étais capable d'y manquer, je consens à encourir la honte, le mépris et l'infamie, que tout bon maçon réserve au parjure, et pour m'en garantir je prie Dieu de m'être en aide. »

Après ce qu'on appelle les travaux, le grand-maître fait approcher la sœur lui tend la main et lui dit : — Ma chère sœur, en suivant les principes que la sagesse nous donne, nous trouvons que c'est trop peu d'accorder à la vertu l'estime ordinaire que tout homme lui doit ; c'est pourquoi je vous décore de ce bijou (la truelle), comme étant la marque de la maîtrise, et le symbole d'une âme courageuse et maîtresse d'elle-même. Le signe de ce grade est de figurer l'échelle devant soi ; on répond à ce signe en étendant la main gauche sur la partie du visage qui est du même côté ; de manière que le petit doigt soit sur la bouche, le second doigt sous le nez, le troisième sur l'œil, le quatrième sur la tempe, et le pouce sur l'oreille ; ce qui donne les signes des autres grades, démontrant les cinq sens. L'attouchement se fait en se présentant mutuellement

l'index et le doigt suivant de la main 'droite, que l'on pose l'un sur l'autre ; ensuite on appuie tour à tour le pouce droit sur les joints près de l'ongle, ce qui donne le nombre sacré (cinq) chez les maçons. La parole de maîtresse est Avoth-Jaïr, qui signifie : L'éclatante lumière de la vérité a dessillé mes yeux. Le mot de passe de ce grade est la parole de compagne : Babel. Allez actuellement, ma chère sœur, rendre aux officières les signes et paroles que je vous ai donnés.

La sœur obéit ; et, lorsqu'elle a fini, le frère inspecteur la fait placer à la droite du grand-maître ; et on commence le catéchisme.

D. Êtes-vous apprentie ?

R. Je le crois.

D. Êtes-vous compagne ?

R. Je connais le fruit défendu.

D. S'il est vrai que vous soyez compagne, vous devez aussi connaître l'arche ?

R. Oui, très-vénérable j'en sais les propriétés, et je viens en loge pour me corriger des défauts de l'humanité.

D. Êtes-vous maîtresse ?

R. Je sais monter l'échelle.

D. Qui vous a fait maîtresse ?

R. L'humilité, le travail, le zèle et la discrétion.

D. Par quelle épreuve avez-vous passé ?

R. Par l'épreuve de la confusion, en me précipitant en bas de la tour de Babel, sur laquelle l'aveuglement m'avait conduite.

D. Que signifie la tour de Babel ?

R. L'orgueil des enfants de la terre, dont on ne peut se garantir qu'en y opposant le cœur humble et sincère d'un vrai maçon.

D. Qui forma ce présomptueux projet ?

R. Les descendants de Noé, qui, se méfiant de la Providence, s'imaginèrent de faire une tour assez haute pour les sauver d'un second déluge, croyant par là borner la puissance divine.

D. De quoi cette tour fut-elle bâtie ?

R. De larges briques, cimentées de bitume.

D. Quelle fut la base de la tour ?

R. La folie.

D. Que signifient les pierres ?

R. Les passions des hommes.

D. Que signifient le ciment ?

R. Le poison de la discorde.

D. Quelle était la forme de cette tour ?

R. Une spirale en hauteur, symbole de la duplicité.

D. A quel point ce monument parvint-il ?

R. Jusqu'à ce que Dieu envoya la confusion des langues parmi ceux qui y travaillaient, lesquels se divisèrent dans les quatre parties du monde.

D. Que devint ce ridicule édifice ?

R. Le repaire et l'habitation des insectes.

D. Quel est le symbole de la maîtrise ?

R. La truelle.

D. A quoi vous sert-elle ?

R. A remuer et imprimer dans mon âme des senti-

ments de sagesse, comme étant l'emblème de la vertu.

D. Que porte une maîtresse maçonnes devant elle ?

R. La représentation de l'échelle de Jacob.

D. Que signifie cette échelle ?

R. Les différentes vertus que toutes bonnes maçonnes doivent posséder.

D. Donnez-moi l'explication des deux montants ?

R. L'humilité et la charité, qui doivent être la base de toutes nos actions.

D. Quel est le premier échelon ?

R. La candeur.

D. Quel est le second ?

R. La douceur et la clémence.

D. Quel est le troisième ?

R. La vérité, qui doit être sacrée parmi nous.

D. Quel est le quatrième ?

R. La tempérance.

D. Quel est le cinquième ?

R. Le silence, que nous devons observer sur tous les mystères de la maçonnerie.

D. Quel est celui qui le premier mérita de connaître cette échelle ?

R. Le patriarche Jacob, dans un songe mystérieux.

D. N'en vit-il que le symbole ?

R. Il vit effectivement une échelle, sur laquelle étaient des anges qui montaient au ciel.

D. Où portait le bas de l'échelle ?

R. Sur la terre, le marchepied du Seigneur.

D. Où atteignait son sommet ?

R. A la droite du créateur, séjour des bienheureux.

D. Comment y parvient-on?

R. Par l'union des vertus.

D. Que signifie l'arc-en-ciel?

R. L'harmonie de tous les sentiments qui règnent entre les maçons.

D. Que représente Jacob endormi?

R. La paix et la tranquillité que goûte une âme vertueuse.

R. Que nous enseigne Abraham, prêt à immoler son fils?

R. Qu'un bon maçon doit sacrifier ce qu'il a de plus cher, lorsque la sagesse l'exige.

D. Quel est le mot de maîtresse maçonne?

R. Avoth-Jaïr, qui veut dire : L'éclatante lumière de la vérité a dessillé mes yeux.

D. Donnez-moi le signe de réponse de ce grade?

R. Le voici (on le fait).

D. Que signifie-t-il?

R. Il exprime les signes des autres grades, et désigne les cinq sens.

D. Quels sont les devoirs d'une maîtresse-maçonne?

R. Aimer, protéger et secourir ses frères et sœurs.

LE VÉNÉRABLE. — Aimons-nous, protégeons-nous, secourons-nous mutuellement, suivant nos promesses.

On ferme cette loge comme la précédente.

Nous serions trop longs si nous exposions ainsi ce que les maçons appellent le rituel de tous les grades, passons à une loge de table.

## LOGE DE TABLE

On doit tenir cette loge dans la salle de réception, de laquelle on retire tout ce qui peut avoir servi dans les grades, hors la tenture et le dais. On dresse une table en forme de fer à cheval, assez grande, si le lieu le permet, pour que tous les convives soient en dehors. Le vénérable doit être placé sous le dais, devant le milieu de la table, la grande-maîtresse à sa gauche, et l'orateur à sa droite : la sœur nouvellement reçue à côté de ce dernier. S'il y a des visiteurs, ils seront placés dans le haut ; le reste de l'assemblée remplira indistinctement le tour de la table, hors les frères et sœurs inspecteur, inspectrice et dépositaire, qui doivent occuper les deux bouts. Dans le fer à cheval, vis-à-vis du vénérable, on placera un frère de mérite qu'on nommera ambassadeur. Il faut qu'il soit décoré d'un cordon bleu, comme le portent les princes ; il les représente, et c'est lui qui doit remercier leur santé.

Tout ce qui constitue le service de la table doit former cinq lignes parallèles ; c'est-à-dire que les assiettes forment la première ligne, les gobelets la seconde, les bouteilles la troisième, les plats de service la quatrième, et les lumières, qui doivent être en grand nombre, la dernière. C'est ici le lieu d'avertir de deux choses indispensables : la première, — qu'il faut éviter que le nombre des assistants soit impair, quand on devrait inviter un frère servant ; et la seconde, — que tout ce

dont on se sert au banquet change de nom. Les verres y sont nommés lampes ; le vin, huile rouge, et l'eau, huile blanche ; le pain prend celui de manne ; les mets, quels qu'ils soient, sont nommés parfums ; les lumières, étoiles, et les bouteilles, gomors <sup>1</sup>.

Tout étant disposé, le vénérable frappe cinq coups, les sœurs inspectrice et dépositaire en font autant. Ensuite le vénérable dit : — Mes chères sœurs et officières, engagez nos chers frères et sœurs à vouloir bien nous aider à ouvrir la loge de table, de parfaite maçonne.

L'inspectrice. — Mes chers frères et sœurs, vous êtes engagés, de la part du vénérable grand-maitre et de la grande-maitresse, à vouloir bien les aider à ouvrir la loge de table de parfaite maçonne.

La sœur dépositaire en dit autant. Ensuite le vénérable reprend :

D. Sœur inspectrice, êtes-vous parfaite maçonne ?

R. Guidée par l'Éternel, je le suis devenue en sortant de l'esclavage.

D. Quels sont les devoirs d'une parfaite maçonne ?

R. De secourir ses frères et sœurs, de les aimer, et de s'instruire dans la pratique des vertus.

Le vénérable : — Aimons-nous, secourons-nous et instruisons-nous mutuellement. C'est pourquoi la loge est ouverte, mes frères, et, pour marque de consente-

<sup>1</sup> Nom d'une mesure des Israélites, qui contenait la quantité de manne que chacun devait ramasser le matin dans le désert.

ment unanime, applaudissons à la manière accoutumée.

Alors il n'est plus permis de s'entretenir d'aucune affaire de commerce et d'intérêt particulier ; la conversation devient générale, et chacun n'a d'autre sentiment que celui de se faire estimer.

Avant que de commencer le repas, on porte les trois premières santés, surnommées d'obligation, qui sont celle du roi, celle du très-illustre frère Son Altesse sérénissime notre seigneur duc de Chartres, souverain grand-maître de toutes les loges <sup>1</sup>, et celle de la vice-reine de Naples. Puis, dans la suite du banquet, on porte celle du vénérable de la loge, celle des officiers et officières, celle des visiteurs, enfin celle des membres et des sœurs nouvellement reçus.

Je ne rapporterai ici que la première ; les autres ne sont pas différentes, si ce n'est par les noms et les titres. Celui ou celle de qui on porte la santé, s'il est présent, ne doit pas boire avec les autres, mais après, en acte de remerciement.

Le vénérable : — Chères sœurs inspectrice et dépositaire, faites aligner et remplir les lampes, pour une santé que la grande-maîtresse et moi avons à proposer.

L'inspectrice, et après elle la dépositaire : — Mes chers frères et sœurs, alignez vos lampes et les emplissez pour une santé que le grand-maître et la grande-maîtresse ont à proposer.

<sup>1</sup> Ceci a été écrit et publié en 1787.

Chacun se verse du vin, autant qu'il le juge à propos; et, lorsque tout le monde a fini, les officières disent :

— Très-vénérable, les lampes sont alignées et remplies.

Le vénérable : — Mes chères sœurs, la santé que nous vous proposons est celle du Roi, notre illustre monarque; nous y joindrons celle de son auguste épouse, celle de la famille royale et de tous les rois maçons. C'est pour des santés si chères qu'il faut nous joindre, afin de souffler nos lampes à leur gloire, et de leur rendre les honneurs dus à leur rang, dans les sentiments d'une amitié respectueuse, que nous tâcherons d'exprimer par le zèle avec lequel nous ferons notre office.

L'inspectrice : — Mes chers frères et sœurs, la santé proposée par le vénérable et la grande-maîtresse est celle du Roi, notre auguste monarque, en y joignant celle de son illustre épouse, celle de la famille royale et de tous les rois maçons. C'est pour des santés si chères qu'ils vous prient de vous unir à eux, afin de souffler nos lampes à leur gloire, avec tous les honneurs qui leur sont dus et que nous ne pouvons mieux leur rendre, qu'en faisant notre office par les nombres connus des heureux mortels, disciples de la vraie lumière.

La sœur dépositaire en dit autant; après quoi, le vénérable commande l'ordre de la manière suivante :

1. La main droite à vos lampes ! (On porte la main droite au verre.)

2. Haut les lampes ! (On élève le verre à la hauteur de la poitrine.)

3. Soufflez les lampes ! (Tout le monde boit.)

En buvant, chacun doit avoir les yeux sur le vénérable, qui, aussitôt qu'on a bu, dit :

4. Les lampes en avant et cinq fois sur le cœur ! (On rapporte le verre au second commandement, puis on frappe.)

5. Posez les lampes ! (A ce dernier commandement, on élève le verre quatre fois perpendiculairement, puis à la cinquième on le pose fortement sur la table, avec assez d'ordre et de vitesse pour qu'on n'entende qu'un seul coup ; ensuite tous les convives, à l'imitation du vénérable, frappent cinq fois dans leurs mains, et crient cinq fois : *Vivat !*)

Lorsque toutes les santés particulières sont portées, on termine le banquet par des chants faits à la gloire de l'ordre, que les frères et sœurs chantent l'un après l'autre, ou en *chorus*.

## III.

## INITIATION AU GRADE DE CHEVALIER DE L'ASIE.

On prépare dans une maison de campagne écartée un caveau lugubre et une chambre tendue de noir. Les frères qui reçoivent le nouveau-venu sont au nombre de cinq. Aussitôt qu'il arrive, on l'enferme dans une chambre de réflexion, décorée lugubrement, et où se trouvent plusieurs emblèmes relatifs aux droits de l'homme et aux crimes commis par la tyrannie et par le fanatisme. Des questions lui sont proposées par écrit sur ces objets, et on attend ses réponses pour voir s'il est digne de l'honneur auquel il aspire. Les réponses étant satisfaisantes, on lui bande les yeux, on lui lie les mains, on lui met la corde au cou ; il est nu-tête, et il a pour tout vêtement une robe blanche teinte de sang. Tous les frères sont en deuil. Une musique funèbre se fait entendre. Le récipiendaire subit différentes épreuves physiques ; les frères le repoussent tour à tour avec le plus grand mépris. Finalement, il est introduit dans le caveau, éclairé seulement par la flamme bleuâtre d'un vase rempli d'esprit-de-vin. Là se trouvent un squelette, différents ossements, et un cadavre couvert d'un

drap mortuaire. De nouvelles questions sont adressées au candidat ; tous les frères lui mettent le glaive sur le cœur, prêts à le percer. On saisit sa main droite ; on la pose sur le cadavre ; de sa gauche il touche les statuts de l'ordre, et, dans cette attitude, on lui fait prêter le serment suivant :

« Je jure par tout ce que j'ai de plus sacré, par les statuts du grade auxquels je m'engage, de m'y conformer en tout temps et en tous lieux, et, au péril de ma vie, de garder avec une fidélité à toute épreuve les secrets qui me seront confiés par cet illustre conseil. Je jure de coopérer à la destruction des traîtres et des persécuteurs de la franc-maçonnerie, de les écraser par tous les moyens qui seront en mon pouvoir. Je jure haine éternelle à la servitude, aux oppresseurs de l'humanité et de la saine philosophie ; de reconnaître comme le fléau du malheureux et du monde les rois et les fanatiques religieux et de les avoir toujours en horreur. Je jure de ne jamais me faire connaître comme chevalier de l'Asie qu'à celui qui possède ce grade. Je jure de prêcher partout où je me trouverai les droits de l'homme et de ne suivre d'autre religion que celle que la nature a gravée dans nos cœurs ; je m'engage à la répandre sur les deux hémisphères. Je jure de ne jamais admettre à ce grade aucun individu couronné ou régnant, aucun ecclésiastique, ni aucun homme qui ne soit maçon et initié régulièrement dans le grade de kadosch, et qui n'ait toutes les qualités requises par les statuts du grade des chevaliers de l'Asie. Je jure obéis-

sance sans restriction au chef de ce conseil ou à celui qui le représentera. Je jure de ne reconnaître aucun mortel supérieur à moi, et de travailler de toutes mes forces à établir la liberté et l'égalité parmi les hommes, de ne voir dans les hommes que les enfants d'une même famille dont Dieu seul est le souverain. Que toutes les épées tournées contre moi s'enfoncent dans mon cœur, si jamais j'avais le malheur de m'écarter de mes engagements, pris de ma pleine et libre volonté. Ainsi soit-il. »

Dès que le candidat a prononcé ces paroles, on le délivre de ses liens, on lui arrache son bandeau, et on lui ordonne d'examiner tout ce qui l'entoure. Tous les frères se jettent de nouveau sur lui ; on lui ouvre une veine, et on lui fait écrire de son sang ce même serment au grand livre de l'architecture et de la correspondance secrète. Après cela, le grand-maître lui dit : « Toi que le Ciel envoie sur la terre pour amener le bonheur parmi les hommes, ton courage et ta fermeté méritent notre estime ; nous te créons à perpétué chevalier de l'Asie. Sois discret et n'oublie jamais les engagements que tu as contractés parmi nous. »

Ces cérémonies sont suivies de réjouissances. On complimente le nouveau chevalier, on lui jette des fleurs, on s'embrasse, on danse au son d'une musique gaie et légère. L'initié reprend ses habits et met par-dessus une robe noire, en mémoire de la mort de Jacques Molay. Alors commencent les travaux, dans une chambre où tout respire le deuil. Le grand-maître siège

sur un trône couvert d'une étoffe noire. Devant lui, sur la table également couverte d'un tapis noir sont deux épées en croix. Au milieu de la chambre est un tombeau éclairé par trois vases d'esprit-de-vin allumé. Là se fait une sorte de catéchisme ou d'instruction par demandes et par réponses. Entre autres questions du grand-maître, on remarque celles-ci : — A quelle époque sommes-nous ? — Rép. A la régénération du monde. A la clôture le grand-maître prononce les mots suivants : — Mes frères, retirons-nous : allons éclairer les hommes et exterminer les serpents qui régissent l'ignorance humaine.

La décoration du chevalier de l'Asie est un large sautoir noir liséré de blanc, au milieu duquel sont brodées les lettres initiales de Jacques Molay, entourées de six larmes. Au bas du sautoir est le bijou ; c'est un poignard traversant un cœur. La parole du grade est *Melchisédech* ; le mot de passe, *Synédriou*, mot grec qui signifie *conseil, assemblée*. Le signe consiste à tirer la main droite en arrière, comme si on voulait enfoncer un poignard dans le ventre de quelqu'un. L'attouchement se fait en mettant d'abord la main sur le cœur, et en se donnant ensuite mutuellement un fort coup dans la main droite en disant. « Sauvons le genre humain opprimé<sup>1</sup> » .

<sup>1</sup> *Journal historique et littéraire de Liège*, janvier 1841.

## IV

## INSTALLATION A BRUXELLES DE LA LOGE MAÇONNIQUE

## « LE TRAVAIL »

Le 17 août 1840, à deux heures de relevée, les frères de la loge *le Travail*, qui étaient en instance pour se faire agréer au Grand-Orient, se réunirent au Parc, dans le local provisoire du Waux-Hall, sous le maillet du très-illustre frère de Wargny, vénérable. Quarante frères, dont trente-huit maçons et deux apprentis, répondirent à l'appel. Deux frères étaient absents pour affaires profanes indispensables. Aussitôt furent introduits les frères visiteurs et les députations de différentes loges, ainsi que les trois commissaires installateurs, chargés par le Grand-Orient de constituer la nouvelle loge et de lui donner ses pouvoirs. Ces trois commissaires étaient les très-illustres frères Defrenne, Wouters et Leroy. L'assemblée se composait en tout de quatre-vingt-une personnes. Deux loges de Bruxelles n'avaient pas accepté l'invitation de la nouvelle et n'y étaient pas représentées. Les deux grands-maîtres du rit écossais, les illustres frères Walter et Stevins, n'a-

vaient pu venir à cause de quelques affaires profanes. Quant au sérénissime grand-maître de l'ordre, le frère de Stassart, il était en ambassade à Turin ; et son représentant, l'illustre frère de Verhaegen, était à Paris. A cela près, la réunion était belle, gaie et contente.

La loge *le Travail* existait provisoirement depuis neuf mois. Pour être reconnue et installée par le Grand-Orient, il fallait qu'elle commençât par fermer son temple et ses travaux, par mourir en quelque sorte. Cette cérémonie à lieu d'une manière ingénieuse et fort simple. Tous les frères éteignent successivement leurs étoiles, c'est-à-dire leurs chandelles, et le vénérable souffle la sienne le dernier. Tout est dit alors, la loge est morte.

Immédiatement après, commencent les travaux du Grand-Orient, les cérémonies de la resurrection, de la vie. Les commissaires installateurs vont d'abord *tuiler* chacun des membres présents, c'est-à-dire les passent en revue, examinant sévèrement s'ils sont vraiment maçons, et si les frères députés et visiteurs ont le mot d'ordre annuel. Cela fait, et tout ayant été trouvé en règle, le premier des trois commissaires, qui a le titre de président, fait donner lecture des pouvoirs qui leur sont accordés par le Grand-Orient et des lettres de constitution. Ces lettres portent expressement que le Grand-Orient agit sous la protection spéciale de Sa Majesté Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges. Elles confèrent à la nouvelle loge le pouvoir de se livrer aux travaux de l'art royal. Ensuite le président, ayant reçu de chaque

frère séparément la promesse de fidélité et d'obéissance au Grand-Orient, procède aux cérémonies de l'installation et de la résurrection. Cela se fait ainsi :

Le président se procure du feu en battant le briquet, allume une étoile vierge, c'est-à-dire une chandelle neuve ; celle-ci communique la flamme à deux autres étoiles vierges. Puis il annonce le plus sérieusement et le plus gravement qu'il lui est possible, que la loge est installée. Ces paroles se répètent trois fois ; et on y répond par trois applaudissements. Le président ouvre alors la porte du temple et s'écrie : « Loin d'ici, profanes ! ce lieu est consacré au grand architecte de l'univers. » Il referme le temple ; encore trois applaudissements. Tous les frères se donnent la main et forment la chaîne ; le président leur communique le mot annuel ; on rouvre le temple et tous les frères y entrent. Puis le président prononce un discours.

Le très-illustre Defrenne, chargé de présider, parla longuement. Vu son âge, sa qualité et sa longue expérience, il prit la liberté de donner quelques leçons aux novices, et c'est à eux surtout qu'il s'adressa. Il leur recommande entre autres vertus une discrétion rigoureuse et un courage à toute épreuve. « La discrétion, dit-il, parce que la durée de notre existence maçonnique dépend de la conservation rigoureuse de nos secrets ; et le courage pour se moquer du diable et de l'enfer... Combien n'en a-t-on pas vu, ajoute-il tristement, abjurer au lit de la mort, par crainte des tourments de l'enfer le titre de maçon, plus efficace d'après moi, devant

le trône des miséricordes, que des prières salariées ! » Il fait observer que le courage est indispensable à tout initié, et que c'est pour voir s'ils ont du courage qu'on soumet les candidats à diverses épreuves physiques ; qu'on leurs bande les yeux, qu'on les tire, qu'on les houspille ; qu'on les introduit dans des caveaux faiblement éclairés par quelque lueur satanique ; qu'on présente tout à coup à leurs regards étonnés des cadavres, des squelettes ; qu'on se jette sur eux le poignard à la main ; qu'on les tourmente enfin par toutes sortes de fantasmagories et de diableries ; le tout pour s'assurer qu'ils sont homme à se rire plus tard du diable en personne.

Après le discours, où l'on dit encore que la maçonnerie ne s'occupe pas de politique, tout en s'occupant chaudement de l'instruction publique, des élections et des moyens d'entraver l'action du clergé, les trois illustres commissaires installateurs vont s'asseoir et les travaux du Grand-Orient sont fermés. La nouvelle loge est constituée, c'est elle qui entre en fonctions. Le vénérable se lève, remercie les commissaires, les députés du Grand-Orient et des diverses loges étrangères, les frères visiteurs, et accorde la parole au frère orateur. Celui-ci prononce un discours où il considère la franc-maçonnerie comme une œuvre de propagande et de haute moralisation. Le discours est suivi d'une prière à l'Éternel, avec accompagnement de piano. La maçonnerie y célèbre son triomphe sur Rome et sur l'Église Catholique.

Cependant il est tard, et, en dépit de la joie et des plus douces émotions, on s'aperçoit finalement qu'on a faim. Les frères maîtres des cérémonies viennent annoncer que le dîner est servi. L'assemblée ne se le fait pas dire deux fois ; elle se rend, en défilant sur deux colonnes, dans la salle du banquet, où la table est dressée en forme de fer à cheval. La réunion se trouve accrue. Le tracé, autrement dit procès-verbal, ne comptait que quatre-vingt-un frères dans la salle d'installation, il en compte cent autour des plats et des bouteilles. Musique, appétit, chansons, toasts, santés, etc.<sup>1</sup>

---

## V

## SOCIÉTÉS SECRÈTES DITES COMPAGNONNAGES.

Les sociétés secrètes ont laissé parmi nous des germes qui subsistent encore, indépendamment de la franc-maçonnerie. Le compagnonnage est une organisation de ce genre ; et on a vu sa puissance, lors de la grève ou suspension de travail coalisée des compagnons charpentiers, en 1845. Si une congrégation religieuse eût amené de telles perturbations et troublé ainsi la société, qu'auraient dit les ennemis de la li-

<sup>1</sup> *Journal historique et littéraire de Liège*, mars 1841.

berté? Nous désignons sous ce nom les adversaires des catholiques.

Dans tous les cas, nous emprunterons aux renseignements donnés par les livres spéciaux et par les publications de la presse périodique quelques notes sur le socialisme secret du compagnonnage. Elles compléteront cet ouvrage.

Le compagnonnage se fait remonter à Salomon, comme les francs-maçons; mais il reconnaît trois fondateurs principaux.

Les tailleurs de pierres, dits Compagnons étrangers, dits aussi les Loups, et avec les menuisiers et les serruriers du *Devoir de Liberté*, dits les Gavots, content que Salomon, pour les récompenser de leurs travaux, leur donna un Devoir ou code, et les unit fraternellement dans l'enceinte du Temple, œuvre de leurs mains.

Les tailleurs de pierres dits Compagnons passants et Loups-Garoux, les menuisiers et les serruriers du Devoir, dits les Dévorants, prétendent aussi être sortis du Temple : c'est maître Jacques, conducteur des travaux de cet édifice, qui les aurait fondés.

Les charpentiers, compagnons passants ou Drilles, se donnent la même origine. Le père Soubise, premier charpentier de Salomon, serait leur fondateur.

Ces sociétés en ont fait naître d'autres. Les enfants de Salomon, divisés d'abord en trois corps, en forment quatre aujourd'hui. Les enfants de maître Jacques, qui ne faisaient aussi que trois corps, se sont donnés des

auxiliaires. Les menuisiers ont reçu les tourneurs ; les serruriers ont reçu les vitriers. D'autres adjonctions ont été faites. Les taillandiers, les forgerons, les maréchaux, les charrons, les tanneurs, les corroyeurs, les chaudronniers, les teinturiers, les fondeurs, les ferblantiers, les couteliers, les bourreliers, les selliers, les cloutiers, les tondeurs, les vanniers, les doleurs, les chapeliers, les sabotiers, les cordiers, les tisserands, les boulangers et les cordonniers, les uns loyalement, les autres par fraude sont tous devenus Enfants de maître Jacques. Les Enfants du Père Soubise se composaient d'un seul corps d'état ; ils en embrassent trois à présent, les charpentiers ayant reçu les couvreurs et les plâtriers.

La société des charpentiers, dits Compagnons passants, Drilles et bons Drilles, se disant aussi Dévorants (autrefois *Dévoirants* ou compagnon du *Devoir*), renferme deux classes, les compagnons ou maîtres charpentiers, et les renards ou aspirants. Les compagnons portent de grandes cannes et des rubans variés en couleurs autour de leurs chapeaux ; ils sont durs aux renards ; quelques-uns d'eux mettent leur gloire à se faire nommer le *Fléau* ou la *Terreur des Renards* ; c'est que le renard, tant qu'il n'est pas reçu compagnon, n'est qu'un serviteur. Le compagnon peut lui dire : Verse du vin dans mon verre ; il doit obéir. A l'exception de Paris, il travaille rarement dans les grandes villes ; on le chasse, comme on dit, *dans les broussailles*, c'est-à-dire dans les petites localités et dans les villages.

Celui qui conduit les travaux d'un chantier est appelé

le *gâcheur* ; il touche une journée plus élevée. Tous les autres charpentiers, bons ou mauvais, reçoivent la même paye. Ils disent qu'un ouvrier très-bouché peut avoir un appétit très-ouvert, et qu'il faut qu'il vive.

Ces sociétés ont, comme les francs-maçons, des signes auxquels les membres se reconnaissent. Cessignes sont des attouchements, des gestes, des mots, des cris. Les compagnons appelés *drilles* hurlent dans leurs cérémonies de reconnaissance ; ils topent sur les routes ; ils se battent souvent contre les autres corps d'état. Ils se soutiennent et savent maintenir les prix de leurs journées. Nous dirons bientôt ce que c'est que toper.

Dans les charpentiers *drilles*, l'apprenti est appelé *lapin*, l'aspirant *renard*, le compagnon *chien*, et le maître *singe*. Le lapin est le plus faible ; le renard, plus fort, fait courir le lapin ; le chien à son tour fait aller le renard, et rudement. Le singe, plus adroit, domine enfin sur le chien, sur le renard et sur le lapin, et les exploite à son profit. Les charpentiers sont fiers de ces désignations et de ces mœurs, pourtant très peu gracieuses.

Ceux qui se disent aujourd'hui compagnons de liberté sont les mêmes qu'on appelait autrefois Renards de liberté, aspirants qui se sont séparés pour vivre et faire mère à part. Affranchis de leur servitude et vivant sans maîtres, ils ont ajouté à leur nom de Renards le mot fier de *liberté*. Ils ne tardèrent pas à se donner un devoir et à se créer compagnons, compagnons de

liberté, enfants de Salomon. Ils ont fait des emprunts à d'autres sociétés, surtout à celle d'où ils sortaient : les hurlements qu'ils poussent le font présumer. Ils n'ont point de rapports avec les anciens enfants de Salomon.

Les charpentiers compagnons de liberté habitent à Paris la rive gauche de la Seine ; les charpentiers compagnons passants ou drilles habitent la rive droite. Ils sont tenus, les uns et les autres, par leurs conventions, à travailler du côté du fleuve où leur domicile est fixé, ce qui ne les empêche pas de se livrer souvent de rudes combats. C'est ce que dit Agricole Perdiguier dans son livre du *Compagnonnage*.

Les anciens compagnonnages ne hurlent plus ; les tourneurs et les vitriers hurlent. C'est même de cet usage un peu brut que sont venus les noms de rue du Grand-Hurleur et rue du Petit-Hurleur à deux étroites rues de l'ancien Paris, où des compagnons avaient leurs cabarets.

Les cloutiers suivent encore les vieilles coutumes ; ils font leurs grandes cérémonies en culotte courte, en chapeau monté ; ils ont les cheveux longs et tressés sur leur tête. Si l'un de leur société vient à mourir, ils délient leurs longues tresses et vont l'enterrer avec les cheveux en désordre. Ce compagnonnage est nombreux à Nantes.

Les forgerons se parent aussi de culottes courtes et de chapeaux montés.

Les compagnons tisserands ne datent que de 1775 ;

un menuisier trahit à sa société, comme on s'exprime en compagnonnage, leur vendit le devoir.

La plupart des compagnonnages ont une origine peu glorieuse. Voici celle des cordonniers. Un gendarme, compagnon corroyeur à Angoulême, vendit son devoir à un cordonnier qui le communiqua à ceux de sa profession. Ils se formèrent en société et soutinrent pour cela pendant huit jours une bataille affreuse contre les corroyeurs. Il y eut des blessés et des morts, au point que, par suite de cette affaire, un compagnon cordonnier fut envoyé aux galères de Rochefort, où il est mort de chagrin. Les cordonniers vénèrent sa mémoire et le célèbrent dans leurs chansons.

Les cordonniers portent les deux couleurs rouge et bleue ; et, dans chaque ville de devoir où ils passent, ils en prennent une de plus.

Les historiens de la ville de Paris rapportent que, le 27 septembre 1645, les compagnons cordonniers appelés *compagnons du Devoir* furent dénoncés, à cause des pratiques coupables de l'initiation d'un apprenti au grade de compagnon, etc. On ne sait si le compagnonnage actuel a conservé le même devoir, c'est-à-dire le même code et les mêmes règles.

Quelques associations de compagnons, celles des bonnetiers, des potiers, des épingliers, etc., se sont effacées ; elles ont été remplacées par d'autres. De nouvelles compagnies se forment encore, tant le besoin de s'associer se fait sentir aux ouvriers, comme le remarque avec raison un écrivain qui s'est occupé de ces

matières. Mais il faudrait que ces associations eussent des bases un peu plus civilisées; et elles ne peuvent l'être qu'en s'attachant à l'Église, mère constante de toute vraie fraternité. Les compagnonnages s'appelaient autrefois confréries et ne se battaient pas.

Les charpentiers ont reçu les couvreurs et les plâtriers parmi les Enfants du Père Soubise. Chez les couvreurs, l'apprenti est appelé aspirant, et chez les plâtriers bouquin. Tous les enfants du Père Soubise se disent aussi compagnons du Devoir. Les compagnons du devoir seraient très-redoutables s'ils étaient unis; mais ils ne le sont pas. Les menuisiers, alliés aux charpentiers et aux tailleurs de pierre, sont hostiles aux maréchaux. Ces derniers tiennent le devoir des forgerons et en sont repoussés. Eux-mêmes, les maréchaux, repoussent les bourreliers.

Et voici les causes graves de ces haines de corps. Les forgerons ont reçu les charrons, à condition qu'ils porteraient les couleurs ou rubans à une boutonnière basse; les charrons, qui l'avaient promis, portent les couleurs aussi haut que les forgerons. Où l'orgueil va-t-il se nicher?

Les charpentiers ne sont ennemis des tanneurs que parce qu'ils veulent porter les couleurs de la même manière que les charpentiers. Ces derniers sont encore très-souvent en contestation avec les tailleurs de pierres pour le même grief. Les discordes entre les compagnons du Devoir ne viennent jamais que du triste orgueil humain.

Les vanniers, les tisserands, les sabotiers, les cordiers, vivent isolés. Les boulangers et les cordonniers sont repoussés des autres corps d'état par le même motif d'absurde amour-propre. Des hommes qui ne valent pas mieux qu'eux ne les jugent pas dignes d'être compagnons.

Il y a encore des compagnonnages obscurs sur lesquels on sait peu de choses. Tels sont les *drogains chapeliers*, les *gamins maréchaux*, les *margajas tanneurs et cordonniers*, ennemis des compagnons de ces deux métiers; les *rendurcis boulangers*, etc. A Lyon, en 1821, dit M. Perdiguier, les rendurcis et compagnons du même état se livrèrent, dans une rue étroite, une bataille à coups de cannes; la garde vint pour arrêter les plus acharnés; aussitôt les combattants se rapprochèrent, tombèrent vigoureusement sur la garde, reprirent leurs prisonniers et se sauvèrent tous. En décembre 1837, à Paris, dans la rue du Faubourg-Saint-Martin, un fait à peu près semblable est arrivé.

On a dit que les sociétaires (c'est ainsi que se nomment les compagnons pour abrégé), n'avaient point d'initiation; cependant la société des *cordonniers indépendants*, après s'être formée sous le patronage de Guillaume Tell (assez singulier pour des cordonniers, qui avaient saint Crespin et saint Crespinien), a fini par adopter des cannes et des couleurs! et par se rapprocher des formes du compagnonnage : d'autres sociétés suivent son exemple.

Nous prendrons à M. Perdiguier que nous citons, quelques détails encore.

Quand un compagnon va à la maison où la société loge, mange et tient ses assemblées, il dit : « Je vais chez la mère <sup>1</sup>. »

Si l'aubergiste chez lequel la société est établie n'avait point de femme, on dirait également en allant chez lui : « Je vais chez la mère. »

Le mot *mère* exprime donc la maison elle-même. Tous les membres du compagnonnage sont solidaires les uns des autres envers la mère, jusqu'à un certain degré.

Dans toutes les sociétés, chaque compagnon, à tour de *rôle*, consacre une semaine à embaucher et à lever les acquits. C'est lui qui convoque les assemblées, qui accueille les arrivants, qui accompagne les partants, portant sur son épaule leur canne et leur paquet, jusqu'au lieu de séparation.

Celui qui remplit ces fonctions s'appelle le *roleur*, et plus communément le rouleur.

Toutes les sociétés du compagnonnage ont, le premier dimanche de chaque mois, une assemblée générale, que le rouleur a convoquée la veille. Chaque membre verse une somme égale pour couvrir les frais com-

<sup>1</sup> Indépendamment de la *mère*, on a chez les charpentiers et chez quelques autres corps d'états des *cayennes*. Ce sont des auberges situées près des chantiers où les compagnons travaillent ; ils y vont prendre leur repas et y tiennent quelquefois des réunions.

mun. Outre les *assemblées mensuelles*, il en est d'autres que divers cas peuvent nécessiter ; — par exemple, le départ d'un frère, pour que ce frère puisse réclamer si quelqu'un lui doit, et pour qu'on puisse lui réclamer s'il doit à quelqu'un : plusieurs autres motifs provoquent des assemblées.

Quand un ouvrier quitte sa boutique, le rouleur le ramène chez le maître d'où il sort, pour savoir s'ils n'ont rien à se réclamer l'un de l'autre. Si un jeune homme sort d'une société de compagnons pour entrer dans une autre, ceux qui l'accueillent font lever son acquit chez les compagnons de qui il se sépare, pour savoir s'il s'est bien comporté. Pareillement lorsqu'un membre d'une société part d'une ville, on lève son acquit chez les compagnons et auprès de la société.

Quand un compagnon arrive dans une ville, on l'embauche ; s'il n'a pas d'argent, il a du crédit ; si des affaires pressantes exigeaient son départ lorsqu'il est dépourvu d'argent, la société lui accorde des secours de ville en ville, jusqu'à ce qu'il soit rendu à sa destination.

Si un membre de la société est mis en prison pour des faits non dégradants, on fait pour lui tout ce qu'on peut faire. S'il tombe malade, on va le voir tour à tour ; on lui porte ce qui peut lui être utile. Dans quelques sociétés on lui fait dix sous par jour, tout le montant lui est remis lorsqu'il sort de l'hospice.

Si un membre meurt, la société lui rend les derniers devoirs et l'accompagne à sa dernière demeure. Au

bout d'un an, son souvenir est rappelé à la mémoire de ses frères.

Si la société d'une ville éprouve des malheurs et demande des secours, les sociétés des autres villes la soulagent promptement. Les lois du compagnonnage sont très-louables sous ce rapport. Si les compagnons en comprenaient le bon esprit, ils seraient non seulement les amis de ceux de leurs devoirs, mais de tous les compagnons et de tous les hommes.

Si deux compagnons se rencontrent sur une route, ils se *topent*. Voici comment.

Étant à une vingtaine de pas l'un de l'autre, ils s'arrêtent, — prennent une certaine pose, — et ces demandes et ces réponses sont hautement articulées :

« — Tope !

« — Tope ! Quelle vocation ?

« — Charpentier ; et vous, le pays ?

« — Tailleur de pierre.

« — Compagnon ?

« — Oui, le pays ; et vous ?

« — Compagnon aussi.

« Alors ils se demandent de quel côté et de quel devoir. S'ils sont du même devoir, c'est une fête. Dans le cas contraire, ce sont très-souvent des injures.

L'équerre et le compas sont les attributs de tout le compagnonnage, où l'on prétend que le mot *compagnon* dérive de *compas*, et non pas de *compagnie*, qui viendrait au contraire de *compagnon*. C'est ce que nous ne songeons pas à défendre.

Plusieurs sociétés ne veulent pas permettre que certains corps d'état se parent du compas. Elles trouvent ces états trop au-dessous d'un tel instrument. Les cordonniers et les boulangers, qui à la vérité n'ont pas besoin de compas, ont payé cher quelquefois la gloire de le porter : les compagnons du devoir des autres états sont tombés sur eux.

Quand un compagnon aimé part d'une ville, on lui fait la *conduite en règle*, c'est-à-dire que tous les membres de sa société l'accompagnent avec un certain ordre. Le partant et le rouleur, portant sur son épaule la canne et le paquet de celui qui s'en va, marchent en tête. Les autres, armés de cannes, parés de couleurs, chargés de verres et de bouteilles, suivent sur deux rangs.

Un des compagnons entonne une chanson de départ ; les autres répètent le refrain. Au terme de la conduite, on s'arrête. On *hurle*, si c'est l'usage de la société ; on boit, on s'embrasse et on se sépare.

On appelle conduite de Grenoble celle qui se fait dans une société à un de ses membres qui a volé ou escroqué ; c'est un châtiment qu'on lui inflige dans une chambre ou dans les champs. Celui qui a reçu la *conduite de Grenoble* est flétri ; il ne peut plus se présenter devant la société qui l'a chassé. Quant on a été témoin de cette conduite, on n'est pas tenté de la mériter. « J'ai vu un jour, dit M. Perdiguier, au milieu d'une grande salle remplie de compagnons, un des leurs à genoux ; tous les autres buvaient du vin à l'exécration

des voleurs et des scélérats; celui-là buvait de l'eau; et, quand son estomac n'en pouvait plus recevoir, on la lui jetait sur le visage. Puis on brisa les verres dans lesquels il avait bu, on brûla ses couleurs à ses yeux; le rouleur le prit par la main et le promena autour de la salle : chaque membre de la société lui donna un léger soufflet; enfin, la porte fut ouverte, il fut renvoyé, et, quand il sortit, il y eut un pied qui le toucha au derrière. Cet homme avait volé.

« A Avignon, un individu qui avait subi la conduite de Grenoble porta plainte à l'autorité, qui prit des informations sur les causes d'un tel traitement. Le plaignant devant la justice fut convaincu de vol et condamné à un an de prison. Mieux eût valu pour lui se contenter de sa première punition. »

Les compagnonnages ont leurs fêtes, qu'ils ne célèbrent pas toujours très-chrétiennement. Les tailleurs de pierres fêtent l'Ascension, les charpentiers saint Joseph, les menuisiers sainte Anne, les serruriers saint Pierre, les maréchaux saint Éloi d'été, les forgerons saint-Éloi d'hiver, les cordonniers saint Crespin. D'autres corps d'État fêtent d'autres patrons.

Le matin du jour de la fête, dans les sociétés qui se respectent, les compagnons vont à la messe : de retour chez la mère, on élit le nouveau chef, puis après il y a le festin de corps. Dans la plupart des sociétés, les compagnons et les aspirants ne sont ni aux mêmes tables ni dans la même pièce; il y a le bal des compagnons et le bal des aspirants; pourtant ils s'invitent quelquefois

récioproquement. Chez les compagnons de liberté, compagnons et affiliés sont aux mêmes tables et mêlés autant que possible. Chez les compagnons étrangers, même mélange.

Nous le répétons, si la religion, sans laquelle rien n'a été civilisé, redevenait la pierre angulaire des compagnonnages, ils en ressentiraient tous les bienfaits. La fraternité y serait réelle et complète avec la charité. Tout s'ennoblirait dans leurs institutions ; et ce qu'elles ont de ridicule ou de grotesque disparaîtrait, comme ce qu'elles ont de blâmable.

### ÉTAT ACTUEL DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

La franc-maçonnerie, qui aujourd'hui a des rameaux dans toutes les régions de la terre, est pourtant l'œuvre des protestants, anglicans, luthériens, calvinistes et autres sectes d'origine rebelle. Elle s'est aidée de tous les moyens. Ainsi Robert Bruce, aux premières années du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle a fondé un ordre de chevalerie dans l'esprit des croisades, on en a fait le rite écossais.

Il y a présentement plusieurs rites ; le rite ancien réformé, le rite ecclésiastique, le rite écossais ancien, le rite écossais primitif, le rite écossais philosophique, le rite français, le rite de Misraïm, le rite suédois, le rite de Swedenborg, le rite des Templiers, le rite rectifié ou de la stricte observance et plusieurs autres encore. Tout ce qui se sépare de l'Église se divise très-vite et se subdivise à l'infini.

Il y a aussi plusieurs grades. Quelques loges n'en ont que trois : ceux d'apprentis, de compagnons et de maîtres. On les compare aux crèches, d'autres ont sept ou neuf grades : ce sont les écoles primaires. Les loges de Misraïm ont jusqu'à quatre-vingt-dix grades :

1<sup>o</sup> apprenti ; 2<sup>o</sup> compagnon ; 3<sup>o</sup> maître ; 4<sup>o</sup> maître secret ; 5<sup>o</sup> maître parfait ; 6<sup>o</sup> maître par curiosité ; 7<sup>o</sup> maître en Israël ; 8<sup>o</sup> maître anglais ; 9<sup>o</sup> élu des neuf ; 10<sup>o</sup> élu de l'inconnu ; 11<sup>o</sup> élu des quinze ; 12<sup>o</sup> élu parfait ; 13<sup>o</sup> élu illustre ; 14<sup>o</sup> écossais trinitaire ; 15<sup>o</sup> écossais compagnon ; 16<sup>o</sup> écossais maître ; 17<sup>o</sup> écossais parisien ; 18<sup>o</sup> maître écossais etc. ; 21<sup>o</sup> écossais de saint André ; 23<sup>o</sup> grand architecte ; 29<sup>o</sup> sublime écossais ; 34<sup>o</sup> chevalier du sublime choix ; 35<sup>o</sup> chevalier prussien ; 41<sup>o</sup> chevalier d'Orient ; 45<sup>o</sup> prince de Jérusalem ; 46<sup>o</sup> souverain prince rose-croix ; 51<sup>o</sup> chevalier du soleil ; 52<sup>o</sup> suprême commandeur des astres ; 53<sup>o</sup> philosophe sublime ; 60<sup>o</sup> souverain des souverains ; 65<sup>o</sup> très-haut chevalier kadosch ; 66<sup>o</sup> grand inquisiteur ; 68<sup>o</sup> chevalier de l'arc-en-ciel ; 90<sup>o</sup> et dernier souverain grand-maître absolu.

Les francs-maçons ne datent pas de l'ère chrétienne mais de l'ère du grand architecte de l'univers ou de la création. Chez eux 1866 est l'an 5866. Quelques-uns parmi eux n'acceptent, comme les Turcs, que des années lunaires ; ce qui dérange un peu les idées communes ; et ils donnent à leurs mois des noms orientaux, tout cela pour charmer les profanes.

Beaucoup de sociétés secrètes politiques se sont éle-

vées, de notre temps surtout ; et beaucoup de sociétés de plaisir ou de débauche secrètes aussi, nous ne voyons pas grand intérêt à les rappeler. Tirer le rideau sur tout ce qui se cache serait prudent, mais pourtant il n'est pas inutile d'exposer au lecteur quelques-unes des aberrations qui ont occupé les têtes détraquées.

Ainsi les Manichéens qui soumettaient le monde à deux puissances : Dieu et le diable, se sont reproduits souvent à diverses époques et notamment en Italie au dernier siècle.

En 1590 à Rome, Jean-Baptiste Porta, qui a laissé des écrits excentriques, avait fondé à Rome une Académie des Secrets, où l'on cultivait les sciences occultes.

En 1683, il s'est formé dans le Midi une société de débauche dont les membres s'appelaient chevaliers de la Caïote.

En 1690, Augustin Gabrino fonda l'ordre des chevaliers de l'Apocalypse pour amener la fin du monde, il fut arrêté avec ses chevaliers au nombre de quatre-vingts qu'il fallut emprisonner.

En 1695, l'autorité dut dissoudre, à Marseille, une bande de viveurs qui s'appelaient les frères de la Méduse.

En 1715, il y eut à Paris la société des anti-façonniers qui s'évanouit devant les railleries. Ils succédaient à l'ordre de la Boisson, fondé dix ans auparavant dans le Languedoc, C'était une réunion de fricoteurs, dont le grand-maître s'appelait frère réjouissant.

En 1720, la société secrète des panthéistes se mit à l'œuvre en Allemagne. En 1724, Verdun possédait une

réunion occulte qui se composait des chevaliers de l'aimable commerce.

En 1743, la Poméranie possédait l'ordre des abélites qui avaient la prétention d'être des justes parfaits.

En 1746, on vit en Italie les frères Xérophagites qui s'interdisaient toute nourriture animale. Ils étaient opposés aux frères magiciens, branche des frères de la rose-croix.

C'est vers ce temps-là qu'il s'établit en France des frères de la rose-croix, dont l'une des branches faisait remonter son institution à Robert Bruce qui régnait en Écosse au commencement du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. Mais Robert Bruce, comme nous l'avons dit, n'avait créé son ordre de chevalerie que pour les croisades, et l'avait mis sous le patronage de saint André.

En 1760, l'Allemagne vit naître l'ordre de Joachim, où tous les frères s'obligeaient à ne jamais valser.

En 1780, en Allemagne aussi, les chevaliers du Lion étaient un rameau de la maçonnerie templière.

En 1786, il y avait au Canada l'ordre secret de la Patte de lièvre, dont les membres avaient pour mission d'aider l'insurrection des États-Unis. Dix ans auparavant une maçonnerie d'hommes et de femmes travaillait au même but sous le nom de société ou ordre des Amazones. Elle se composait d'hommes et de femmes.

En 1787, il se formait à Stockholm une société exégétique, mais secrète, pour propager les doctrines de Swedenborg et de Mesmer. En 1796, une loge de maçonnerie s'élevait en Amérique, dans la Caroline du sud.

Mais cette loge fondée par des femmes n'admettait jamais d'hommes.

Chez nous enfin, à Paris, qui possédait des loges dans tous ses quartiers, le frère Cuvelier de Trie, chevalier maçon et père de quelques mélodrames, ouvrait en 1805 un temple du rite sphisien dans la loge des frères artistes pour relever les anciens mystères de l'Égypte.

En 1807 les Allemands fondaient la Tugen-Bund (société de la vertu), société politique pour la défense de la liberté nationale. Elle offrait de nombreux souvenirs du tribunal secret de Westphalie.

La Suisse en 1815 créait la société de la régénération universelle pour révolutionner l'Europe.

En 1816 à Paris, la société secrète des conservateurs avait pour but d'étouffer le gouvernement constitutionnel. Elle avait pour adversaire la société de l'épingle noire qui voulait renverser les Bourbons et qui eut des victimes l'année suivante. En 1820, les chevaliers de la liberté se réunissaient dans le Midi contre la Restauration, en même temps que l'ordre des hétéristes s'agitait en Grèce pour l'expulsion des Turcs.

Nous ne dirons rien des sociétés secrètes, politiques et anti-romaines de l'Italie. Le lecteur trouvera sur ces matières de précieux renseignements dans le tome II des excellents opuscules de Monseigneur de Ségur, pages 292 et suivantes. Ce sont là d'abondantes lumières.

Mais quel bien ont produit toutes ces œuvres de ténèbres ? Rien que du temps et des efforts exhalés et de stériles dépenses.







